

BasketBall

Fédération Française de Basket Ball

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

BOURG-EN-BRESSE 25 JUIN



SOMMAIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A OÛT 2005



- 02 INTERVENTIONS**
• de Jacky Ravier • de François Fournier
• de Charles de La Verpillière
• de Catherine Croiset • de Philippe Bernigaud
- 04 ALLOCUTION**
du Président Mainini
- 06 ALLOCUTION**
de M. Patrick Baumann
RAPPORT MORAL
Présenté par Frédéric Jugnet
Secrétaire général
- 24 RAPPORT FINANCIER**
Présenté par Rémy Gautron
- 32 ARBITRAGE**
Débat de l'assemblée :
Quels arbitres pour demain ?
- 34 PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**
• Présentation et adoption du règlement
intérieur et des statuts de la LNB
• Présentation et adoption
du règlement disciplinaire

- 35 COMMISSION DES VŒUX**
Discours par M. Serge Gérard
- 37 ACADÉMIE DU BASKET**
Présentation des lauréats
par M. Gérard Bosc
- 38 INTERVENTION**
Discours de M. Débat, vice-président
chargé des Finances du conseil
régional Rhône-Alpes
- 39 LES DISTINCTIONS**
Médaille Robert Busnel
Coq d'Or, Coq d'Argent
- 40 MÉDAILLES D'OR**
saison 2004/2005
- 41 ALLOCUTION DE CLÔTURE**
par le Président fédéral Yvan Mainini
- 42 FORUM**
Des échanges
- 44 CONSEIL D'HONNEUR**
Réunion statutaire annuelle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BOURG-EN-BRESSE LE 25 JUIN 2005



DISCOURS DE M. CHARLES DE LA VERPILLIÈRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

Monsieur le Président de la Fédération Française, Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Internationale, Monsieur le Président du Comité Départemental, Monsieur le Député d'Oyonnax, Lucien GUICHON, Madame le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur l'Adjoint au Maire de Bourg, représentant Jean-Michel BERTRAND, Député-Maire de Bourg-en-Bresse, Mesdames et Messieurs les Congressistes.

ment que vous appréciez votre séjour, Mesdames, Messieurs, et que vous reviez nous voir, nous vous attendons, croyez-le, avec beaucoup de plaisir. Je voudrais aussi dire au Président du Comité Départemental que ce choix de la Fédération Française de tenir l'Assemblée Générale à Bourg-en-Bresse est une reconnaissance du dynamisme de votre Comité et aussi de la bonne santé du basket dans le département de l'Ain, avec 45 clubs dans les limites du département (dont 4 évoluent dans le Rhône), 5.140 licenciés et 4 équipes de haut niveau, notamment la JL Bourg en Pro A. Le Conseil Général de l'Ain prend part à ce succès, en subventionnant bien sûr le

Chers Amis, Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans le département de l'Ain. Je constate avec plaisir que grâce, ou en dépit, je ne sais pas ce qu'il faut dire, du repas qui vous a été servi hier soir, vous êtes dans un état de fraîcheur remarquable et j'ai apprécié votre ponctualité. En tous cas, bienvenue dans notre département. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir choisi le département de l'Ain pour tenir cette Assemblée Générale. Nous sommes très heureux de l'occasion qui nous est donnée de faire découvrir notre département et nous souhaitons très vive-

Comité Départemental et en finançant, Mesdames, Messieurs, et que vous reviez nous voir, nous vous attendons, croyez-le, avec beaucoup de plaisir. Je voudrais aussi dire au Président du Comité Départemental que ce choix de la Fédération Française de tenir l'Assemblée Générale à Bourg-en-Bresse est une reconnaissance du dynamisme de votre Comité et aussi de la bonne santé du basket dans le département de l'Ain, avec 45 clubs dans les limites du département (dont 4 évoluent dans le Rhône), 5.140 licenciés et 4 équipes de haut niveau, notamment la JL Bourg en Pro A. Le Conseil Général de l'Ain prend part à ce succès, en subventionnant bien sûr le



INTERVENTION DE M. JACKY RAVIER POUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous informe que les délégués représentant 437.725 voix

sont présents et ont élargé en cette qualité. Conformément à l'article 10 des Statuts de la FFBB lequel précise que pour la tenue d'une Assemblée Générale les délégués présents doivent représenter

au moins la moitié des voix dont disposent l'ensemble des organismes composant cette Assemblée, le nombre total de voix étant de 447.431 la présente Assemblée Générale peut valablement se tenir.



DISCOURS DE M. FRANÇOIS FOURNIER, PRÉSIDENT DU CD DE L'AIN DE BASKET

Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Député, Monsieur le Maire Adjoint Chargé des Sports, Madame la Directrice de la Jeunesse et des Sports, Monsieur le Secrétaire Général de la FIBA, Monsieur le Président Fédéral, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur, Mesdames et Messieurs les Délégués.

effectuera le premier kilomètre en circuit fermé et quelques mois plus tard, ils furent les pionniers de la première liaison entre deux villes : Paris et Reims. Ensuite, ils s'installèrent à Paris pour créer la première usine de construction aéronautique au monde et, c'est en 1912 à Ambérieu-en-Bugey qu'Antoine de St-Exupéry l'aviateur écrivain effectua son baptême de l'air à l'âge de 12 ans. Nous souhaitons d'ailleurs que le château familial de St Maurice de Reimens devienne bien vite son musée. Puissions-nous, dans nos Liges et nos Départements, nous aussi découvrir de nombreux petits princes du Basket. Notre département comprend le Bugey, gastronomique et viticole patrie de Brillat Savarin mais aussi industriel avec la plastic vallée du secteur d'Oyonnax. Au sud, la plaine de l'Ain, site industrialisé que convoitent nos voisins Lyonnais, la Dombes et ses étangs réputée pour ses grenouilles et ses carpas et la Bresse avec ses chapons et ses poulets détenteurs de l'appellation d'origine contrôlée. Avec humour, je dirai que les fermiers bressans ont de la chance de vendre leurs poulets car dans d'autres régions, ils ne sont que LOUE(S). Les trois départements de la Ligue sont deux fleuves, la Loire royale et conquérante, le Rhône limpide et majestueux et notre rivière, l'Ain capricieuse et turbu-

lente mais qui tous apportent suffisamment d'eau au moulin de la Ligue du Lyonnais. Tout au long de leurs cours, de nombreuses centrales électriques sont installées pour apporter la divine lumière. En hommage à André Ampère, professeur au Lycée Lalande il y a deux siècles, j'espère que les débats auront l'intensité nécessaire pour mettre au courant tous nos délégués. L'ingénieur suisse Dumont installa l'éclairage public dans la ville de Bellegarde en début de siècle, première ville équipée en France. Cela explique certainement le brillant parcours effectué par les enfants de la Valsérine en Excellence de France avec Jacky Dessemme à leur tête. Depuis, la JL Bourg a repris le flambeau en PRO A s'octroyant une place en Plays-Ofs après avoir réussi à engranger assez de points pour finir à la 11^è place, résultat remarquable par rapport à son budget. Un théâtre des sports et de la culture est promis pour l'an 9, nous avons tous envie de le voir éclore rapidement. Un proverbe tchèque nous dit « donne-moi la direction et je trouverai le meilleur chemin pour y arriver ». C'est ce que nous avons essayé de faire avec les écoles françaises de minibasket où sept clubs sont labellisés. Nous pensons que l'augmentation de

licences de près de 4 % est un bon exemple de cette réussite et les effets du basket écoles permettent et surtout permettront de fidéliser nos jeunes licenciés. C'est aussi 13 clubs sur 45 qui cette saison ont participé aux écoles d'arbitrage. Nous espérons augmenter ainsi nos désignations, tout en sachant être raisonnables sur l'activité de ces jeunes. Il nous faut vraiment trouver les moyens pour les garder longtemps. Ce soir, nous irons à Confrançon nous recueillir devant la stèle de Robert et Joëlle BUSNEL. Je remercie notre Président Yvan MAININI de nous avoir permis d'organiser cette cérémonie qui nous tenait à cœur. La présence à nos côtés de Monsieur Patrick BAUMANN, Secrétaire Général de la FIBA, montre bien la place que tenait Monsieur Robert BUSNEL au niveau du basket mondial, son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires. Nos anciens ont tracé cette route, à nous de continuer avec nos moyens modernes leur merveilleuse aventure sans jamais les oublier. Alors soyons attentifs à poser nos regards sur le même horizon, pour qu'ensemble le basket soit toujours plus haut et plus fort. J'espère que vos travaux seront fructueux et que vous passerez un agréable séjour dans notre département.



DISCOURS DE MADAME CATHERINE CROISET, DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE L'AIN

Les différentes facettes du basket y sont présentes avec notamment :

- L'équipe de la JL Bourg en Pro A, un des meilleurs clubs français évoluant en haut niveau, un club qui a su construire un projet qui permet la découverte chez les plus jeunes, avec un lien avec le scolaire, tout en menant une politique de formation des entraîneurs et cadres,
- Cette santé se concrétise également par l'organisation dans l'Ain de deux tournois de dimension internationale : le tournoi international de basket espoir féminines de la ville de Bourg et le tournoi international cadets de basket de la ville de Bellegarde,
- Le comité départemental et les clubs de basket du département, avec le soutien de la DDJS, sont attachés à développer des actions qui vont dans le sens de la fonction éducative et sociale du sport ; ils mettent en place des actions structurantes qui s'inscrivent dans le temps. Pour exemple la mise en place des écoles d'arbitrage pour les jeunes a permis d'avoir un vivier important de jeunes arbitres formés à cette pratique et

place le département au premier rang dans ce domaine. De la même façon le Comité de l'Ain a favorisé et incite toujours fortement le développement des écoles françaises labellisées de minibasket (7 écoles labellisées dans l'Ain sur 140 au plan national) ; si cela permet à un plus grand nombre de jeunes de pratiquer dans des conditions de qualité cela contribue aussi à avoir un regard positif sur les jeunes, la valorisation des jeunes qui ont des projets et qui sont dans une démarche de responsabilisation étant utile aujourd'hui plus que jamais. La diversité des actions et des projets que vous menez n'est pas le fruit du hasard ; c'est le résultat de votre engagement, de votre motivation, c'est aussi le résultat d'un travail qui conjugue aujourd'hui pour vous les rôles de management, d'expert, d'employeur, et qui doit permettre le développement des compétences, la formation, l'ouverture vers des partenariats. Sur le terrain, les clubs au plus proche des territoires locaux inscrivent leurs actions à la fois dans une logique fédérale avec toute

la richesse et la force qu'elles portent et une logique de territoire en lien avec les autres acteurs de la communauté éducative. Et puis je souhaiterais dire quelques mots sur la candidature de Paris aux JO de 2012. Cette candidature est dans le même temps celle de la France. Les enjeux d'un tel événement sont très importants. Les effets et l'impact pour notre pays seraient à la fois économiques, en termes d'emplois, d'image avec les conséquences pour le développement touristique, notamment sportif ; la médiatisation des JO donne également envie à des personnes de pratiquer un sport ; on estime que le nombre de pratiquants en France, si le pays a les Jeux, augmenterait de plus de 4 millions de personnes. Félicitations à la Fédération Française de Basket, aux dirigeants, bénévoles, entraîneurs pour votre engagement et pour l'attention particulière que vous portez en direction des jeunes et pour les jeunes. Je vous souhaite une bonne Assemblée



DISCOURS DE M. PHILIPPE BERNIGAUD, ADJOINT AU MAIRE, CHARGÉ DES SPORTS DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ain, Monsieur le Député d'Oyonnax, Madame la Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, Monsieur le Président de la Fédération Française de BasketBall, Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Internationale, Mesdames et Messieurs les Délégués, Mesdames, Messieurs.

ciés pour 43.000 habitants qui peuvent pratiquer plus de 60 disciplines. Notre ville est très dynamique à ce niveau là. Mais si la ville est sportivement dynamique, elle est également très dynamique sur le plan économique. En effet, Bourg-en-Bresse a la chance de connaître un taux de chômage très faible, certainement l'un des plus faibles en France puisque l'an dernier, en décembre 2004, il était à 5,5 %. La ville de Bourg compte de très nombreux étudiants post-bac, avec notamment une Faculté de Droit, de nombreux IUT (informatique, IUT de langues), également une Ecole de Commerce et de Gestion. Bourg-en-Bresse possède deux fleurons sur le plan économique : c'est le pôle Alimentec, pôle de recherche, très prisé et

important pour les nombreuses entreprises agro-alimentaires de notre région, et bien sûr également l'usine Renault Treux, ex RVI, qui avec 1.500 salariés, est aujourd'hui la seconde usine d'assemblages de camions du groupe en Europe. La ville de Bourg-en-Bresse doit très certainement ce dynamisme économique à un positionnement très favorable. En effet, Bourg-en-Bresse, est un nœud ferroviaire, un nœud autoroutier, nous sommes à peine à 35 minutes de Lyon, à peine à 1h de Genève et à moins de 2h de Paris par le TGV. La ville de Bourg-en-Bresse, enfin, c'est également une ville chargée d'histoire. Hier soir, vous avez eu l'occasion d'admirer l'église de Brou, ses cloîtres, son musée, son monas-

tère royal. L'église de Brou a été construite à la demande de Marguerite d'Autriche, elle renferme les tombeaux de Marguerite d'Autriche et de Philippe BERLEBO et l'année prochaine, en 2006, l'église fêtera son 500^e anniversaire. Bien sûr, la ville a déjà entrepris de nombreuses manifestations pour ce très bel événement. Voilà, Mesdames, Messieurs, les quelques mots que je souhaitais vous dire sur la ville de Bourg-en-Bresse, une ville qui est à taille humaine, une ville dans laquelle il fait bon vivre, dans laquelle il se passe toujours quelque chose. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale et bien sûr, j'espère que vos travaux contribueront à faire avancer encore le Basket dans notre pays. Merci.



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL M. YVAN MAININI

**Monsieur le Président du Comité de l'Ain de Basket,
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ain,
Madame la Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports,
Monsieur le Maire Adjoint, chargé des Sports de la Ville de Bourg-en-Bresse,
Monsieur le Secrétaire Générale de la FIBA,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais remercier tout d'abord tous nos amis qui nous ont apporté leur soutien de manière forte pour l'organisation de cette Assemblée Générale, à la fois le Comité d'Organisation dirigé par François FOURNIER. Là, je n'avais pas de doute mais je n'avais pas non plus de doute sur sa capacité à mobiliser beaucoup de gens autour de lui et beaucoup de collectivités. Je dirais, par extension, que sans collectivité, le sport en France n'est pas grand chose, que ce soit en partie l'aide de l'Etat mais surtout l'aide des collectivités territoriales de manière constante. C'est quelque chose que nous ressentons tous et que nous connaissons très régulièrement alors François a réussi à mobiliser tout cet ensemble, de manière forte, je crois qu'il a réuni des tunique bleues, blanches aujourd'hui : plus de 50 bénévoles pour donner un coup de main pour cette opération, ce qui m'importait c'est qu'il y ait de la chaleur humaine et je crois que de ce côté, il aura certainement réussi. J'avais préparé un discours puisqu'il faut bien le faire, de manière régulière, puis il s'est produit 2 événements entre le moment où je l'ai préparé et aujourd'hui. Un élément plutôt désagréable et puis un élément plutôt agréable : l'élément désagréable, c'est ce que j'appelle vulgaire-

ment un torchon, que j'ai sous les yeux, une lettre anonyme adressée à l'ensemble des clubs professionnels au sujet du Président de cette même Ligue professionnelle, que je ne saurais évidemment cautionner et dont je me réserve le droit, tel que les statuts le prévoient, d'estimer en justice contre les auteurs de telles pratiques. Il est très déplaisant, dans un milieu où la franchise et les relations humaines sont essentielles, d'en arriver à des procédés de ce genre.

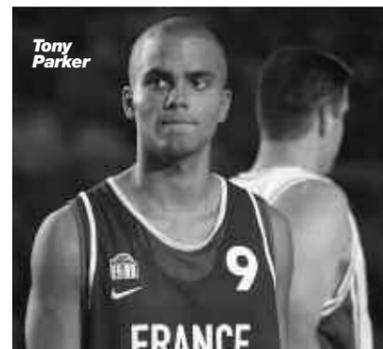
La deuxième chose, c'est quelque chose qui est arrivé la nuit dernière, il s'agit d'un événement sportif qui a mobilisé certains d'entre vous devant les écrans de télévision puisque les San Antonio Spurs ont été de nouveaux champions de la NBA, après un match particulièrement âpre, serré, dans lequel était présent Tony PARKER. Quel chemin parcouru pour notre ami TP depuis Fécamp, Mont St-Aignan, le Centre Fédéral à l'INSEP, le PBR et enfin San Antonio dans lequel il a une réussite tout à fait exceptionnelle. Je suis vraiment très heureux de saluer cette victoire, les américains se disent toujours lorsqu'ils jouent la Ligue NBA qu'ils deviennent champions du monde parce que pour eux, c'est sans doute la seule Ligue existante, très probablement. Je pense que c'est la seule, avec cette dimension. Je suis très heureux pour Tony PARKER pour une deuxième victoire. Vous savez qu'ils reçoivent une bague en devenant champions NBA et je

pense que dans quelques temps, dans quelques années, il n'aura pas assez de doigts pour mettre toutes les bagues qu'il aura pu acquérir. En même temps que je lui adresse toutes nos félicitations, je voudrais lui dire que nous l'attendons avec une certaine impatience puisque pour l'avoir eu hier matin au téléphone, il a confirmé sa présence, sous le maillot bleu, au mois de septembre, avec l'Equipe Nationale et c'est quelque chose dont nous pouvons bien évidemment nous réjouir.

Jacky RAVIER vous a donné tout à l'heure l'état du quorum mais il n'avait pas tout à fait dans les procès verbaux l'état exact du nombre de licenciés puisqu'en fait cela a été arrêté avant hier soir. Dans le Pacifique, notamment, il y a des saisons décalées et nous n'avions pas entré également l'ensemble des licenciés de la Nouvelle-Calédonie. A ce jour, le nombre de licenciés de la Fédération est de 448.144, soit une augmentation d'un peu plus de 0,7 % par rapport à l'année dernière où elle s'élevait à 4,2 %. Cela représente un élément de bonne santé. Il faut cependant se pencher sur la problématique suivante, que l'on verra tout à l'heure plus en détail : comment accueillir mieux et fidéliser les gens ?

Au mois de décembre dernier, vous avez eu la gentillesse, la courtoisie, l'idée de reconduire l'équipe ou de conduire, de mettre en place une équipe pour diriger la Fédération au travers du Comité Directeur.

Comme vous pouvez le constater de temps en temps, le premier travail du Président est principalement de souder un groupe de dirigeants élus afin d'aller de l'avant. Et pour cela, chacun des membres du Comité Directeur que vous avez élu en décembre dernier s'est vu confier une responsabilité (commission, groupe de travail, sujet particulier).



C'est à l'aune de l'engagement de chacun à remplir sa mission que vous jugerez de l'efficacité des axes politiques choisis par le groupe une fois élu. J'ai pu constater que les anciens continuaient leur œuvre, parfois dans des secteurs nouveaux pour eux, et les nouveaux ont pris leur tâche à bras le corps, je suis en votre nom extrêmement heureux de cet engouement sincère et plein de dynamisme.



Boris Diaw



Cathy Melain



Florent Piétrus



Nicole Antibe



Sandra Le Dréan

Tout cela sera possible, comme nos différentes organisations et différents services, grâce à un personnel jeune, dynamique, dévoué et comme vous, aimant passionnément notre sport. Merci à vous, même si parfois je pique un coup de gueule...

Et bien si nous ne nous comprenons pas, soyez gentils de nous interpellier car vous êtes nos interprètes sur le terrain alors moins il y aura de distorsion, de message, mieux cela sera.

Comme à l'habitude, j'aurai sans doute été trop long mais qu'il me soit permis d'ajouter en vrac des sujets de satisfaction et de réflexion supplémentaires :

■ **Charte de l'arbitrage** : J. DENEUX a eu une idée formidable, il vous la livrera au cours du débat.

■ **Agents** : demande de modification législative pour tenter de juguler l'intervention en N3 et en-dessous (une demande sera faite auprès du Ministère pour que les agents ne puissent travailler que dans les divisions où les joueurs ont des contrats).

■ **LFB** : une création avec un Open à 14 clubs à Paris (Coubertin), proposition de création d'une seconde Ligue, avec la même autonomie que la LNB, auprès de l'Etat.

■ **NF1** : mise en place d'un vrai projet sportif pour éviter des catastrophes comme cette année.

Avant de terminer, je voudrais remercier du fond du cœur deux personnes de la FIBA, présentes ici aujourd'hui : Geneviève HARTMANN, une française au service de notre sport, au service des autres et de ses hôtes du basket. Vous ne la connaissez pas mais j'aimerais que vous lui rendiez hommage tant elle a fait avec gentillesse et humilité avec et pour notre Fédération au sein de notre institution mère, la FIBA, laquelle vient à nous, à vous, en la personne de son Secrétaire Général (le 3^e en 73 ans), M. Patrick BAUMANN, qui nous dira quelques mots dans un instant.

Pour terminer ce moment aujourd'hui, nous aurons l'occasion de nous recueillir tout à l'heure à la mémoire de tous ceux qui nous ont quitté en même temps et aurons une pensée particulière pour Robert et Joëlle BUSNEL.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. Merci.

Au cours de cette saison, notre sport a bougé, comme notre société, parfois en bien, parfois de manière moins positive. Quelques points importants :

■ Le livre blanc du Basket pro, belle analyse	→ Parlerait-il trop d'intérêt général pour certain ?	■ L'accord entre la FIBA et l'ULEB, un succès	→ Des orientations toujours divisées (joueurs, calendriers)
■ Le contrat TV avec TPS Star pour 3 années de plus, avec plus d'argent et plus de programmes	→ Une ouverture sur les chaînes hertziennes FR3 pour la Finale du CF le 12 juin un audimat insuffisant par manque de mobilisation de la famille Basket	■ Le Siècle de la FFBB, en totale propriété, plus un sou d'emprunt	→ Notre capacité d'investissement doit permettre d'autres projets de développement
■ Les Finales de Bercy Coupe de France et Championnat, des succès publics	→ La fierté doit dépasser la simple fréquentation. Il faut faire mieux en + (accueil relation publique + d'autres pratiques)	■ Le problème aigu de l'arbitrage, nombre et qualité (8.700, - 5.000 en 6 ans)	→ Le plan « ORSEC » (nous en parlerons tout à l'heure), avec la participation de tous

Je n'ai pas souhaité faire un catalogue du passé mais plutôt regarder l'avenir. Le Comité Directeur, élargi aux responsables de départements administratifs, puis le Bureau à plusieurs reprises, se sont réunis en groupe de 7/8 afin d'établir un projet de politique générale 2005/2009 (il s'agit évidemment de saisons sportives). Les trois grandes problématiques relevées ont été :

■ ACCUEILLIR

Plus et mieux, ceci demandant moyens humains et techniques.

■ S'ADAPTER ET SIMPLIFIER

Notre fonctionnement, nos textes et permettre à tous de jouer (il est envisagé, par exemple, dans les 2 ans qui viennent, de permettre aux clubs de saisir eux-mêmes les licences, puis délivrance de la licence par le Comité).

■ COMMUNIQUER

Améliorer notre communication par une meilleure médiatisation et compréhension de nos actions.

Tout cela fait partie d'un plan sur lequel les divers secteurs se sont déjà mis au travail, mais j'aimerais insister sur le dernier point : meilleure compréhension de nos actions.

Peut-être avons-nous parfois oublié pour-

quoi nous faisons les choses. Si l'an passé nous avions souhaité la mise en place d'une Université d'Été destinée aux nouveaux Élus des CD et LR, c'est principalement parce que notre fonctionnement n'est pas des plus simples et que notre histoire est inconnue, le présent est bâti sur le passé.

Chaque Ligue, chaque Comité a le devoir d'établir un projet non pas technocratique,



ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FIBA, M. PATRICK BAUMANN

Monsieur le Président Fédéral,
Cher Ami, Yvan, Mesdames,
Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs les autorités
politiques départementales et de
la ville de Bourg-en-Bresse,

C'est un grand plaisir et un honneur d'être ici, en tant qu'invité et ami de votre Président mais aussi comme francophile. Je suis heureux de passer quelques heures avec vous au sein d'une Fédération qui est extrêmement importante pour nous.

Je vais prendre un petit peu de recul par rapport à ce qui vous a été dit jusqu'ici afin de vous situer la France par rapport au reste du monde.

Il est de mon devoir de vous transmettre les salutations de notre Président, M. Carl Men Ky CHING, de Hong-Kong, mais également celles d'un grand ami de la France, M. STANKOVIC, Secrétaire Général Emérite de la FIBA, que j'ai le plaisir et l'honneur de voir encore parmi nous.

Je n'ai malheureusement pas eu la chance de connaître Monsieur et Madame BUSNEL, j'en ai beaucoup entendu parler et peux vous assurer qu'ils étaient extrêmement importants pour la Fédération Internationale de Basket.

A travers Madame Hartmann et d'autres membres du personnel de la FIBA, nous avons essayé de garder la langue française intacte dans les relations internationales, ce qui devient de plus en plus difficile, et d'avoir une relation, avec la Fédération Française, la plus étroite possible. A chaque fois que nous en avions besoin, elle était toujours présente. Il est difficile pour moi de vous nommer chacune des personnes concernées, j'en vois quelques-unes, Pierre COLLOMB, Frédéric JUGNET, Jean-Claude BOIS, Philippe RESTOUT, Jacques HUGUET et bien d'autres dont Francis FLAMME qui est un homme extraordinaire qui ne se montre jamais et nous a de nombreuses fois aidés.

Merci tout particulièrement à Yvan. Je crois que vous avez, au niveau de votre Président, quelqu'un qui représente bien votre pays au sein des instances internationales, qu'ils soient européennes ou mondiales. C'est un ardent défenseur de la FIBA, de la structure fédérative, de la France, de sa langue et des intérêts qui vous concernent. Il a un sacré caractère, a une forte personnalité mais la relation que nous avons construite depuis maintenant plus de 11 ans est celle de l'amitié. Il peut arriver de nous disputer mais nous restons toujours unis. Vous pouvez certainement être fiers de lui, il donne une bonne image de la France au niveau de la FIBA. Vous pouvez certainement également être fiers du Comité que vous avez réélu l'année dernière. Je vous félicite d'avoir fait ce choix, dans la continuité.

La candidature de la France à l'organisation du Championnat du Monde 2010 n'a pas trouvé l'issue positive souhaitée, cela s'est joué à peu de choses. Le dossier français était très bien ficelé, il n'y avait pas de défaut particulier, seuls les votes ont eu raison du choix final.

En tant que francophile, je vous souhaite bonne chance pour le 6 juillet et pour votre candidature aux Jeux Olympiques de 2012 et je vous remercie de votre hospitalité et, Yvan, pour l'invitation.

Après bien des difficultés, la FIBA et l'ULEB ont trouvé un accord, ce qui est une bonne chose. Le Basket féminin, au niveau mondial, est plutôt sur une pente descendante, les équipes accédant aux phases finales des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques sont bien souvent les mêmes et les écarts se creusent entre le premier et le deuxième groupe. C'est un souci dû également au fait que l'on met beaucoup plus de ressources là où cela rapporte plus donc plus vers le Basket masculin. Ce sont des décisions de gouvernements, de Fédérations Nationales et tout le monde n'a pas une législation aussi précise et drastique qu'aux Etats-Unis où l'on met autant dans le Basket masculin que dans le Basket féminin.

212 Fédérations sont affiliées à la FIBA. La France est une référence au sein de la FIBA par rapport à l'organisation du Basket.

Dans la mondialisation du Basket, la France, la Fédération Française a aussi fait beaucoup en faveur de l'Afrique qui est actuellement dans une phase ascendante. D'ici 3-4 ans, nous devrions avoir des Championnats d'Afrique d'Equipes Nationales avec des joueurs très forts qui auront évolué aussi bien en France que peut-être aux Etats-Unis.

La Fédération Française a également la chance d'avoir une star aux Etats-Unis, en la personne de Tony PARKER. Ce personnage aime d'où il vient, il aime son Equipe Nationale et a d'excellentes relations avec son pays d'origine, ce qui n'arrive pas souvent.

A travers Madame Hartmann et d'autres membres du personnel de la FIBA, nous avons essayé de garder la langue française intacte dans les relations internationales, ce qui devient de plus en plus difficile, et d'avoir une relation, avec la Fédération Française, la plus étroite possible.

A chaque fois que nous en avions besoin, elle était toujours présente. Il est difficile pour moi de vous nommer chacune des personnes concernées, j'en vois quelques-unes, Pierre COLLOMB, Frédéric JUGNET, Jean-Claude BOIS, Philippe RESTOUT, Jacques HUGUET et bien d'autres dont Francis FLAMME qui est un homme extraordinaire qui ne se montre jamais et nous a de nombreuses fois aidés.

Merci tout particulièrement à Yvan. Je crois que vous avez, au niveau de votre Président, quelqu'un qui représente bien votre pays au sein des instances internationales, qu'ils soient européennes ou mondiales. C'est un ardent défenseur de la FIBA, de la structure fédérative, de la France, de sa langue et des intérêts qui vous concernent. Il a un sacré caractère, a une forte personnalité mais la relation que nous avons construite depuis maintenant plus de 11 ans est celle de l'amitié. Il peut arriver de nous disputer mais nous restons toujours unis. Vous pouvez certainement être fiers de lui, il donne une bonne image de la France au niveau de la FIBA. Vous pouvez certainement également être fiers du Comité que vous avez réélu l'année dernière. Je vous félicite d'avoir fait ce choix, dans la continuité.

La candidature de la France à l'organisation du Championnat du Monde 2010 n'a pas trouvé l'issue positive souhaitée, cela s'est joué à peu de choses. Le dossier français était très bien ficelé, il n'y avait pas de défaut particulier, seuls les votes ont eu raison du choix final.

En tant que francophile, je vous souhaite bonne chance pour le 6 juillet et pour votre candidature aux Jeux Olympiques de 2012 et je vous remercie de votre hospitalité et, Yvan, pour l'invitation.

Après bien des difficultés, la FIBA et l'ULEB ont trouvé un accord, ce qui est une bonne chose. Le Basket féminin, au niveau mondial, est plutôt sur une pente descendante, les équipes accédant aux phases finales des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques sont bien souvent les mêmes et les écarts se creusent entre le premier et le deuxième groupe. C'est un souci dû également au fait que l'on met beaucoup plus de ressources là où cela rapporte plus donc plus vers le Basket masculin. Ce sont des décisions de gouvernements, de Fédérations Nationales et tout le monde n'a pas une législation aussi précise et drastique qu'aux Etats-Unis où l'on met autant dans le Basket masculin que dans le Basket féminin.

Après bien des difficultés, la FIBA et l'ULEB ont trouvé un accord, ce qui est une bonne chose. Le Basket féminin, au niveau mondial, est plutôt sur une pente descendante, les équipes accédant aux phases finales des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques sont bien souvent les mêmes et les écarts se creusent entre le premier et le deuxième groupe. C'est un souci dû également au fait que l'on met beaucoup plus de ressources là où cela rapporte plus donc plus vers le Basket masculin. Ce sont des décisions de gouvernements, de Fédérations Nationales et tout le monde n'a pas une législation aussi précise et drastique qu'aux Etats-Unis où l'on met autant dans le Basket masculin que dans le Basket féminin.

Après bien des difficultés, la FIBA et l'ULEB ont trouvé un accord, ce qui est une bonne chose. Le Basket féminin, au niveau mondial, est plutôt sur une pente descendante, les équipes accédant aux phases finales des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques sont bien souvent les mêmes et les écarts se creusent entre le premier et le deuxième groupe. C'est un souci dû également au fait que l'on met beaucoup plus de ressources là où cela rapporte plus donc plus vers le Basket masculin. Ce sont des décisions de gouvernements, de Fédérations Nationales et tout le monde n'a pas une législation aussi précise et drastique qu'aux Etats-Unis où l'on met autant dans le Basket masculin que dans le Basket féminin.



INTERVENTION

Tous les ans j'attends avec impatience ce moment, je savoure ce plaisir de venir devant vous faire le bilan d'une saison bien remplie... c'est sûrement mon ego qui est chatouillé. Désolé mais après une année difficile cela me fait du bien. Si je rabâche en bon pédagogue, c'est pour vous convaincre, et surtout pour vous convaincre d'être vigilant... je connais trop les dérives traditionnelles du pouvoir, pour ne pas vous demander d'exercer ce contrôle bien nécessaire.

Donc, désolé si je vous répète tous les ans la même chose c'est pour vous assurer que j'ai besoin de vous.

J'ai besoin de l'écho que vous me faites, ceci afin de me permettre aussi de ne pas oublier l'origine de notre présence ici, ne pas oublier les engagements facilement pris la veille d'une élection.

Personnellement c'est comme cela que je travaille pour SERVIR une cause, en RESPECTANT les actrices et les acteurs et évidemment en prenant des RISQUES.

Où j'entends déjà, car je vous connais bien, certains dire "il est pénible, il nous répète tous les ans dans le rapport moral, ces notions de service, de travail bien fait, de respect, d'écoute, de communication, de démocratie", d'autres penser de manière plus amicale que je reste le fervent défenseur des mêmes valeurs depuis toujours... ce n'est pas vous finalement que j'essaie de convaincre de cela... mais c'est bien à moi que je fais la leçon et ce publiquement, je ressasse ces idées pour ne pas être tenté de les oublier, pris par les fastes de la vie parisienne... La nature humaine ayant tendance à nous isoler...

C'est pourquoi dans le rapport moral vous trouverez les engagements pris et les valeurs qui les soutendent : cette année je vous ennuierais ou attirerais votre attention sur trois des domaines spécifiques du rôle de Secrétaire Général :

A ce sujet, une parenthèse s'impose dans mon rapport moral, au chapitre concernant les orientations 2004/2008, je parlais bien des orientations administratives du Secrétaire Général :

SERVIR : C'est une noble cause que nous servons

- Servir ne se décrète pas
- Servir c'est un choix pour un mode de vie
- Servir c'est se surpasser pour réussir
- Servir n'est pas désuet mais bien d'actualité
- Servir ce n'est pas compter son temps
- Servir n'entraîne pas l'autorisation, l'excuse de l'incompétence.
- Servir c'est exaltant
- Servir c'est ne pas attendre un retour autre que la satisfaction d'avoir servi.

RESPECT : c'est fondamental de servir en respectant et en étant respecté

- Respect de nos engagements, pour durer
- Respect des règlements pour être équitable
- Respect de l'adversité pour grandir
- Respect des missions de chacun
- Respect des personnes bien évidemment...

PRENDRE DES RISQUES : Comment diriger sans prendre de risques ?

- C'est obligatoire pour entreprendre
- C'est indispensable pour innover
- C'est nécessaire pour mener des réformes
- C'est évident pour appliquer des décisions
- C'est délicat quand on s'oppose.

Ces trois notions vous les retrouvez tout au long de notre saison dans votre implication pour le basket, vous les retrouvez aussi dans les différents bilans des commissions qui composent ce rapport ; que chacune et chacun ont effectué sans forfanteries, sans tricherie.

RAPPORT MORAL

Année sportive 2004/2005 marquée par l'élection d'un nouveau Comité Directeur, élu pour 4 ans (2004/2008). Cette élection a été dans la continuité des précédentes ; aucun grand chamboulement, la confirmation des mêmes personnes aux postes clefs de votre fédération, "un plébiscite" pour le Président sortant Yvan MAININI ; un renouvellement bien nécessaire de nos instances mais ce, à dose raisonnable afin d'assurer la continuité de notre structure mais aussi apporter un nouvel élan et de nouvelles idées; c'est ainsi que huit nouvelles et nouveaux élu(e)s sont venu(e)s apporter leurs compétences et leurs avis au Comité Directeur.

PAR FRÉDÉRIC JUGNET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FFBB

Une féminisation de notre Comité Directeur a été effectuée avec succès puisque huit femmes nous rapprochent du seuil de la parité avant la date limite de mise en application (2008).

Cette élection n'a pas soulevé d'engouement excessif, n'a pas soulevé d'opposition majeure, n'a pas donné lieu à une campagne électorale démesurée qui nous aurait emmenés dans des combats inutiles et dans des pertes de temps et d'énergie. En effet, vous aviez les éléments pour juger, apprécier le travail effectué par l'équipe sortante.

C'est pourquoi le mandat 2000/2004 a pu se terminer dans la sérénité, à aucun moment n'a été troublé par la préparation des élections.

Un fait marquant pour notre fédération, le retrait volontaire après de très nombreuses années de très bons et de très loyaux services de Jean-Claude BOIS. Il ne m'appartient pas de faire l'historique de son très long parcours à la Fédération et des très nombreuses missions qu'il a menées à bien pendant sa carrière au service de notre sport. Merci Jean-Claude.

Au niveau administratif cette élection était aussi un challenge sérieux à relever, en effet c'était l'application de nos nouveaux statuts, avec un scrutin qui se voulait sûr, rapide et efficace ; le vote électronique s'est déroulé dans d'excellentes conditions tant sur le plan matériel que sur le plan juridique ; aucune ombre au tableau.

Dans la foulée de ces élections un nouveau Bureau et des nouvelles commissions ont été mises en place avec de nouveaux projets qui apparaissent dans le "Projet de Politique Fédérale 2005-2009"... il ne nous reste plus qu'à faire et donc à tenir nos engagements.

STATUTS & RÈGLEMENTS

Jamais nous ne stopperons cette longue réflexion entreprise depuis toujours sur la réforme, la refonte de nos statuts et de nos règlements, tout simplement parce que jamais ils ne seront parfaits ; cette quête de perfection est illusoire car sans cesse, le contournement, la créativité des personnes, font que nous sommes obligés de réajuster nos textes.

En parallèle, les exigences des textes qui régissent notre travail nous obligent aussi,

trop souvent, à refaire nos statuts, règlement intérieur, règlement disciplinaire, règlement financier... C'est un vrai parcours du combattant que nous devons effectuer dans ce domaine.

Par contre dans notre méthode de travail nous pouvons vous consulter grâce à Internet, vous transférer les projets et obtenir ainsi vos avis circonstanciés sur chaque modification, ce qui est loin d'être négligeable. Simplifions nos règlements, simplifions nos modes de communication et donc rendons l'information efficace pour tous, mais cela ne peut se faire à n'importe quel prix.

La simplification fait aussi appel à une valeur que je ne lâcherai pour rien au monde : faire d'emblée confiance aux personnes... en effet la plupart de la lourdeur de nos règlements est basée sur cette crainte qu'Autrui va tricher, contourner la règle, ... Je ne peux m'engager dans cette voie.

En effet comment construire nos règlements autrement qu'en pensant à la majorité des gens qui respectent scrupuleusement ceux-ci ; faisons confiance aux dirigeants, ils le méritent ; n'entravons pas leurs élans de générosité par un carcan, rigide et inadéquat.

Rien de neuf dans tout cela mais un choix délibéré de mode de pensée.

Respectons les responsables, les personnes qui s'engagent pour diriger nos 4.563 clubs, ils ne sont pas moins bien que nous. Ils ont tout d'abord été placés à la tête de l'association par l'ensemble de leurs licenciés et donc d'emblée nous nous devons de respecter cette nomination. Construisons nos règlements en pensant que les dirigeants des clubs ont la même ambition que nous : la réussite du basket.

À la Fédération de garantir le respect de l'équité, de l'intérêt général, c'est la continuité de notre travail en rien antinomique avec la volonté des dirigeants mais bien au contraire complémentaire.

ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Là non plus pas de grand chamboulement et un travail dans la continuité.

Un renforcement du service marketing et communication pour deux raisons :

- un nouvel élan à notre revue fédérale "Basketball"
- une valorisation de notre secteur féminin par la recherche de partenaires nouveaux pour la Ligue Féminine.

Dans le domaine juridique un apport supplémentaire a été nécessaire car aussi bien au niveau national qu'international, nous avons de plus en plus besoin d'être bien et mieux armés pour éviter ou pour affronter les procédures.

Cette saison a vu aussi se développer l'aide aux clubs, aux comités et aux ligues dans ce domaine du conseil juridique aussi bien pour une tractation immobilière que pour un contentieux employeur / employé et bien entendu pour des problèmes inhérents à notre activité, problèmes disciplinaires, sportifs, ...

En marge de ces aspects juridiques mais toujours dans le domaine du conseil un responsable des salles-et-terrains a été recruté ; il est l'interface entre les collectivités, les fabricants et la fédération ; c'est une valeur ajoutée pour notre structure. Tout ceci pour affirmer avec force la continuité de cette volonté de rendre notre structure administrative toujours plus performante et toujours plus à l'écoute de vos préoccupations, c'est un service qui doit être de qualité et disponible.

La simplification administrative est également une recherche constante pour tous les services aussi bien dans la rédaction de nos courriers que dans le contenu de nos textes réglementaires.

Globalement une administration performante, des salarié(e)s dévoué(e)s à la cause du basket ; le travail est fait très correctement, avec un bon état d'esprit.

ORIENTATIONS POUR CE MANDAT 2004-2008

Nous devons :

- débattre avant les décisions et nous devons communiquer après celles-ci et ce grâce aux moyens modernes de communication et ainsi gagner en démocratie. Même si c'est nous qui sommes élus pour diriger, même si vous nous avez désignés pour prendre ces décisions ; sans fuir nos responsabilités, améliorons notre système de communication.

Nous devons :

- anticiper sur les évolutions aussi bien de société que technologique.

Nous devons :

- exercer notre vigilance à tout moment; c'est pourquoi au lendemain de l'élection j'avais exprimé dans un court message ma satisfaction mais surtout la vigilance nécessaire que nous nous devons d'avoir

vis-à-vis de nos dirigeants, donc de nous-même ; c'est un devoir d'être constamment les garants de ce fonctionnement démocratique...

Enfermés, que nous pourrions être dans "l'isolement de nos élections", nous serions alors coupés de la réalité quotidienne, carburant de nos actions.

Confortés que nous pourrions être par un score élevé nous ne serions pas incités à la remise en question.

Ce confort pourrait nous laisser, au contraire, nous endormir sur des lauriers que nous n'aurions pas glanés... merci de contribuer chacun à votre façon à cette vigilance dans l'intérêt de notre fédération.

Nous devons :

- préparer pendant ces 4 années de mandat, le terrain pour la future équipe qui dirigera la FFBB.

Nous devons :

- donner les moyens à nos structures départementales ou régionales, d'être mieux armées pour traiter les dossiers juridiques afin d'éviter d'être déjugées sur la forme alors que le fond mérite sanctions.

Nous devons :

- continuer à travailler sans relâche pour que notre sport reste attractif auprès des enfants du minibasket, pour que nos jeunes considèrent l'arbitrage comme une dimension intégrale du basket, pour que nos dirigeants soient fiers de donner de leur temps pour ce sport et pour l'éducation des jeunes.

Bien sur que ces engagements sont réalisables, ils dépendent uniquement de notre volonté, de notre sérieux et de notre travail... exercez votre devoir de vigilance et signifiez-nous tout écart ou non respect de ces engagements.

Nous nous devons d'être à la hauteur de la tâche et surtout de vos attentes.

Devant l'immensité de la tâche, devant la responsabilité que vous nous donnez, la confiance que vous nous accordez, restons humbles et à l'image de la vulnérabilité de l'Homme au travers des éléments naturels (Tsunami), souvenons-nous que nous ne sommes que les maillons d'une chaîne et que la fraternité peut aider souvent à surmonter bien des problèmes.

"Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions".



LA COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS

PAR JEAN BAYLE LESPITAU

tation relative à l'activité d'agent sportif : organiser les examens, expliquer aux groupements sportifs les nouvelles dispositions mises en place, vérifier leur application.

A cet effet, elle a exercé un contrôle exhaustif de tous les éléments en sa possession : contrats de mandats envoyés par les agents (dans un délai de un mois après leur signature), les contrats de travail passés entre les joueurs et les clubs et enfin les informations issues des comptes annuels des clubs.

La Commission des Agents Sportifs a été créée en juin 2002 par la loi du 6 juillet 2000, modifiant la loi du 16 juillet 1984, dont les modalités ont été précisées par plusieurs décrets de 2002 et 2004. Elle s'est attachée à mettre en place cette nouvelle réglemen-

clubs, de ne traiter qu'avec un agent sportif licencié par la Fédération. Certes, il est tout à fait exceptionnel qu'un contrat soit passé directement par l'intermédiaire d'une personne non licenciée. En revanche, il a été relevé dans plusieurs cas qu'un agent licencié intervenant en fait pour le compte d'un tiers non licencié ou encore que le règlement des commissions soit effectué à une société alors que les mandats ont été donnés, dans des conditions régulières à une personne physique.

1/ Pour l'essentiel, les irrégularités constatées proviennent de la méconnaissance d'une des dispositions les plus importantes de la réglementation, à savoir l'obligation, pour les

partie du salaire d'un joueur à une société implantée à l'étranger. Le club court un risque d'ordre fiscal voire pénal qui sont loin d'être négligeables. Ces différentes constatations ont été présentées au Comité Directeur de la Fédération et ont fait l'objet d'un courrier adressé à chacun des clubs et à chacun des agents.

La commission estime que son objectif premier est de faire en sorte que la nouvelle réglementation soit respectée par tous. Il est également à noter que la Fédération a fait l'objet, comme toutes les Fédérations de sports collectifs d'une mission conjointe des Inspections générales diligentées par le Ministère des Finances et le Ministère de la Jeunesse des Sports

et de la Vie associative. Les conclusions ont été rendues le 1^{er} avril 2005. Un projet de loi est en cours de préparation. Il devrait prendre en considération les conclusions de cette mission et une partie des demandes faites par les Fédérations sportives. Enfin, une nouvelle session d'examen a été organisée le 27 avril 2005. Les résultats ont été validés par le Comité Directeur du 13 mai. 9 candidats sur 17 inscrits ont été reçus. Il n'est pas inutile de rappeler que seuls les agents licenciés par la FFBB peuvent exercer cette activité. La liste de ses agents est disponible sur le site Internet de la Fédération. On y trouve également les coordonnées de chaque agent.



LA COMMISSION TECHNIQUE FÉDÉRALE

Statut de l'Entraîneur

La mise en place d'une validation a priori pour tous les entraîneurs des championnats de France, assortie d'une Attestation de Sursis à Revalidation pour ceux qui reprennent une activité au niveau national après une interruption, est entrée dans les usages.

La procédure dérogatoire devient de plus en plus exceptionnelle.

Tous les constats annuels confirment que le Basket est prêt à envisager une revalorisation qualitative et paritaire de ses exigences statutaires, bien évidemment assortie d'une souplesse d'application pour tous les entraîneurs régionaux en place dans nos championnats de France, vu le nombre existant de brevétés

d'état formés par la Direction Technique Nationale, et le flux confirmé des nouveaux brevétés formés chaque année. Pour mémoire, il se confirme que plus des 2/3 des entraîneurs en place ont une qualification validée supérieure à celle exigée par le Statut.

La Commission a pris acte de la décision du Comité Directeur, suite à la demande de la D.T.B.N., de changer le système de revalidation. Désormais, les Entraîneurs sont tenus de participer à un week-end annuel de revalidation organisé en pré-saison par niveau de championnat de France.

Candidature en Championnat de France Jeunes

La confirmation d'un nombre très important de candidatures,

entraîne des déceptions. Une large concertation a été reconduite.

Le remaniement expérimental du dossier et de la procédure ont été confirmés à travers les deux idées fortes remodelées :

1/ La pré-candidature obligatoire (mars) inclut la désignation de l'entraîneur envisagé, une présentation non quantifiée de la structure du club candidat, et un avis départemental.

2/ La double valorisation de l'acquis en championnat de France, en fonction de sa présence dans le championnat de France concerne les 5 dernières années et en fonction de la qualité de son parcours dans ce champion-

nat de France 2004-2005, a été confirmée.

Liées au renforcement de la fiabilité de la composition de l'équipe, ces dispositions valorisent la formation inscrite dans la durée, et contribuent au relèvement du niveau de nos clubs formateurs, et de ces évaluations nationales. L'engouement vérifié pour les championnats de France féminin et l'augmentation des places réservées pour les équipes des clubs de Ligue Féminine et de Nationale 1 Féminine amène à souhaiter l'élargissement de ce championnat de France Cadettes en s'inspirant du modèle masculin, donc en instaurant un Championnat 2^e division élargi, permettant la mise en place d'un championnat Cadettes 1^{er} division.

LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission s'est réunie quatre fois au siège de la Fédération pour examiner les comptes de résultat et bilans des différents comités départemen-

taux, ligues et zones. A chaque réunion, le trésorier a présenté le suivi des comptes de la Fédération.

Le résultat des analyses a été présenté au Président Fédéral.

Remerciements pour le travail bénévole accompli par les membres qui composaient l'ancienne commission et à mon prédécesseur, Walter LUTHI.

LA COMMISSION DES JEUNES

PAR BERNARD GAVA



Pour la Commission Fédérale des Jeunes, quel est le fait le plus marquant de cette saison ?

Sans aucun doute, l'opération basket école dénommée OBE qui préconise, dans le cadre de la convention FFBB - Ministère de l'Education Nationale, le développement d'un partenariat entre un club et une ou plusieurs écoles primaires. Nous avons fixé la barre à 6000 partenariats pour juin 2005 et nous n'en comptons que 2800 aujourd'hui.

Doit-on considérer l'opération comme un échec ?

Non, surtout pas !!! Il faut juger le reste manquant seulement comme un retard pris dans le temps qui passe trop vite et des emplois du temps surchargés. Malgré les multiples communications répétitives, notamment par le sommaire hebdomadaire du secrétaire général, par l'envoi directement aux clubs du guide "Centres de ressources" expliquant le concept et la mise en œuvre, par la revue EPS, par les revues spécialisées, par le site Internet de notre fédération, on se rend compte que notre système associatif, pour des raisons diverses, louables ou non, excusables ou non, est conditionné par la volonté et la disponibilité de ceux qui le gèrent. De ce fait, nos comités, et surtout nos associations, peuvent avoir d'autres priorités dans d'autres actions qu'ils jugent plus prioritaires; ce qui peut expliquer, en partie, la moitié manquante.

Comment pallier ce déficit et dynamiser cette opération pour la généraliser ?

Il est important qu'à tous les niveaux de notre système nous

fassions une des priorités car l'école a toujours été un vecteur déterminant dans le choix d'une discipline sportive chez l'enfant. Pour se faire, il faut dans un premier temps bien s'imprégner du concept et bien faire comprendre que nous apportons des aides en moyens matériels et en supports pédagogiques pour les enseignants. Il appartient à ces derniers de les utiliser ou non. Le bilan sur cette opération est en cours. A la rentrée scolaire prochaine nous pourrions nous faire une idée précise de la perception émanant du milieu enseignant. L'opération continue de la même manière pour la saison qui vient en gardant l'espoir que des partenariats entre clubs et écoles primaires se développent et se généralisent dans le temps.

Les labels École Française de MiniBasket progressent ?

Rappelons que recevoir cette distinction, c'est s'inscrire dans l'excellence, dans l'exemple et dans une éducation sans reproche. Le groupe de travail qui gère le fonctionnement procède à des visites pour maintenir ou enlever le label et certaines écoles ont perdu leur titre pour en avoir oublié les règles essentielles de conduite édictées par la charte.

Aujourd'hui, nous approchons les 150 EFMB; ce qui nous semble correspondre à la progression souhaitée. Nous avons présagé 450 EFMB pour 2008 mais les différents bilans établis nous laissent penser que 300 serait un nombre plus réaliste.

Il nous est souvent dit par les dirigeants d'EFMB qu'on ne peut comprendre les bienfaits de cette distinction qu'en se lançant dans le challenge parce qu'il oblige une remise en cause de ses fonctionnements de routine.

La fête nationale MiniBasket connaît toujours le même succès

C'est devenu une tradition pour ne pas dire une obligation. Les organisations sont bien rodées même si parfois il y a quelques dysfonctionnements mais qui restent bénins par rapport à la

logistique soulevée. Aucun comité ne fait l'impasse sur la fête du MiniBasket. Les partenaires sont attirés par cette manifestation et il est très important et crucial qu'ils retrouvent, au travers du bilan et du compte-rendu que nous renvoyons les comités, un juste retour de leurs investissements en terme de dotations. Cette année encore, chaque enfant va recevoir l'équivalent de dix Euros pour l'ensemble des gadgets distribués.

leitmotiv: "Pas un comité sans son forum de MiniBasket". La Commission Fédérale des Jeunes peut s'associer à l'organisation. Un groupe a été créé afin de pouvoir répondre aux différentes attentes des départements désireux de créer cette manifestation.

Quelles sont les autres actions menées par la Commission des Jeunes ?

Le groupe Arbitrage du MiniBasket, en association avec la

multitude des actions engendrées y sont très certainement pour quelque chose. Cependant, l'environnement socioculturel de l'enfant évolue avec le phénomène des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Attirantes et alléchantes, elles l'accaparent dans ses instants de loisirs, et ce, au détriment d'autres choses. Il est vital que nos dirigeants dans nos clubs prennent conscience de ce problème. L'enfant veut jouer et



Les forums du MiniBasket se développent un peu partout

C'est un des objectifs principaux que la commission s'est fixée pour les quatre années à venir. A la rentrée de septembre, aura lieu le 8^{ème} forum national plébiscité par une forte majorité des participants des années antérieures. Il a fait des petits car on voit naître dans certains comités les forums départementaux du MiniBasket. Nous sommes persuadés de la nécessité de tels regroupements car c'est un moyen d'échange avec les dirigeants de clubs sur les actions possibles pour dynamiser le MiniBasket dans les associations. Nous avons donc, comme nous l'avons fait pour la fête dans le temps, lancer le

commission des arbitres, a réalisé une affiche grand format sur les 4 règles essentielles du MiniBasket. Rappelons que ces règles ont été éditées et sont téléchargeables à partir du site Internet de la fédération.

Un autre groupe, avec des représentants de la Direction Technique et de la Commission Formation, élabore une procédure d'information et de formation des personnes intéressées par la fonction d'assistant de MiniBasket. Les contenus sont, depuis le dernier forum, testés dans des comités départementaux pour ensuite être présentés et adoptés.

En conclusion

Notre MiniBasket est toujours en plein essor. La diversité et la

nous avons, par nos opérations, des moyens de l'y intéresser encore faut-il ne pas trop tarder pour les mettre en application.

A tous les membres de ma Commission des Jeunes

Thierry BALLESTRIERE
Benoît BENITEZ
Jean-Pascal BOISSE
Jean-Marie CATHERINE
Jean COSQUER
Henri COUCHARRIERE
Jacques DENEUX
Claude ENGRAMER
Nadine GRANOTIER
Gérard GRUNENWALD
André LE BASTARD
Jean-Jacques MERIC
Lionel MOYET
Gérald NIVELON



LA COMMISSION MARKETING-COMMUNICATION

PAR FRANÇOISE AMIAUD

des équipes depuis les périodes de préparation jusqu'aux matches officiels en France et à l'étranger. Ces deux qualifications ont donné lieu à la réalisation de deux posters diffusés tout au long de l'année aux clubs, comités et ligues.

C'est aussi dans le cadre de la communication autour des équipes de France que nous avons mis en place un système de conférences de presse téléphoniques qui permet de réagir plus rapidement sur l'actualité de nos sélections féminines et masculines.

Nous avons également couvert la communication et les relations presse du championnat d'Europe des filles de moins de 20 ans organisé en Bretagne durant l'été, avec entre autre la réalisation des visuels, des affiches, des programmes officiels, d'un site internet dédié, de la tenue des scores en temps réels et des relations presse avec deux personnes en permanence pour couvrir les différents sites des rencontres.

Au même moment, pour une activité plus ludique, la FFBB était présente au Stade de France dans le cadre de l'opération "La Plage au Stade" pour promouvoir ses activités. Trois terrains de Basket étaient mis en place et dix personnes ont encadré et accueilli les enfants et les parents pendant huit jours. 40.000 personnes ont ainsi découvert le Basket et le Beach Basket que nous avons testé à cette occasion.

Cette pratique fut inaugurée pendant deux jours à St-Jean de Monts dans le cadre du Tournoi minimes de La Mie Câline avec des animations, des visuels, des relations presse et trois personnes du service sur place.

Nous avons également été présents lors de la journée du Sport à La Villette à Paris, au salon du Sport en novembre et au Salon des métiers du Sport au mois de janvier.

La présence toute l'année de la Fédération sur le terrain est indispensable et se manifeste aussi par des lots et des aides aux organisateurs sur de très nombreux tournois et animations faites par des clubs, des comités, des ligues et des

associations qui font la promotion du Basket. Plusieurs dizaines de milliers de dotations ont ainsi été distribués !

JEUNESSE

En collaboration avec la Commission des Jeunes, le service communication a travaillé sur l'ensemble de l'Opération Basket École avec la réalisation des CD Rom pédagogiques, d'une publicité et d'une adaptation presse diffusée au plus grand nombre ainsi que la réalisation du guide du club CRT et la gestion des relations avec Molten pour les ballons et les envois aux clubs.

C'est également avec la Commission des Jeunes que nous avons travaillé sur la création d'une affiche sur les règles essentielles du Basket ainsi que sur le bon déroulement de la Fête Nationale du Mini-Basket avec la signature de nouveaux accords de partenariat au niveau national avec : Stabulo, TPS, Wringley, Tic Tac, Ferrero, Babybel et les éditions Bamboo qui ont réalisé le visuel de l'affiche et les BD adressées à tous les enfants participants.

C'est aussi à l'occasion de la FNMB de l'an dernier que nous avons lancé une opération de parrainage pour les poussins et les poussines avec des ballons et des posters à gagner pour les heureux parrains. La Commission des Jeunes a d'ailleurs souhaité renouveler l'expérience cette année.

PARTENARIATS

Toujours au registre des partenaires, il faut noter l'arrivée de La Mie Câline parmi les nouveaux fournisseurs de l'Équipe de France Masculine (à ce titre leur logo est présent sur leur short) et de nombreuses opérations réalisées avec cette enseigne déjà présente dans le Basket depuis quelques années avec l'organisation du Tournoi La Mie Câline Basket Go.

Un accord important a été signé aussi avec la société GES qui devient ainsi fournisseur des Équipes de France et avec laquelle la FFBB travaille sur le développement de buts de Basket pour nos différentes pratiques (plein air et école). La société Ferrero est égale-

ment devenue partenaire de la FFBB avec la mise en place d'actions de grande envergure pendant cette année dans les hypermarchés et les supermarchés français. L'image de l'Équipe de France a ainsi été présente sur de nombreuses PLV et des jeux proposés à tous les consommateurs de produits Kinder. Une autre grande opération avec les produits Nutella sera proposée en septembre, période de prise des licences.

C'est également sur la promotion liée à la prise de licence que nous avons mené des actions avec le groupe Carrefour en septembre 2004 pour faire la promotion du Basket en clubs avec de très nombreux encarts publicitaires presse et internet et des remboursements d'une partie du prix de la licence assurés par notre partenaire.

Les relations avec BUT ont donné lieu à l'organisation des deuxièmes journées de l'arbitrage avec la FFBB. Ce fut un succès important avec une augmentation majeure des sites participants au niveau national. Cette année 3 comités ont été récompensés par But pour leur parfaite organisation.

But était présent aussi sur le double DVD réalisé sur l'arbitrage et distribué aux comités et ligues et mis en vente à la boutique de la FFBB.

Des nouveaux contrats ont été conclus avec les sociétés Junkers (parquets) et Spalding. C'est en effet cette marque qui développera le nouveau ballon officiel de la LFB et deviendra ainsi fournisseur officiel de la Ligue Féminine. C'est également dans le cadre du développement de la Ligue Féminine qu'un nouveau poste de chef de produit a été créé dans le service.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

Le service a également réalisé le dossier de candidature de la FFBB à l'organisation du Championnat du Monde de Basket 2010. Il s'agissait là d'un document technique et prestigieux élaboré avec le concours de l'agence Publicis qui travaille également sur le dossier de Paris 2012. En plus du dossier de candidature, le service

a réalisé les éléments de présentation ainsi qu'un clip présentés à Kuala Lumpur en Malaisie devant le Bureau Central de la FIBA. Bien entendu la déception fut grande à l'annonce du vote, tant les espoirs et le travail réalisé étaient grands. Petite consolation, le dossier fut récompensé au Top Com (l'équivalent de Césars pour les agences de communication) pour sa qualité, son originalité et son professionnalisme.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous soutenons la candidature de Paris à l'organisation des JO de 2012. C'est ainsi que le service a travaillé avec le réseau des agences France Telecom en Ile-de-France pour faire la promotion du Basket avec des jeux, des concours, des visuels. Nous travaillons aussi à l'organisation d'une journée de promotion de la candidature de Paris, le 5 juin prochain sur les Champs-Élysées avec l'ensemble des Fédérations Olympiques. Parmi les nouvelles réalisations, à noter la nouvelle formule de la Coupe de France avec des finales sur 2 jours à Bercy ! Une communication sur cet événement est faite autour de la pratique et de la découverte du Basket sous toutes ses formes. A terme nous devons tous travailler pour faire de ce premier week-end Basket à Bercy une grande fête populaire de notre sport ouverte à tous.

Hormis l'organisation des matches des équipes de France, le service communication - presse a travaillé sur les visuels, les sites internet, les relations presse et la communication pour le Tournoi de la Fédération à Villeurbanne qui fut une grande réussite. De même nous avons assuré la communication et la promotion des France Basket Camps dans différents supports et en partenariat avec Ferrero.

En terme de promotion, de nombreuses actions ont été menées autour du maillot de l'équipe de France via des jeux avec la presse, la radio, via des organisations caritatives et des tournois divers. Des ballons ont souvent été proposés également pour assurer de la présence et de la promotion

autour du Basket dans les médias et sur les terrains. C'est également dans ce cadre que nous avons réalisé une nouvelle édition du CD Rom de l'histoire des matches des Équipes de France Masculine et Féminine pour en faire un outil de promo-

tion et d'information pour les journalistes, les anciens internationaux et tous les amoureux du basket et des statistiques.

Dans les projets à venir, la revue BasketBall va être modernisée et le contenu va être sensiblement augmenté

toujours dans un souci de proximité avec les clubs et les comités. Il en est de même avec le site internet de la Fédération qui va être relooké et qui se verra ajouter de nombreuses fonctionnalités pour plus de convivialité, d'informations et de ser-

vices pour nos licenciés et le grand public. C'est dans ce cadre que nous avons testé cette année la possibilité de poser des questions en direct à Tony Parker en partenariat avec le site de la FIBA.

D'autres projets vont voir le jour la saison prochaine sous

l'impulsion de la Commission Communication nouvellement constituée et composée de : Françoise Amiaud, Yannick Supiot, Daniel Sibot, Jean-Marc Jehanno, Luc Valette, Jean-Pierre De Vincenzi et Raymond Bauriaud.



LA COMMISSION FÉDÉRALE JURIDIQUE

PAR ROSELYNE BIENVENU

ble 10 ans et qui offre la possibilité d'évoluer dans tous les championnats sans être considéré comme "joueur étranger";

■ Dont 575 demandeurs étaient titulaires d'un titre de séjour d'un an et qui offre la possibilité d'évoluer dans tous les championnats avec un statut de "joueur étranger".

■ 5.475 demandes traitées en premier niveau par les comités départementaux :

• Dont 1.686 demandes se rapportaient à des joueurs âgés de moins de 18 ans (qui ne sont pas considérés comme "joueur étranger" jusqu'à leur majorité),

• Dont 3 789 demandes se rapportaient à des joueurs âgés de plus de 18 ans.

2/Les lettres de sortie : cette année 1 031 lettres de sortie ont été demandées ou délivrées aux fédérations étrangères.

3/La permission, dans 65 dossiers, à un joueur de bénéficier d'une licence A après deux années consécutives de mise à disposition dans le cadre

d'une licence T (article 414-3). 4/Divers dossiers dont le suivi des indemnités de formation aux groupements sportifs d'origine.

SECTION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Responsable : Philippe COULON

Après une première réunion en novembre 2004 sur les unions, le groupe - dans sa nouvelle composition - s'est réuni pour la première fois le 8 avril.

Au cours de cette réunion ont été mises en place les principales actions pour les années à venir, qui s'inscrivent dans une volonté de simplification des règlements approuvés par le Comité Directeur fédéral.

1/Une attention particulière sera apportée aux différents documents que les ligues régionales et comités départementaux doivent adresser à la commission juridique en application de l'article 206 des règlements généraux :

• modifications éventuelles des

statuts et règlement intérieur ;

• procès verbaux des assemblées générales et des réunions des comités directeurs et des bureaux ;

• règlements sportifs

Il sera proposé aux ligues et comités d'adresser ces documents par messagerie.

Les membres du groupe vont dans un premier temps exploiter les règlements sportifs des ligues régionales dans un but d'aide et de conseil par rapport aux constatations qu'ils feront.

Cette même opération sera ensuite menée avec les règlements départementaux.

2/Les ligues et comités, fai-

sant part à la commission juridique des délégations accordées à leurs commissions, recevront un avis d'enregistrement confirmant ces délégations.

3/Une réflexion sur les unions a été engagée, dans le prolongement des premières conclusions rendues en novembre 2004. Elle devrait déboucher sur des propositions de modification du règlement pour 2006-2007.

4/Le nombre de dossiers particuliers traités cette année est de 113 (contre 137 l'année dernière). La ventilation de ces dossiers par grand type est la suivante :

Types de dossiers	Saison 2003/2004	Saison 2004/2005
UNION (création, dissolution)	44	36
FUSION	39	29
CHANGEMENT DENOMINATION	15	10
SCISSION, AUTONOMIE et		
CESSION DE DROITS SPORTIFS	15	15
DELEGATION de POUVOIRS	23	21
DIVERS	1	2
TOTAL GENERAL	137	113

SECTION DISCIPLINE

Responsable : Jacky RAVIER

Au 30 avril 2005, la section a eu à traiter 73 dossiers au cours de 8 réunions. Ces réunions ont été nécessaires afin

d'examiner les dossiers, d'auditionner les personnes souhaitant être entendues. Deux ou trois réunions auront lieu avant

l'assemblée générale pour examiner les dossiers restants, qui sont pour l'instant au nombre de 21.

Le tableau ci-après ventile les décisions rendues par la section.

	Au 30 avril 2004	Au 30 avril 2005
Nombre de dossiers traités	76	73
Sanctions à l'encontre de groupements sportifs		
Perte rencontre par pénalité	2	4
Amende	6	2
Interdiction de recrutement	1	0
Sanction sous réserve	6	0
Sanctions à l'encontre de licenciés		
Avertissement	16	21
Blâme	11	15
Suspension avec sursis	19	15
Suspension ferme	1	7
Suspension ferme et sursis	51	36
dont suspension égale ou supérieure à un an ferme	3	4
Retrait provisoire de licence	1	0
Radiation de la FFBB	0	1
Sans suite	7	20
Transmission CA	1	0
3 ^e et 4 ^e fautes techniques/disqualifiantes sans rapport	129	127

Si le nombre de dossiers reste toujours aussi élevé, le plus inquiétant est la gravité des faits reprochés et donc des sanctions qui en découlent légitimement.

A titre d'exemple, la commission a été amenée à infliger, au cours d'une même réunion, des sanctions allant de 36 mois de suspension dont 18 mois ferme pour voie de fait, 5 ans de suspension ferme pour fraude et la radiation avec demande d'extension aux fédérations affinitaires pour violence caractérisée.

L'année dernière, les officiels ont été sensibilisés sur la

nécessité d'être très précis dans la rédaction de leur rapport, principalement dans la nature des insultes. La commission constate à ce titre une certaine amélioration qu'il y a lieu de poursuivre.

En revanche, à plusieurs reprises, des officiels ont rédigé un rapport à l'encontre de joueurs ou entraîneurs pour des incidents qui se sont produits durant la rencontre sans pour autant avoir utilisé les sanctions prévues dans le règlement de jeu : dans de telles situations, la commission n'a pu que classer le dossier sans suite.



LA COMMISSION SPORTIVE

PAR MARIE-NOËLLE SERVAGE

• élaboration des calendriers (juillet-janvier)
• enregistrement des Coupes de France (septembre-octobre)
• tirages au sort des Coupes de France (octobre à avril)
• appels d'offre (novembre-décembre), attributions (janvier-février) et affectations (mars-avril) des finales de Championnat de France.

■ **Les tâches régulières :**

• dérogations horaires
• enregistrement des résultats
• suivi des classements

• contrôle du respect des règlements
• traitement des réserves
• enregistrement des fautes techniques et disqualifiantes

L'année 2004-2005 a été marquée par la mise en place de la nouvelle formule de la Coupe de France qui a été scindée en deux : Coupe de France Robert BUSNEL pour les garçons et Coupe de France Joë JAUNAY pour les filles d'une part et Trophée

Coupe de France masculin et féminin d'autre part. Cette modification a permis de relancer l'intérêt pour des clubs de niveau intermédiaire qui ont pu désormais accéder à une finale... à BERCY le samedi et être invités par la Fédération à assister à la journée finale des Coupes de France au POPB le dimanche. Les championnats seniors se sont déroulés dans de bonnes conditions. La Commission a été cependant amenée à ouvrir

de trop nombreux dossiers relatifs à une méconnaissance des règlements par les groupements sportifs. Il est rappelé la nécessité pour chacun de prendre connaissance outre des règlements généraux mais aussi des règlements sportifs propres à chacune des catégories concernées. Les championnats jeunes ont acquis une véritable légitimité et le nombre important de candidatures démontre la pertinence de ce championnat.

Suite aux élections fédérales et au renouvellement du Comité Directeur, j'assume depuis janvier 2005 la Présidence de la Commission Sportive.

Je souhaite avant tout remercier Jean-Marc JEHANNO qui m'a précédé pendant 3 mandats et qui laisse une Commission structurée et opérationnelle.

Mes remerciements vont également aux membres de la Commission : Mesdames DELPEYROUX et RENARD, Messieurs COURTIN, MORIAUX et ROMERO qui ont permis d'assurer la gestion des compétitions.

La fin de saison a permis d'assurer une transition en douceur sans affecter le déroulement des divers championnats et coupes.

En effet, la Commission Sportive connaît une activité ininterrompue nécessitant un suivi continu et donc une présence régulière. Ainsi, la Commission se réunit tous les mercredis tout au long de la saison pour effectuer les tâches habituelles sans compter les réunions plénières et la participation à des groupes de travail, à des réunions transversales avec d'autres Commissions ou à des réunions spécifiques en fonction de l'actualité de la Commission.

BILAN DE LA SAISON

Une saison à la Commission Sportive est marquée par la superposition de temps forts et de tâches régulières :

■ **Les temps forts :**

• établissement des classements de fin de saison (avril-mai-juin)
• enregistrement et contrôle des engagements (juin)
• constitution des poules (juin-juillet)



PALMARÈS 2004-2005

CHAMPIONNATS DE FRANCE

■ Champion de France Pro A	STRASBOURB IG
■ Champion de France Pro B	ETENDARD DE BREST
■ Champion de France Espoirs Pro A	LE MANS SCM
■ Champion de France NM1	BOULAZAC BASKET DORDOGNE
■ Champion de France NM2	ADA BLOIS
■ Champion de France NM3	SO MARITIMES BOULOGNE
■ Champion de France Ligue Féminine	US VALENCIENNES OLYMPIC
■ Champion de France NF1	CHALLES-LES EAUX BASKET
■ Champion de France NF2	BASKET COMMINGES SALIES DU SALAT
■ Champion de France NF3	TARBES GESPE BIGORRE
■ Champion de France Cadets 1 ^{re} Division	CHORALE ROANNE BASKET
■ Champion de France Cadets 2 ^e Division	SAINT-QUENTIN BB
■ Champion de France Cadettes	USO MONDEVILLE
■ Champion de France Minimes Masculins	TOURRAINE BC
■ Champion de France Minimes Féminines	PARIS BASKET 18

COUPES DE FRANCE

■ Coupe de France Seniors Robert BUSNEL	GRAVELINES GRAND FORT BCM
■ Trophée Coupe de France Masculin	SO MARITIME BOULOGNE
■ Coupe de France Seniors Joe JAUNAY	BOURGES BASKET
■ Trophée Coupe de France Féminin	DUNKERQUE US
■ Coupe de France Cadets	LE MANS SCM
■ Coupe de France Cadettes	USO MONDEVILLE
■ Coupe de France Basket en Entreprise	ASC PEUGEOT MULHOUSE
■ Consolante Basket en Entreprise	AS PERSONNEL FFBB/LNB

TROPHÉE

■ Semaine des As	SLUC NANCY
■ Tournoi de la Fédération	US VALENCIENNES OLYMPIC
■ Cadets 1 ^{re} Division Groupe B	CENTRE FEDERAL BB
■ Cadets 2 ^e Division Groupe B	MJEP CORMENTREUIL BASKET
■ Cadettes Groupe B	CAVIGAL NICE SPORTS BASKET
■ Minimes Masculins Groupe B	US ORTHEZ E.B. PAU N.E. BEARN
■ Minimes Féminines Groupe B	JS COULAINES

PERSPECTIVES

La Commission Sportive est par définition une commission fonctionnelle chargée de mettre en œuvre des compétitions découlant des décisions validées par les instances fédérales. Elle doit donc véritablement se situer à l'interface des groupements sportifs et de la Fédération afin de renforcer sa capacité à analyser la situation, être une force de proposition et aider à la mise en œuvre des décisions. Quelques unes d'entre elles vont apporter des modifications substantielles :

■ Ainsi, à compter de septembre 2005, on procédera à la comptabilisation nationale des fautes techniques et disqualifiantes sans rapport infligées dans toutes les compétitions (championnats, coupes...) de tous les niveaux (département, région, France).

Le système informatique fédéral (FBI) permettra l'enregistrement et le suivi de ces fautes (la sanction sera infligée par l'entité ayant saisi la dernière faute).

■ Le Championnat de France Cadette à 48 équipes ne permettait en fait la prise en compte que de 23 groupements sportifs sur le plan national en raison du blocage de 25 places pour les groupements sportifs de LFB et NF1.

L'augmentation du nombre d'équipes et la restructuration de ce championnat va permettre de le redynamiser et de renforcer le niveau nécessaire à la progression et à la formation de notre future élite.

■ Enfin, un des objectifs majeurs de ce mandat va consister à apporter de la transparence, de la cohérence et de la simplification.

Pour commencer, la Commission Sportive va initier dès cette année une Journée de Constitution des Poules début juillet ouverte au public et notamment aux clubs de Championnat de France.

■ Par la suite, une réflexion globale sur les championnats, leur organisation, leur gestion, sera engagée.

Mais au-delà des chantiers en perspective, c'est déjà la saison 2005-2006 qui s'annonce et sur laquelle nous sommes déjà mobilisés.





LA COMMISSION BASKET EN LIBERTÉ ET NOUVELLES PRATIQUES

PAR JEAN-PIERRE HUNCKLER

sant par l'équipe des établissements pénitentiaires. Ces informations ont été diffusées aux comités départementaux de basket et à tous les établissements pénitentiaires. La prochaine phase de cette opération sera de faire signer une convention entre chaque Comité intervenant et chaque établissement recevant de manière à ce que chacun connaisse exactement ses engagements et ses droits.

Solidarité Asie

Suite au tsunami du 26 décembre 2004, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Comité National Olympique Sportif Français ont mis en place l'opération "Pour faire gagner la vie en Asie, le sport français s'engage". Conjointement la FFBB et la LNB se sont associés à cette opération.

Une commission de quatre membres a été constituée. Un site Internet a été réalisé très rapidement pour faire connaître l'opération, mais aussi pour informer des avancées sur le terrain, promouvoir les manifestations organisées pour récolter des fonds, rechercher des bénévoles pouvant traduire des textes dans les langues parlées dans ces pays. La durée de ce projet se situe entre 12 et 18 mois.

Appel à projet : femmes et sports

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports, et de la Vie Associative avec le concours du Comité National Olympique Sportif Français lancent un appel à projet "Femmes et Sports". Quatre catégories sont proposées :

- Sport au féminin
 - Sport, filles et cités
 - Sport et aventure
 - Sport : le coup de cœur
- La Fédération Française de Basketball a présenté un dossier qui lui permet de concourir dans 2 à 3 catégories.

Ce dossier a été mis en ligne sur internet, on peut y télécharger le dossier de candidature et le règlement. Un mail suivi d'un courrier ont été adressés à tous les Comités Départementaux, ainsi qu'aux associations de proximité, qui oeuvrent plus particulièrement sur ces sujets et dont nous avons connaissance.

Cyber basket

www.cyber-basket.com est un nouveau site de basket. Il agit comme une plateforme de rencontre pour tous les passionnés. Recherches et propositions sont les deux grands outils mis à leur disposition pour permettre à chacun de se construire sa pratique et vivre au mieux son sport.

Depuis le début de l'année 2005, une partie de ce site est consacrée à la recherche de partenaires ou d'adversaires, à partir de photos ou de textes.

Beach Basket

En 1997, la FFBB avait lancé le Sun Land Basket, concept qui permettait de jouer normalement sur le sable. Mais le coût, le temps de montage et de démontage, l'encombrement au stockage ont depuis le début été des freins au développement de cette opération. Lancé en juin 2004 lors des finales du tournoi de la "Mie Câlène", le Beach Basket met en avant le collectif de la pratique. Le dribble n'est pas interdit, mais le sable le rend impossible. Pour palier aux difficultés que représente les appuis et les courses dans du sable, le terrain a été redessiné.

La FFBB a avec l'aide d'un partenaire, créé un nouveau but de basket lestable, montable, démontable et transportable très facilement.

Tous ces éléments et les règles du Beach Basket semblent recevoir un accueil très favorable de ceux qui ont eu le loisir de le tester ou de le regarder pratiquer.

Une tournée pourrait voir le jour pour l'été 2006.

Convention Conseil Général de Moselle - Comité Départementale de Moselle - FFBB

Lors du premier trimestre 2004, une convention tripartite (Conseil Général de Moselle - Comité Départemental de basket de Moselle - Fédération Française de Basket-Ball) a été signée pour trois ans. Durant cette période, les acteurs se sont engagés à mettre en œuvre des actions et des moyens pour redynamiser le basket dans ce département. Un volet est consacré à des actions sur "basket en liberté - nouvelles pratiques".

Plusieurs rencontres ont été organisées entre les collectivités, le mouvement sportif associatif et les travailleurs sociaux de quartiers sensibles ou villes concernées. Il a été décidé de mettre en place une formation de moniteurs et d'ouvrir trois centres "génération basket 57" à Uckange, Metz nord et Metz Patrotte.

Durant l'été 2004, les centres ont fonctionnés normalement. Pour les vacances de la Toussaint seul le centre d'Uckange a ouvert. En Février 2005, les 3 centres étaient ouverts. Nous avons alors constaté le peu d'intérêt de la ville de Metz.

Il a donc été décidé de travailler uniquement avec la ville d'Uckange. Si la ville de Metz désire à nouveau des opérations dans ses quartiers, elle devra s'y investir selon la convention qui a été signée entre le CD et la municipalité. Une seconde formation se déroulera d'ici à fin juin pour des animateurs de Sarreguemines et de Sarrebourg. Cet été ces deux villes ouvriront à leur tour un centre "génération basket 57". Coupe du monde de 3x3 en juillet 2004 à Caorle en Italie. Pour la seconde année consécutive la Fédération Française de Basket Ball a été invitée à participer à la "3X3 world cup" organisée en Italie.

Les joueurs constituant l'équipe française des playgrounds ont été choisis lors de l'opération "Paris Basket XIII" de Pâques 2004.

Cette équipe a terminé 5 sur 8. Deux des joueurs ont été invités à participer au concours de dunk. Ils ont terminé 1^{er} et 2nd.

A noter l'ambiance très chaleureuse véhiculée par les joueurs et le staff de cette équipe.

Les organisateurs ont maintenant inscrit cette épreuve dans le calendrier de la FIBA, et se déroulera dorénavant tous les deux ans. Il n'y aura donc pas de coupe du monde de 3x3 durant l'été 2005.

Paris basket 13 Halle Carpentier

Ce rendez vous est devenu incontournable dans la vie du basket parisien. Ces centres fonctionnent durant les vacances de Pâques et le mois de juillet. Les pro comme les amateurs, licenciés ou non, continuent de se donner rendez vous dans cette magnifique halle pour en découdre dans une ambiance très conviviale.

Les Centres "Génération Basket"

Ils continuent de se démultiplier. Les villes, départements ou régions à forte densité de population manifestent facilement leur intérêt à ce type d'opération. Nous avons décidé qu'aucun centre "génération basket" ne s'ouvrirait sans qu'il ait eu lieu une formation de moniteurs de basket de plein air, et qu'une convention soit signée entre l'organisme fédéral coordonnateur et la collectivité demandeuse pour répartir les droits et obligations de chacune des parties.

Changement de chargé de mission

Suite à la démission en octobre 2004 du chargé de mission basket en liberté sur l'Île-de-France, Olivier Gombert a été recruté.



LE CONSEIL DES JEUNES

PAR FRANÇOISE HUËT

Je prends donc le relais à la tête d'une équipe motivée et investie. Je me suis laissée dire que : "Le pilotage d'un groupe de jeunes par quelqu'un de plus expérimenté, mais avec des idées de jeunes et qui n'a pas quitté le terrain" ne peut que contribuer à la réussite des projets du Conseil Fédéral des Jeunes. Le challenge est donc lancé et je ferai en sorte de mettre toutes mes compétences, ma bonne volonté, mon attention et aussi un peu de "ce qui reste de ma jeunesse", pour permettre la reconnaissance du Conseil Fédéral des Jeunes au sein de la Fédération Française de Basket Ball.

AU PRÉSENT

Le recrutement des membres du nouveau Conseil des Jeunes : la priorité a été donnée aux anciens qui désiraient continuer tels que : Sandrine CAZEMAJOU, Gérald NIVELON, Grégory DUBOIS. Dans un deuxième temps, nous avons contacté les lauréats du

Trophée dont Guillaume DE KERMEL qui avait été récompensé à l'AG de MULHOUSE en Juin 2004, Annick MARIE, Benoit KLEIBER.

Par la suite, les Présidents de commissions fédérales ont communiqué les noms de jeunes bénévoles investis dans leurs Ligues ou Comités : Arnaud PÉTTIBOULANGER pour la Ligue de PROVENCE, Mathieu HOSSELET pour la Ligue NORD/PAS-de-CALAIS, Alexandre STEIN pour la Ligue des PYRENEES, Vincent CARTIER pour la Ligue de FRANCHE-COMTE, Yann SUTTER pour la Ligue d'ALSACE, Carole DESCAMPS pour la Ligue d'AQUITAINE, François-Xavier FAVAUDON pour la Ligue CHAMPAGNE-ARDENNE.

Pour m'aider à gérer le groupe, je bénéficie de l'appui de Guillaume MESNIVAL, salarié de la Fédération au service communication où il prépare un BTS. Il est aussi joueur et compte parmi les effectifs de la Ligue de NORMANDIE. Les Ligues de France ne sont

pas encore toutes présentes, mais nous sommes bien partis !

POUR L'AVENIR

Les idées sont nombreuses et diverses et il ne faut pas perdre de vue la "faisabilité" des projets tant en matière de Politique Générale qu'en matière de Budget.

Notre action principale cette année restera donc le Trophée National du Jeune Dirigeant. Il est en projet de revoir le mode de "communication" avec les instances locales car le nombre de candidatures reste très insuffisant : 10 pour l'année 2005.

Les actions des Jeunes dans les Comités et les Ligues doivent faire l'objet d'une reconnaissance voir d'être récompensées. Nous travaillerons sur les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser les Présidents de nos instances locales mais aussi de nos clubs.

Une action importante va être menée pour créer un "réseau" de jeunes dirigeants. Dans un premier temps ce travail sera

fait dans les Ligues et les membres du Conseil Fédéral des Jeunes doivent prendre en main cette initiative.

Le travail fait lors de nos réunions doit permettre aux jeunes dirigeants non pas de reproduire un cadre trop rigide mais d'avoir la capacité d'innovation et de proximité dans le sens de la Politique Fédérale sous entendue.

En relation avec la CFAMC, nos membres vont participer activement à la journée BUT qui se déroulera début Octobre : nous avons une prédisposition à l'arbitrage du fait de quelques arbitres de très bon niveau dans le groupe.

D'autres participations avec la Commission Fédérale de Formation et la Commission des Jeunes sont projetées, nul doute que nous serons présents pour accomplir les tâches qui nous seront dévolues.

Le Conseil Fédéral des Jeunes a l'avenir devant lui, laissons lui le temps de maîtriser ses compétences et acceptons qu'il fasse preuve d'innovation !



Virginie Castes du BC Villefranche-de-Rouergue a reçu le Trophée du Jeune Dirigeant



2004-2005 : CAP SUR LA FORMATION !

Année électorale, 2004 est une saison scindée en deux parties.

Les membres de la C.F.A.M.C., sous le pilotage d'André NOUAIL ont œuvré dans la continuité d'une gestion quotidienne terriblement exigeante, accaparante peut-on dire !

La commission, aux ramifications quasi tentaculaires, nécessite, en effet, une implication continue de nombre de ses membres, sur l'ensemble de l'Hexagone.

On ne peut que dire un grand merci à André, et tous les autres... celles et ceux qui ne comptent pas leur temps pour faire fonctionner les désignations, les remplacements, les stages, les formations... et, bien entendu coordonner les efforts qui sont entrepris dans tous ces domaines par les organes décentralisés que sont les C.R.A.M.C. et les C.D.A.M.C.

UNE SURPRISE TOTALE

Il m'est impossible de ne pas mentionner dans ce rapport annuel la totale surprise qui fut mienne lorsque le Président m'annonça la mission qu'il souhaitait me voir assurer au long du mandat 2004-2008 ! Aucune de mes réserves voire ma déception de quitter le pilotage de la commission fédérale de formation ne put infléchir sa décision !

Malgré une présence sur le terrain de plus de trente

LE COMMISSION DES ARBITRES MARQUEURS ET CHRONOMETREURS

PAR JACQUES DENEUX

années d'arbitrages et d'évaluations, c'est un président béotien sur le plan administratif qui prit contact avec la C.F.A.M.C. !

UNE CONTINUITÉ NÉCESSAIRE

"On ne change pas les porteurs au milieu de gué" et personne n'a donc été surpris de me conserver, jusqu'au terme de la saison, les différents acteurs du fonctionnement ponctuellement accordée, même lorsqu'ils avaient programmé leur arrêt immédiat.

C'est donc dans une totale continuité ou presque que s'est terminée la saison 04-05.

Répartitions, stages de formations initiales et continues, évaluations, gestion de la Charte... tout ce qui fonctionnait a été maintenu grâce à la collaboration de l'équipe en place.

UNE ORGANISATION NOUVELLE POUR LA COMMISSION

Le Président Fédéral a déclaré lors du premier Comité Directeur, qu'il faisait de l'arbitrage, dans ses deux composantes, quantitative comme qualitative, une priorité du mandat.

Les moyens mis en œuvre seront donc en rapport avec l'ambition affichée !

Un Directeur National de l'Arbitrage, Pascal DORIZON, confirmé dans les fonctions qui sont les siennes depuis le début de l'année 2004, est chargé de la gestion du HAUT NIVEAU, la définition et le suivi de ce que doit être la formation de nos officiels. Il est, de par ses responsabilités, membre de la commission fédérale et participe à l'ensemble des réflexions.

Un Administrateur, Frédéric CHALOUPY, est associé à la gestion administrative quoti-

dienne. C'est sans doute une remarquable avancée qui pourra se faire dans les domaines qui sont traditionnellement restés sous développés dans notre fonctionnement : chacun aura compris que je pense à la communication sous toutes ses formes et en particulier à la mise en réseau de tous les acteurs en ce qui concerne les informations. Frédéric CHALOUPY, comme Pascal, participe à l'ensemble des réflexions de la commission.

Je suis convaincu qu'une commission ne peut fournir un travail efficace que dans une structure réduite. Le nombre total des membres ne dépassera donc pas 10 à 12 personnes, un groupe qui n'est déjà pas facile à gérer si l'on considère la nécessité, pour chacun, de pouvoir participer de façon active.

Une commission dont la charge est aussi diverse et importante que la C.F.A.M.C. a naturellement besoin de collaborateurs beaucoup plus nombreux. Des groupes seront donc chargés de mener travaux et réflexions et c'est leur représentant qui sera membre de la commission fédérale.

Ces groupes seront de deux ordres : des groupes de gestion (Haut Niveau, Formations, Stages, Répartitions, Évaluations, administration), des groupes de réflexion, plus ponctuels, qui seront mis en place pour réfléchir et traiter un sujet donné (Charte, Éthique, Indemnités et frais, politique de communication...).

UN FORUM POUR UNE MISE A PLAT DES ATTENTES ET DES OBJECTIFS, UN DEBAT LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Il a semblé naturel de consulter l'ensemble des acteurs du

terrain pour une meilleure connaissance des pratiques, des inquiétudes, des espérances, des souhaits...

Les 17, 18, 19 juin au C.R.J.S. de CHARTRES, haut lieu de nombre de nos formations des NIVEAUX, se tiendra une assemblée composée des Présidents des C.R.A.M.C. et C.D.A.M.C. ou de leur représentants. Douze heures, en sept séquences, seront consacrées à des débats, mises en commun, précisions des objectifs. Des travaux qui serviront à alimenter les réflexions des groupes de travail, à rappeler à chacun les rôles et missions de l'arbitrage ainsi que les objectifs définis par la Fédération...

Le Président Fédéral sera présent et marquera ainsi toute sa détermination à réussir les objectifs fixés.

Pour que la culture soit complète chez tous les acteurs de terrain, le seul débat prévu lors de l'A.G. de BOURG-EN-BRESSE sera consacré à l'arbitrage.

LA FORMATION : UNE PRIORITÉ DU MANDAT...

Même, et peut être surtout, si toutes les études montrent que le nombre des arbitres et des juges est en baisse inquiétante dans la quasi totalité des fédérations, notre nombre actuel d'arbitres, avec 8700 officiels environ, est très largement insuffisant. Si nous ne réagissons pas rapidement et efficacement, c'est l'ensemble de développement de notre discipline qui risque d'être mis en cause.

Pour aider les structures décentralisées dans leur travail de formation, six arbitres sont appelés à faire le choix du professionnalisme afin de pouvoir aider les Zones dans

leur travail de formation de formateurs. Ils apporteront aux différentes personnes déjà impliquées et qui se dépensent sans compter, une aide que chacun espère efficace et rentable.

Pour que leur compétence soit toujours au plus haut, le Président Fédéral a souhaité des arbitres du HAUT NIVEAU en exercice. Pour affiner leurs compétences de formateur, une formation universitaire leur est demandée, formation qui débouchera sur un diplôme d'un nouveau type : le diplôme universitaire des métiers de basketball, section arbitrage.

LA FIDÉLISATION, UNE PRIORITÉ IDENTIQUE !

Il ne viendrait à l'idée de personne de contester le bien fondé d'une formation accrue, en qualité comme en quantité ! Il faut pourtant se dire qu'un autre fléau menace l'arbitrage, c'est celui de l'abandon précoce qui nous fait perdre en trois ans la plus grande partie des jeunes formés et encore en apprentissage.

Je ne m'étendrai pas sur les causes, connues de toutes et tous ! Je lance par contre un appel aux tuteurs et surtout aux élus pour que soient organisés des accompagnements de nos jeunes en formation. Ce sera également une priorité du mandat !

Pour conclure, je dirai qu'un travail particulièrement important nous attend ! Je n'aurais garde d'oublier de remercier les membres du Groupe administratif dont le rôle ingrat est trop souvent méconnu. Sous la houlette de Frédéric, ils travaillent tous les jeudis soirs, souvent jusqu'à une heure avancée ! merci Pascale, Pedro, Carlos, Christophe.



LA COMMISSION CONTRÔLE DE GESTION

PAR SERGE GÉRARD

précédente 2003/2004 un constat global permettant d'apprécier l'évolution globale des clubs LFB et de NM1.

Quelques remarques sur ces constats :

LIGUE FÉMININE DE BASKET

La situation nette s'améliore : + 245 K€ fin 2003/04.

Montant global des produits cumulés : 9 692 K€ soit une moyenne par club de 1.211 K€ et une augmentation de + 19,6% (remarque : augmentation de 60% en 4 ans).

Montant global des charges cumulées : 9 453 K€ soit une moyenne 1.182 K€ (+ 9%).

Ventilation des produits par nature :
Recettes spectateurs.....7,5%
Subventions.....54,7%
Partenariat.....34,8%
Autres produits.....3,0%

Ventilation des charges par nature :

Personnel.....65%
Déplacements.....11%
Activité sportive.....8%
Autres charges.....16%

NATIONALE MASCULINE 1

Résultat moyen négatif après trois saisons positives (- 5 K€ au lieu de + 8 K€).

7 clubs sont en déficit (perte -159 K€) pour 8 excédentaires (+89 K€).

La situation nette cumulée subit donc un léger tassement, +634 K€ au lieu de +726 K€ mais reste largement excédentaire.

Montant global des produits cumulés : 7.140 K€, moyenne 476 K€, hausse +10%, produits allant de 253 K€ à 880 K€.

Ventilation des produits :
Recettes spectateurs.....7,5%
Subventions.....51,7% (-7%)
Partenariat.....30,7%
Autres produits.....10,1%

Montant global des charges :

moyenne 483 K€, hausse +13%, charges allant de 272 K€ à 962 K€.

Ventilation des charges :
Personne.....66%
Déplacements.....11%
Activité sportive.....9%
Autres charges.....14%

NATIONALE FÉMININE 1 ET NATIONALE MASCULINE 2

Pour les masculins, pas de changement et c'est toujours une fiche « contrat » de départ qui détermine à partir de l'implication du club, une masse salariale autorisée.

Pour les féminines, quelques changements ont eu lieu cette saison sur l'application de la masse salariale. Sur proposition du groupe NF1 et après accord du Bureau Fédéral et du Comité Directeur, quelques clubs qui respectent totalement un cahier des charges NF1 ont pu profiter d'une masse salariale établie par la Commission à partir des produits dûment constatés. Pour les autres,

l'application du "contrat" est restée la règle.

AUTRES DIVISIONS : NF2 ; NF3 ; NM3

Comme la saison précédente, 48 clubs ont été choisis et la Commission assume son rôle d'aide et d'information afin que les Présidents et les Trésoriers de ces clubs structurent de mieux en mieux le poste "budget".

CONCLUSIONS

Les échanges très positifs avec les Présidents des clubs, la confiance qui est maintenant instaurée dans la quasi-totalité des dossiers, tout cela permet à la Commission de Contrôle de Gestion de faire un travail approfondi, techniquement meilleur, pour que tous nos clubs aient une gestion saine et que la pérennité de nos associations soit assurée. Merci à tous les Présidents des clubs, à leurs Trésoriers et aux membres de la Commission qui permettent d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.



Nous voici à l'orée d'un nouveau mandat, le Comité Directeur m'a confié la responsabilité de la

LA COMMISSION FÉDÉRALE BASKET EN ENTREPRISE

Commission Basket en Entreprise, après une première réunion la commission s'est donnée trois axes importants de travail :

1- Un axe administratif : faire un état des lieux des clubs et des divers championnats • recenser les raisons de la disparition des clubs • refondre, simplifier les règlements et les formalités de créations de clubs et engagements en coupe de France • mettre en

place un cahier des charges pour toutes les manifestations.

2- Un axe sportif : Etoffer et valoriser la Coupe de France avec une finale lors du week-end des Coupes de France à Bercy • création d'un Trophée Entreprise France regroupant les champions des divers secteurs d'activités (EDF, Pompiers, Police, Banque de France...) • développer des championnats départementaux • fédérer les divers championnats exist-

tants • créer une équipe de France Entreprise pour représenter la France dans diverses compétitions internationales.

3- Un axe de communication : créer une plaquette et afficher sur le basket en milieu entreprise • identifier et valoriser la commission • créer un réseau national de personnes ressources au travers des Ligues et Comités • rapprochement auprès des grands comités d'entreprises • rapprochement

de la FFBB avec la FFSE (Fédération Française du Sport d'Entreprise).

Comme vous le voyez le "chantier" est vaste, mais la commission composée de : Bernard ALLONCLE, Christian ALTMAYER, Jacques ASTROU, Philippe MANASSERO et Jean-Claude VASSEUR est consciente du travail important à effectuer, nous sommes tous motivés pour donner au Basket en Entreprise la place qu'elle mérite dans la "famille basket".



LA LIGUE FÉMININE DE BASKET

PAR JEAN-PIERRE SIUTAT

cinq saisons. Il s'est fait éliminé par Ros Casares le club espagnol de Valence (70-73 ; 65-59).

■ BOURGES, meilleure équipe française se fait éliminer en 1/4 de Finale par PECS (Hongrie).

EUROCUPE

■ La FFBB a décidé d'engager trois clubs français en compétition cette saison : AIX-EN-

tant le même nom et correspondant à la 1^{re} journée de championnat LFB. L'ensemble des rencontres se déroule sur un même site.

Pour 2004-2005 nous avons décidé de reporter cet événement pour le démarrage de la saison 2005-2006, le nombre d'équipes et l'absence de partenariat ont été deux critères décisifs retenus pour ce report.

menée par la LFB a permis de préciser l'impact de chaque catégorie de joueuses. Les résultats confirment que les joueuses étrangères, selon les effectifs, ont un impact très important (de 35 à 85 % de l'efficacité collective). Les internationales françaises A, par exemple, ont un temps de jeu moyen de 27,3 minutes contre 26 minutes les joueuses

d'égalité puisque les trois équipes concernées étaient à égalité au regard du nombre de rencontres remportées. La Fédération Française de Basket avec notamment la Commission Fédérale Sportive, la Commission de Contrôle de Gestion et la LFB étudient la possibilité de passer à quatorze clubs dès la saison 2005-2006 (modification envi-

Une saison de nouveau avec pour la deuxième fois 11 clubs en compétition et des résultats mitigés en Compétitions européennes.

LES COMPÉTITIONS

CHAMPIONNAT DE FRANCE

■ Une saison régulière dominée pour la 5^e fois d'affilée par le club de VALENCIENNES.

■ Bourges rencontre VALENCIENNES en finale (en 5 manches gagnantes) après la défaite de Tarbes à Aix. Valenciennes obtient le titre en trois manches disputées.

■ MVP française : Sandra LE DREAN (Valenciennes).

■ MVP Etrangère : Grace DALEY (Mondeville).

■ MVP Espoir : Elodie GODIN (Bourges).

TOURNOI DE LA FEDERATION

■ VILLEURBANNE : 9 et 10 avril 2005 à L'Astroballe.

■ Finale : BOURGES - VALENCIENNES (61-87).

■ MVP : Slobodanka TUVIC (Valenciennes).

COUPE DE FRANCE

■ PARIS-BERCY le 15 mai 2005.

■ Bourges remporte la Coupe de France en s'imposant devant Valenciennes 74 - 49.

EUROLIGUE

La FIBA a changé cette saison sa formule de championnat en augmentant son nombre d'équipes participantes de 16 à 21.

■ Trois clubs français qualifiés cette saison : BOURGES, TARDES et VALENCIENNES.

■ TARDES 3^e du groupe C est éliminé par Bourges en 1/8 de Finale en deux manches.

■ Une déception pour VALENCIENNES qui est absent du Final Four pour la 1^{re} fois en



PROVENCE, MONDEVILLE et VILLENEUVE D'ASCQ.

■ AIX-EN-PROVENCE termine 1^{er} du groupe A, MONDEVILLE 2^e du Groupe C et VILLENEUVE D'ASCQ 3^e du Groupe B, les deux premiers nommés se sont qualifiés pour les 1/4 de Finales de la Conférence Ouest.

■ AIX-EN-PROVENCE est éliminé en 1/2 Finale du Final Four des Play-offs de la Conférence Ouest par Naples qui avait tenu en échec Mondeville au tour précédent (1/4 Finale).

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SAISON 2004-2005

OPEN DE LA LFB

Cette année la LFB a décidé de modifier la formule de l'Open en créant un événement por-

DU NOUVEAU POUR LE MARKETING

Afin de palier au déficit de partenariat exclusif LFB, la FFBB associée aux groupements sportifs de la LFB a décidé de recruter un chef de produit spécifique en charge de la recherche de partenaires. C'est ainsi que nous avons le plaisir d'accueillir Aurélie PILET.

LA FORMATION ET LES ÉTRANGÈRES

Cette saison, beaucoup de joueuses françaises (8) - et non des moindres - ont choisi de tenter l'expérience à l'étranger. Malgré cela, le championnat de France est resté d'un très bon niveau. Une étude

des étrangères. Les joueuses cadettes présentes sur le banc ne rentrent pas en jeu la plupart du temps et quand elles le font c'est le plus souvent pour une à deux minutes.

LES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE POUR LA SAISON 2005-2006

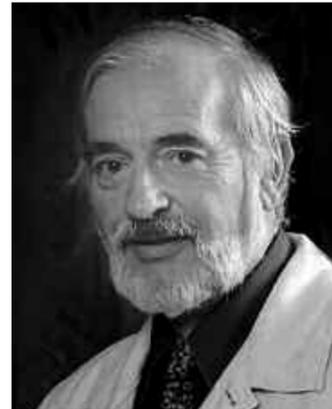
La fin de saison en LFB a été quelque peu mouvementée. En effet, les groupements sportifs disputant le maintien ont contesté les règlements sportifs. Les contentieux portaient à la fois sur la descente sportive du groupement sportif classé onzième et sur le mode calcul dans les play-down (groupe C) du point average en

sagée à l'origine pour 2007-2008).

LES RÉSULTATS SPORTIFS

Valenciennes remporte deux trophées cette saison (Tournoi de la Fédération, Championnat LFB). Bourges étoffe son palmarès resté vierge depuis 2002 en remportant brillamment la Coupe de France. A noter également la bonne prestation de Mondeville qui obtient pour la première fois son billet pour l'Euroleague. Les clubs de Bourges et Valenciennes ont obtenu chacun six trophées de Champion de France.

La seule ombre au tableau restera l'absence de clubs français pour le Final Four de l'Euroleague.



LA COMMISSION FÉDÉRALE DE FORMATION

PAR JEAN-MARIE FLORET

2004-2005 : CHANGEMENT ET CONTINUITÉ !

guide du secrétariat et du secrétaire. Nous avons, de plus réédité le guide de l'accompagnateur d'équipe que nous vous avons proposé à prix coûtant. Sous la responsabilité de Pierre BONNAUD, le GUIDE DE L'ACCUEIL a été entrepris. C'est un immense travail qui concerne la vie quotidienne de nos clubs mais aussi la quasi totalité des commissions fédérales et un très important travail transversal doit être mis en place.

Le GUIDE DU TRESORIER est également révisé pour une actualisation et un passage à l'Euro !

LES UNIVERSITÉS DÉCENTRALISÉES

La volonté d'animer des universités annuelles et décentralisées s'est poursuivie. Comme d'habitude sur les sept sites ayant annoncé leur intention de candidature, il a fallu compter avec l'énorme difficulté de motiver les stagiaires.

Que l'on ne s'y trompe pas, la gageure consiste à convaincre un nombre suffisant de dirigeants qui acceptent, pour trois jours, de déposer les valises, disons le fardeau de leurs responsabilités.

Deux sites, seulement, ont donc pu faire vivre des modules et rassembler suffisamment de dirigeants : le Pas-de-Calais, d'abord, qui a rassemblé 25 stagiaires en septembre, à Berck-sur-Mer, l'Aquitaine, ensuite, qui en novembre a battu le record des participations avec 4 comités présents sur cinq et près de 50 stagiaires ce qui fut mieux que le précédent record de MULHOUSE en 2002.

L'Université d'été "spéciale Président"

Chaque année impaire, depuis huit ans, une université est organisée. La dernière s'est déroulée à POITIERS en août 2003.

Le Président MAININI, avait tenu à rester deux jours avec nous, accompagné de son épouse. Les échanges avec le Président Fédéral et la sortie de BOURGUEIL sont restés inscrits dans les mémoires des participants... Il semble que le Président Fédéral ait goûté également le plaisir des stagiaires à se former et se connaître, car, en cette année paire et électorale, il a souhaité l'organisation d'une nouvelle université, consacrée aux élus majeurs

des Départements et des Ligues. Commande fut donc passée à la Commission de Formation, en mai 2004, d'une université spéciale : tous les thèmes importants de formation devaient être abordés, des rencontres avec les grandes commissions fédérales devaient se dérouler, le tout dans une ambiance conviviale et un rythme soutenu !

Pour meubler davantage des journées qui auraient pu paraître courtes, Gérard BOSC nous compta «une histoire du Basket Français» au long de deux mémorables soirées. Le Président qui ne pouvait être présent délègue S. GERARD qui ne quitta pas l'université de toute la semaine.

UN ÉNORME MERCI DOIT ÊTRE ADRESSÉ AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE FORMATION qui furent "présents" comme toujours depuis le marketing réalisé à l'A.G. de Mulhouse jusqu'au débriefing final de septembre.

Le même merci à tous les participants, vous ici présents, qui avez su rendre ces cinq journées inoubliables de convivialité et d'enrichissement de toutes sortes. Je n'aurai garde d'oublier l'équipe des organisateurs du TEMPLE-sur-LOT, animée par un Pierre CECCATO dont l'amabilité n'a d'égale que la truculence !

Les formations à la carte

Depuis quatre années, les membres de la commission se déplacent à la demande, pour animer des formations départementales ou régionales. L'année 2004 n'a pas failli et Nantes, Orléans, Perpignan, Mont-de-Marsan, Montauban... ont reçu la visite d'un ou plusieurs membres de la commission.

Le quadruple défi que la commission fédérale s'est donné est sur la route de la réussite :

- Former davantage de dirigeants pour notre basket,
- Respecter l'obligation de rester dans un cadre budgétaire compatible avec les moyens disponibles,
- Utiliser les compétences des formateurs appartenant à la «maison» qui acceptent de se former puis de former, le tout de façon bénévole pour les raisons évoquées...

■ Obtenir le concours des ligues et comités pour assurer les logistiques locales. La commission fédérale a pour-tant encore beaucoup de travail car les objectifs qui ont été fixés sont élevés.

La deuxième partie de saison : un nouveau Président pour la Commission : J.M. FLORET

Après les élections, c'est sans beaucoup d'hésitations que j'ai répondu favorablement à la proposition du Président Fédéral de prendre la direction de la Commission Fédérale de Formation. Je sais par expérience, pour avoir été un observateur attentif, que le travail entrepris par notre Fédération, depuis de nombreuses saisons, en terme de formation, était un travail exemplaire, qui ne pouvait pour les dirigeants que nous sommes qu'entraîner :

- Enthousiasme,
- Fierté
- Reconnaissance.

Il faut maintenant passer à l'action, mais je souhaite une dernière fois exprimer toute ma gratitude, avant tout aux Hommes qui ont élaboré, mis en place et développé cette action. Rémy GAUTRON, Astride SCHEINDER et Jacques DENEUX. Succéder à JACQUES DENEUX à la tête de cette commission est une tâche que je sais difficile, mais je mettrai, avec les dirigeants qui ont accepté de venir travailler à cette mission, toute mon énergie pour la mener à bien, et relever ce défi.

J'ai d'abord souhaité m'imprégner de ce qu'est la commission de formation et pour l'avoir vue vivre à BARBASTE, j'étais convaincu qu'il me fallait d'abord aller vers elle car une continuité s'imposait ! Vous ne trouvez donc pas de changements importants dans les femmes et les hommes qui la composent ! ... au demeurant, il est difficile de remplacer les formateurs qu'ils sont devenus, le problème étant plutôt d'en recruter et d'en former d'autres. Pourtant, j'ai souhaité faire évoluer la philosophie des relations avec les autres commissions fédérales et je souhaite instaurer une transversalité forte dans les différents travaux que nous effectuerons au cours du prochain mandat. La commission

de formation peut sans doute être présente dans d'autres domaines que celui de la formation des dirigeants. Forte de fondations qui sont maintenant assurées, il est sans doute possible d'aller plus loin...

Les missions confiées par le Président Fédéral Yvan MAININI nous y invitent : AMettre tout en œuvre pour améliorer le Professionnalisme des Dirigeants du Basket Français.

■ Participer à l'action prioritaire de la Fédération consistant à améliorer la qualité de l'arbitrage et à résoudre les problèmes de quantitatifs des arbitres.

■ Faire en sorte que les membres des Comités Directeurs, ou plus largement des Commissions de nos structures fédérales, aillent plus au contact des clubs pour relayer et expliquer la politique FFBB.

Mais nous commencerons quand même par l'université d'été !!!

Qu'il me soit permis de saluer le travail effectué par mes trois collègues du Comité Directeur : Jacques DENEUX qui, après avoir dirigé la première moitié de saison, reste l'un de nos formateurs, Jean-Pierre ROGER qui continuera avec sa gentillesse son humanisme et son expérience à assurer la vice-présidence de la commission Georges PANZA, l'homme du sud qui reste parmi nous malgré des charges nouvelles et qui sera toujours aussi investi.

Mais je souhaite aussi remercier très sincèrement les dirigeants qui se sont dépensés sans compter et qui ont décidé de poursuivre l'aventure, ainsi que ceux qui ont accepté de se joindre au groupe :

P. BLANCHIER, P. BONNAUD, B. BASTIAT, P. HERMANN, M. SAINTRAPAT, S. LABELLE, G. CADIN, S. GIRARD, G. NIVELON, P. CECCATO, P. DEPETRIS, C. MUSTIERE, Ch. MIGOUT, G. BOSC, J. BLANC-GONNET, A. LE BASTARD, N. RAIMBAULT, P. GASNIER, et à l'ensemble du Groupe des Formateurs.

A toutes et tous, bonnes vacances, aux membres de la commission "bon courage" car l'université 2005 approche... elle



Equipe de France Masculine

Tout avait pourtant mal débuté lors des matchs de qualification par une défaite en Slovaquie (77-61). Mais avec du courage et une grosse solidarité, les nouveaux tricolores dominèrent largement la République Tchèque (89-56), et la Pologne (85-65) à domicile avant de reprendre l'avantage particulier face à la Slovaquie (85-69). Le voyage en République Tchèque ne fut pas une sinécure mais la bande à

LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

PAR JEAN-PIERRE DE VINCENZI

DÉPARTEMENT DU HAUT NIVEAU

Bergeaud passa l'obstacle au prix de deux prolongations à suspense (104-95). Il ne restait plus alors qu'à assurer une sortie en beauté en Pologne pour une courte mais précieuse victoire (86-83)

Equipe de France Féminine

Les Françaises sont sorties en tête d'un groupe relevé et ont arraché leur billet pour le Championnat d'Europe 2005. Après un sans faute grâce à la victoire en Hongrie (62-54), puis face à la Lituanie (72-60) à l'Italie (82-47) et à la Hongrie (68-52), les françaises chutèrent lourdement en Lituanie (73-53). Mais les joueuses d'Alain Jardel retrouveront toute leur efficacité et s'imposeront nettement en Italie (89-55), s'ouvrant ainsi les portes du prochain Championnat d'Europe en Turquie.

Equipe de France 20 ans et moins féminines

Parfaitement organisé par la Ligue de Bretagne, ce Championnat d'Europe a été marqué par la performance des jeunes françaises qui ne se sont inclinées en finale que devant la formidable armada Russe (80-64). Cette médaille d'Argent confirme le talent de cette génération et promet un avenir brillant pour de nombreuses Tricolores.

Equipe de France Juniors Masculine

Les Juniors tricolores ont brillamment remporté la médaille de Bronze de l'Euro qui se déroulait à Saragosse (Espagne). Ce championnat avait pourtant mal commencé avec deux défaites contre l'Italie et la Russie. Mais les tricolores surent bien redresser la situation. Et c'est finalement de

deux petits points que la France échouait en demi-finale contre la Turquie et voyait le rêve du titre s'envoler. Grâce à une dernière réaction la France battait l'Italie pour obtenir la troisième place

Equipe de France Juniors Féminine

L'Equipe de France juniors a pris une honorable cinquième place de son championnat d'Europe à Bratislava. Un bon résultat même si la seule défaite de nos jeunes joueuses face à la Serbie Monténégro les prive d'une qualification pour le championnat du Monde de 2005.

Equipe de France Cadettes

Pour la première fois de l'histoire, l'Equipe de France des cadets a remporté une médaille dans un championnat d'Europe. Qui plus est une

médaille d'or grâce à sa victoire en finale face à la Russie (65-60), qui consacre l'immense travail effectué auprès des jeunes depuis de longues années au Centre Fédéral à l'INSEP ainsi que dans les clubs. Une performance qui récompense aussi un entraîneur, Lucien Legrand, qui a consacré l'essentiel de sa vie à la formation.

Equipe de France Cadettes

Les cadettes avaient pourtant bien commencé la compétition avec trois victoires en trois matchs. Mais elles eurent la malchance de tomber par la suite dans une poule quart de finale sur l'Espagne et la Serbie qui terminèrent aux deux premières places de l'Euro. Néanmoins les tricolores trouvèrent assez de ressources pour terminer à la septième place.

DÉPARTEMENT DES MISES EN PRATIQUE

Comté, le Bureau Fédéral apporte un financement à l'emploi d'un cadre technique par la ligue. Opération également réalisée en Corse.

Nous assurons la publication des directives nationales, l'établissement des conventions quadriennales concernant les politiques régionales et en particulier les équipes techniques régionales en relation avec les ligues et les Directions Régionales, l'établissement des lettres de missions des CTS, document basique de leur travail et garantissant une bonne cohésion de collaboration entre toutes les parties concernées. Aux entretiens individuels avec les CTS, le DTN, au gré de ses déplacements dans les ligues, ajoute chaque fois que possible la participation aux réunions des équipes techniques régionales. Ce qui est un moment de rencontre avec les forces vives techniques du terrain de chaque région, très

enrichissant et très apprécié. Qu'il s'agisse de la formation des cadres, de la formation du joueur au travers de la préparation des sélections départementales et régionales, de l'organisation de la filière de détection, de la formation haut niveau dans les pôles, nous constatons une efficacité certaine des actions réalisées qui n'occulte pas une réflexion sur les améliorations possibles pour les années à venir.

Signalons aussi qu'une attention particulière, se concrétisant par des aides financières, a été portée sur les projets de formation continue et de reconversion souhaités des CTS.

La formation du joueur

Si on ne change pas une équipe qui gagne, on ne change pas une filière de formation d'accession au haut niveau pour notre filière jeune qui nous permet d'obtenir des

résultats probant et globalement stables.

C'est ce qui a prévalu pour la défense et présentation de notre filière, en vue de sa validation par la MSJVA pour la prochaine olympiade, avec les améliorations nécessaires visant une qualité et efficacité encore meilleures : deux pôles France (masculins et féminins) à l'INSEP, un recrutement de qualité et resserré dans les pôles espoirs, un contrôle et rendu obligatoire par la loi, le cadrage des contenus de formation, une formation scolaire parallèle permettant la réussite extra sportive.

Les pôles, qui sont la base de l'édifice du haut niveau, se doivent de gagner encore en notoriété et résultats de formation. 32 ont fonctionné cette saison (18 mixtes, 6 féminins et 8 masculins) pour un total de 541 stagiaires (243 filles et 298 garçons).

Le passage en formation dans un pôle espoirs s'avère une condition indispensable à l'admission au pôle France, et à l'obtention d'un titre d'international. Les tournois de la filière de détection (TIC, TIL, TIZ) focalisent de plus en plus l'attention et la motivation des jeunes. Le niveau du basket produit va grandissant. Ils sont l'aboutissement du travail d'encadrement technique qui s'effectue à tous les niveaux et dans chaque structure mais en particuliers dans les clubs dont la politique est orientée vers la formation des jeunes, politique qui malgré toutes les tentations et parfois déviations du haut niveau, doit permettre à notre basket de continuer à progresser.

Remarquons à ce propos la réussite des organisations du Comité de la Drome-Ardèche, pour les benjamins, de la Côte d'Azur pour les minimes et de l'Auvergne pour l'interzone des meilleurs 14 ans.

DÉPARTEMENT DES FORMATIONS DE CADRES

séminaire des entraîneurs de centres de formation de Pro A. Ce regroupement a été l'occasion d'échanger et d'apprendre à se connaître lors d'une demi-

ournée transversale axée sur les questions du potentiel des jeunes joueurs et la gestion de la sortie des pôles. La formation de préparateur

physique spécialiste de l'activité Basket-ball a été reconduite sur le site du CREPS d'Houlgate pour la seconde session; devant le succès ren-

contré de cette seconde session, il a été décidé d'en mettre en place une nouvelle pour la saison 2005/2006. Cette saison a également été

l'occasion de voir les athlètes de haut niveau en formation au BEES 1er Degré achever leur cursus. Les 9 et 10 février derniers, notamment, ont eu lieu les soutenances des mémoires de la session de BE1 réservée aux athlètes de haut niveau au siège de la Fédération.

Depuis le 13 juin 2005, une session de formation au BE2 a débuté avec un premier rassemblement de deux semaines. Leur formation comprendra 3 modules : un sur l'entraînement, un second sur la Gestion et le Management et un troisième sur la Formation de Cadre. Ils bénéficieront par

ailleurs d'apports sur l'information. Cela représentera un parcours de deux ans. Nous avons procédé à la finalisation de la mise en cohérence des différentes épreuves d'évaluation de Démonstration Commentée de l'Initiateur au BE2 ce qui donne du sens aux parcours de formation ainsi qu'à un nécessaire toilettage de l'épreuve pédagogique du BE2 et des épreuves orales du BE1.

Nous avons réalisé un référentiel de lecture des dossiers de VAE pour le BE2 et avons procédé à l'inscription du BE2 au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs, assistants relevant de la LNB et LFB dans le cadre de leur formation continue ainsi que de ceux des entraîneurs des centres de formation de Pro A. Nous engageons une réflexion sur un projet de nouveau diplôme qui s'adressera aux entraîneurs exerçant dans les championnats professionnels. Cette saison a été l'occasion de présenter celui-ci aux coaches et assistants de LNB et LFB et de commencer à concevoir un canevas prenant en compte les réalités professionnelles de ces acteurs.

Nous avons amorcé la rénovation de la Formation Permanente que nous avons déjà présenté aux CTS responsables de la Formation des Cadres depuis deux saisons. Plus lisible, la nouvelle formule consistera en la mise en place d'un week-end de pré saison qui regroupera les coaches de championnats de France Seniors par Zone et par niveau de Diplômes. En collaboration avec les fédérations de hand-ball, volley-ball, hockey sur gazon, rugby, football, nous sommes en train de définir l'orientation à suivre concernant le Brevet Professionnel. Ce diplôme de

niveau IV (niveau de l'actuel BE1) sera un diplôme d'Animateur et non pas d'Entraîneur. Organisé sous la forme d'Unités de Compétences, il doit permettre de former les cadres de demain à l'aide de 4 UC communes concernant la communication, la connaissance du public, la démarche de projet et le fonctionnement d'une structure et d'UC spécifiques relatives à l'encadrement d'un groupe dans l'activité, la connaissance de l'activité, l'action éducative dans le champ, l'utilisation des outils techniques plus une UC d'adaptation au contexte.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES

L'axe fort de l'année écoulée : La rubrique DTBN du site basketfrance.com

Un effort important a été déployé dans ce secteur avec des moyens humains (stagiaire web) et l'arrivée de Frédéric CARRION avec des compétences très pointues en vidéo numérique. Parallèlement des moyens informatiques ont été dégagés aussi bien au siège de la FFBB (possibilité d'exploiter les nombreux matches saisis

lors des derniers Euros de toutes les catégories avec le logiciel AIS).

Des solutions de mise en ligne avec des formats compressés nous ont permis de proposer

un nombre important de vidéos (conférences, fiches pédagogiques ...) et de livrer des informations en temps réel de l'activité de la DTBN.

D'après nos statistiques la consultation de la page d'accueil du site se situe entre 500 et 600 connexions par jours. A nous de mettre cette rubrique davantage en valeur et de maintenir sa mise à jour en permanence.

Cette année presque tous les matches de Pro A et d'Euro-league télévisés sont consultables sous format DVD.

L'activité de diffusion en direction des CTS a été main-

tenue avec notamment la production de 2CD Rom :

■ CD sur le tir réalisé par les entraîneurs du CFBB
■ CD sur la vitesse du joueur vers les formateurs

■ banques vidéo exportables pour la formation aux diplômés d'entraîneurs (E.R...)

La seconde édition de la formation de Préparateurs physique à Houlgate a été poursuivie (18 stagiaires). Cette formation permet aux titulaires de ce diplôme et du BEES 1° d'entraîner comme assistant dans le secteur professionnel. La reconduction de cette formation est envisagée pour 2005-2006.

Pour 2005-2006 l'axe fort du Département portera sur la réalisation d'outils de formation à distance et la confection de documents interactifs.

Des moyens informatiques et humains complémentaires seront nécessaires; dans ce cadre des démarches pour un conventionnement avec le Département de la formation de l'INSEP et son service multimédia est en cours. Des innovations seront testées au mois de juillet prochain dans le cadre de la formation au BEES des athlètes de haut niveau avec l'ouverture d'une plate forme freeware

(Ganesha) pour les stagiaires. Les formations «scouting» pour les équipes de France seront poursuivies avec comme objectif une standardisation et normalisation des captures pour permettre la réalisation de bilans statistiques chiffrés sur chaque nation.

Ces exploitations "post compétition" permettront de faire des bilans complets par équipe et/ou sur l'ensemble des équipes de chaque catégorie (ces données constitueront le socle des supports de formation au BEES). Pour mener à bien ce dernier volet de nos activités nous envisageons d'avoir un stagiaire (3^e cycle, DESS,...).



LA COMMISSION MÉDICALE

peute, qu'il s'agisse d'un stage, d'un tournoi amical ou d'une compétition officielle; les groupes d'assistance restent structurés et fonctionnent sur le modèle du pool autogéré pour une saison. Les difficultés habituelles perdurent en ce qui concerne les dates précises de regroupements car la DTBN n'est pas elle-même en mesure d'obtenir ces dates suffisamment tôt pour que les praticiens prennent leurs dispositions. Le règlement médical fédéral a été modifié et en cours de validation fédérale avant dépôt au ministère.

Lutte contre le dopage : tous les documents de prévention ont été diffusés. La COMED, chaque fois que possible, est présente pour participer à ce

type d'action de prévention. Le bilan des contrôles a été établi par ailleurs. La sensibilisation concernant les risques liés aux compléments alimentaires a été reprise par une opération "affiches dans les vestiaires", initiative du Dr HUGUET - Président de la COMED de la FIBA - qui sera proposée au début de la saison 2005/2006.

Les médecins et kinésithérapeutes des équipes de France ont été réunis le 28 novembre 2004 à Narbonne et le seront le 19 juin 2005 à Paris, les médecins régionaux ont également été réunis le 28 novembre 2004 à Narbonne. Une réunion des médecins des pôles a eu lieu en mai 2004 pour information relative à l'or-

ganisation du suivi des athlètes en pôles. Il est particulièrement difficile d'organiser ce type de réunion.

Les journées médicales de Narbonne ont connu un succès méritoire grâce au travail du Dr Henri JULIEN et la mobilisation de la Ligue et des comités du Languedoc-Roussillon et en particulier René DUFRESNE, Président de la Ligue et le Président du CD de l'Aude.

Les 42^e journées se dérouleront à l'INSEP en novembre 2005.

Le dossier essentiel de cette année a consisté en la mise en œuvre des derniers décrets relatifs à la surveillance des athlètes de Haut Niveau et de ceux inscrits dans les filières. La création d'un poste à temps

partiel de Médecin - Conseil à partir du premier octobre 2004 est assurée par le docteur CAVELIER, a permis la mise en œuvre de cette très lourde mission tant sur le plan logistique que pour les finances fédérales. Enfin, le mandat de la commission fédérale a été renouvelé en janvier 2005, sa composition reste stable, des experts sont invités.

Jacques LAURENT, administrateur a été élu au Comité Directeur Fédéral et appelé à d'autres fonctions; il a été remplacé par Daniel SORRENTINO, ancien arbitre de haut niveau.

La COMED sera présente au forum précédant l'AG de Bourg-en-Bresse et reste bien sûr à la disposition de tous.



LA LIGUE NATIONALE DE BASKET

PAR RENÉ LE GOFF

4- Organisation de la finale du championnat de France PRO A et PRO B à Bercy.
5- Négociation d'une convention collective du basket ball professionnel.

LE BILAN QUANTITATIF

1- 575 Joueurs qualifiés en 2004/2005:

- 2- Affluences à la fin du championnat :
- En division PRO A 820.000 spectateurs en quatre journées de la fin de la phase régulière

- Radio, forte couverture avec RMC Info

4- Les évolutions prévues en 2006 :

- Poursuite du développement de la LNB,
- Elaboration des critères de participation à la nouvelle Ligue Pérennisation et renforcement des compétitions organisées par la LNB (All Star Game Semaine des As et Finale du championnat),
- Développement de la Communication de la LNB.

développement économique aura pour mission de s'assurer de la capacité de développement économique des clubs en liaison avec le plan d'action du livre blanc ; elle regroupera et coordonnera les activités ou les commissions suivantes : commission sportive ; compétitions sportives, calendrier, arbitrage, commission marketing et télévision, cercle des entrepreneurs. En ce qui concerne la nouvelle ligue, 26 clubs ont fait acte de candidature pour y participer.

LES GRANDES ACTIONS : 5 FAITS MAJEURS

1- Développement économique de la LNB - Mise en place



Strasbourg, champion de France Pro A

d'une direction du développement économique de la LNB - Réalisation d'un livre blanc du basket-ball - Mise en place de la nouvelle ligue.
2- Organisation du 19^e All star Game à Bercy.
3- Organisation de la 3^{ème} édition de la Semaine des As à Clermont-Ferrand.

lière soit une moyenne de 3.200 spectateurs par match. En division PRO B 385.000 spectateurs à une journée de la fin de la phase soit une moyenne de 1.385 spectateurs par match.

3- Le Basket et les médias
• Télévision : Diffusion de 45 matchs par TPS

La saison 2004 /2005 a été importante pour la LNB.

Le Comité Directeur de la LNB conformément au plan d'actions proposé par le Livre Blanc a décidé de créer une direction du développement économique de la LNB. Cette instance qui sera organisée avec un Conseil supérieur du

S'agissant des compétitions, le All Star Game a connu un retentissant succès à Bercy. Cette manifestation s'est déroulée devant 14.500 spectateurs à guichets fermés. La prochaine édition du All Star Game qui se déroulera le dimanche 18 décembre 2005 s'annonce prometteuse

des ces play-offs qui se dérouleront en match aller-retour avec goal average pour aboutir à une finale des championnats de PRO A et PRO B qui se déroulera à Bercy le dimanche 12 Juin. Le basket-ball doit être mobilisé derrière cet événement qui sera simultanément retrans-

mis par France 3 et TPS. La LNB a entamé avec les représentants des joueurs et des entraîneurs les négociations en vue de la signature d'une convention collective du basket ball professionnel qui devraient aboutir d'ici la fin de cette saison.

BILAN SPORTIF

POUR LES CLUBS DE PRO A

A quatre journées de la fin de la saison régulière la lutte est acharnée entre ADECCO ASVEL et LE MANS SB pour la pole position en play-offs. Les équipes de Paris BR et STRASBOURG se disputent la troisième et quatrième de la saison régulière.

Quatre équipes se disputaient le maintien en division PRO A. Ce championnat sera disputé jusqu'à la dernière journée à tous les niveaux car cette saison 12 équipes participent aux play-offs.

POUR LES CLUBS DE PRO B

Le club de BREST qui été en tête de bout en bout de PRO B accèdera en division PRO A la saison prochaine. Huit équipes participeront aux play-offs et la lutte est incertaine pour délivrer les derniers tickets. Là aussi, un championnat de PRO B intéressant à tous les niveaux. La compétition espoirs a été

aussi très relevée. En PRO A, le SLUC NANCY a de fortes chances de conserver son titre de champion de France. Les huit meilleures équipes espoirs de PRO A disputeront le trophée du futur dont la formule a été modifiée. Cette compétition se déroulant selon le même format que la Semaine des As sera organisée par le club de Pau Nord-Est et se déroulera les 20,21 et 22 mai prochains.

LA SEMAINE DES AS

Le club du SLUC NANCY a gagné son premier trophée en dominant l'équipe du BCM GRAVELINES DUNKERQUE. On a pu assister à quatre jours de com-

pétition de haut niveau dans un palais des Sports bien rempli.

LA COUPE DE FRANCE

"TROPHÉE ROBERT BUSNEL" L'équipe de CHOLET Basket tentera de remporter à Bercy son troisième trophée devant l'équipe du BCM GRAVELINES DUNKERQUE.

ALL STAR GAME

Le All star Game de Bercy qui s'est déroulé devant près de 14 500 spectateurs a constitué un véritable show du basketball professionnel.

LES COMPÉTITIONS EUROPÉENNES

Les résultats des clubs Français

en compétitions européennes auront été moyens. Aucune équipe n'a pu accéder au deuxième tour de l'Euroleague. Il faut souligner le bon parcours du club de Cholet Basket qui a été éliminé en huitième de finale de coupe ULEB et celui de PARIS BR, STRASBOURG IG et de la JDA DIJON qui ont été éliminés en huitièmes de finale de la ligue FIBA Europe.

LES ENJEUX DE LA SAISON 2005/2006

Les enjeux de la saison 2005-2006 sont considérables pour le basket professionnel. La LNB poursuivra son développement renforcera ses structures. Elle pérenniserait et renforcera ses compétitions.



LA COMMISSION FÉDÉRALE SALLES ET TERRAINS

En cette fin de saison sportive 2004/2005, la base informatique des salles contient 6439 enregistrements. 2578 salles ont reçu un agrément fédéral et 3861 n'ont fait l'objet d'aucune demande pour obtenir cet agrément. Depuis quelques mois notre commission est gérée au quoti-

dien par un administrateur salarié Damien HENO qui, en plus de traiter les dossiers d'agrément aura un rôle de conseil auprès des collectivités et des associations pour renseigner et guider les maîtres d'ouvrage lors de la réalisation de salles. Notre commission a également sollicité le concours de personnes ressources spécialisées

notamment pour les équipements sportifs et l'éclairage des salles qui pourront guider les choix des concepteurs d'installations. Dans le courant de la saison prochaine seront mis en ligne sur le site Internet de la Fédération le règlement des salles et terrains ainsi que les plans des différents tracés

réglementaires des salles. Je remercie toutes les commissions régionales et départementales pour leur travail quotidien, nous sommes conscients que la tâche n'est pas facile mais notre collaboration avec les collectivités est nécessaire pour que nos installations soient très performantes.



LA CHAMBRE D'APPEL

Les élections fédérales de décembre 2004 sont venues modifier quelque peu la composition de la Chambre d'Appel. Ont ainsi été désignés, par le Comité Directeur, membres de la Chambre d'Appel pour le mandat 2004/2008 :

Monsieur HOCQUET René
Madame HUET Françoise
Monsieur LANG Jack
Monsieur LUTHI Walter
Monsieur PREVOSTO Michel
Monsieur SALIOU Gérard
Le nombre d'appel en cours de saison a diminué, mais les appels affluent en cette fin de saison.

A ce jour, 59 dossiers ouverts par la Chambre d'Appel, (contre 80 à la même époque l'an passé).

Parmi eux, 33 qui ont été traités dont :
22 Appels disciplinaires avec :
8 décisions confirmées,
11 décisions infirmées,
2 appels irrecevables,
1 appel retiré.

8 Appels administratifs avec :
2 décisions confirmées,
6 décisions annulées.
3 Dossiers transmis conformément à l'article 622-3 des règlements généraux (transmission de dossier disciplinaire par l'organisme de première instance en raison d'un traitement hors délai). Par ailleurs, 26 dossiers sont en attente.



RAPPORT FINANCIER

PAR RÉMY GAUTRON / TRÉSORIER GÉNÉRAL

Bonjour à tous, Cet exercice 2004/05 n'a pas présenté de réelles difficultés, ni de mauvaises surprises. La clôture des comptes, toujours difficile en raison des délais, s'est, malgré tout, faite dans de bonnes conditions. Comme chaque année, je vais vous présenter le compte de résultat de l'exercice clos au 31 mai 2005 et le budget prévisionnel

de la saison 2005-06 dans sa forme analytique. Je vais essayer d'être synthétique, mais cependant précis, apportant les commentaires qui me semblent utiles en utilisant un langage simple, compréhensible par tous et d'abord par moi-même. Les chiffres globaux du compte de résultat que vous avez sous les yeux laissent apparaître un excédent de 194 364, soit 1,1 %

du budget global. Je rappelle que j'avais présenté le Budget Prévisionnel 2004-05 en déficit de 821.000 €, déficit important en raison de charges exceptionnelles (organisation du Bureau mondial à Paris, dossier de candidature au Championnat du Monde de 2010 et participation au "Livre blanc du basket français"), représentant 330.000 €; ce déficit prévisionnel étant couvert par les

excédents des saisons précédentes. Les commentaires des histogrammes qui vont suivre vont permettre d'expliquer les raisons de ce résultat. Déjà, vous pouvez remarquer que si le compte de résultat est positif, nous le devons essentiellement aux produits qui ont été réalisés à 108% alors que les charges ont été, d'assez près, conformes aux prévisions (101,6%).

COMPTE DE RÉSULTAT 2004-2005

LES PRODUITS

AFFILIATIONS

Très légèrement supérieures à la prévision (101%). J'avais été prudent, les créations de clubs ne parvenant pas à compenser les disparitions.

LICENCES MUTATIONS

Réalisation globale à 102,8%. La légère progression du nombre de licenciés (+ 0,7%) + la réserve de prudence de 2% que je pratique chaque année, nous permet d'enregistrer une plus value de 2,6% sur cette ligne budgétaire. En revanche, les droits des licences étrangers (en raison d'une modification tardive des tarifs concernant la Ligue Féminine) sont légèrement en-dessous de la prévision; il en est de

même pour les Licences T, limitées désormais à 21 ans et dont je n'avais pas anticipé l'impact sur le plan financier.

COMPÉTITIONS

Engagements et forfaits fédéraux conformes à la prévision. Produit global de la Coupe de France supérieur à la prévision (119%) en raison notamment d'une bonne finale à Bercy.

PARTENARIAT

Réalisation à 103%, due à l'ajout des échanges marchandises non budgétisés au prévisionnel. Cependant, plusieurs contrats n'ont pas été renouvelés et un nouveau contrat, quasi-finalisé en juin dernier

n'a pas trouvé sa conclusion.

LNB

Réalisation supérieure à la prévision en raison du passage de la Pro B à 18 (décision de la LNB postérieure à notre AG). Il s'agit essentiellement des frais d'arbitrage de la Pro A et de la Pro B.

REVUE BASKETBALL

Produit légèrement supérieur à la prévision (102%) en raison d'une prévision prudente.

SUBVENTIONS

Légèrement supérieures à la prévision (103%).

PRODUITS DIVERS

(Réalisation à 160%)

Vous avez le détail sur vos documents; figurent dans ce chapitre :

- Participations stagiaires France Basket Camps et stages de cadres organisés par la DTBN.

- Produits des 6 Zones métropolitaines.

- Reversement Minitel & Audiotel, en chute (78% de réalisé), le minitel étant peu à peu délaissé au profit d'internet

- La récupération de TVA (prorata actuel à 27%) a été supérieure à l'estimation (134%).

- Refacturation de charges diverses pour 124 K€. Nous retrouverons sensiblement le même montant en charges.

- Enfin un ensemble de pro-

duits divers pour un montant d'environ 280 K€.

REVENUS FINANCIERS

Parfaitement conforme aux prévisions.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Somme non significative (il s'agit ici de la vente d'un mini-bus du Centre Fédéral.

REPRISE DE PROVISIONS

Pour un montant de 372 K. Elles représentent, à elles seules, plus de 2 pts de l'excédent des produits sur les 8. En résumé, un supplément de produits dû, pour une large part, aux licences, aux produits divers et aux reprises de provisions.

	Prévisionnel	Réalisé
AFFILIATIONS		
Total rubrique	115 000 €	116 150 €
LICENCES-MUTATIONS		
Licences + Assurances	5 950 000 €	6 106 758 €
Droits de licences étrangers	135 000 €	130 157 €
Mutations	265 000 €	296 640 €
Licences T	40 000 €	30 830 €
Cartes Basket		3 690 €
Total rubrique	6 390 000 €	6 568 075 €
COMPÉTITIONS		
Engagements Championnats de France	227 488 €	227 875 €
Forfaits fédéraux	579 386 €	576 697 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue féminine-NF1	868 602 €	843 254 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	18 192 €	17 127 €
Coupe de France Seniors	280 000 €	334 115 €
Redevances Coupes d'Europe	35 900 €	33 400 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	80 432 €	101 401 €
Redevances Phases finales Championnats		1 355 €
Total rubrique	2 090 000 €	2 135 224 €
PARTENARIAT		
Total rubrique	2 999 810 €	3 096 966 €
LIGUE NATIONALE DE BASKET		
Total rubrique	1 261 190 €	1 448 255 €
PUBLICATION REVUE BASKETBALL		
Total rubrique	475 000 €	486 391 €

	Prévisionnel	Réalisé
SUBVENTIONS		
Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Actions générales	1 805 000 €	1 870 500 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 200 €
Indemnités de sujétion	102 000 €	110 065 €
Sous total	2 142 000 €	2 215 765 €
Subventions diverses	25 000 €	32 931 €
Total rubrique	2 167 000 €	2 248 696 €
PRODUITS DIVERS		
Manifestations exceptionnelles	32 000 €	39 000 €
Match Equipes de France Bercy		54 639 €
Participation Stagiaires	75 000 €	101 517 €
Produits DTBN Stages		18 030 €
Produits Assemblée Générale		7 869 €
Produits FIBA	41 000 €	40 903 €
Produits des 6 Zones	235 000 €	241 674 €
Reversement Minitel - Audiotel	70 000 €	54 790 €
Produits divers		150 540 €
Récupération de TVA	55 000 €	73 561 €
Refacturation Charges diverses		124 289 €
Total rubrique	508 000 €	813 174 €
PRODUITS FINANCIERS		
Total rubrique	70 000 €	70 098 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total rubrique		7 000 €
REPRISES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		
Total rubrique		372 211 €
TOTAL PRODUITS	16 076 000 €	17 362 239 €

LES CHARGES

ACHATS : Réalisation très légèrement inférieure à la prévision (99%) et ce malgré une augmentation sensible du coût des fournitures administratives due, en partie, à l'impression de 10 tonnes d'imprimés d'assurances AIG.

IMPOTS ET TAXES : Légèrement supérieures à la prévision (102%).

CHARGES DE PERSONNEL : Réalisation à 96%.

DTN : La Direction Technique qui dispose d'un budget conséquent (2 030 000 €) a utilisé 95% de l'enveloppe qui lui avait été octroyée. Les postes les plus importants, le budget des Equipes de France pour 1,04 million d'euros et celui du Centre Fédéral pour 501 500 € ont été bien tenus, respectivement 97% et 89%.

COMMISSIONS : Si plusieurs d'entre elles ont légèrement dépassé le budget octroyé, la réalisation globale se situe à 99%. Seul le groupe de travail sur «l'arbitrage» a dépassé de façon significative le budget prévu.

FBO : Le France Basket Camps enregistre des charges supérieures à la prévision en raison du nombre important de stagiaires. Vous avez constaté qu'il en était de même, dans

des proportions égales, en produits.

AIDES DIVERSES : Réalisation à 95%. Les aides aux DOM-TOM n'ont pu être finalisées en raison de l'enregistrement tardif des licences dans plusieurs d'entre eux. Cela explique la réalisation à 84 % sur le poste DOM-TOM, les licences n'ayant pas toutes été valorisées.

CHARGES SPORTIVES : Réalisation globale à 100,4%. Budget de l'arbitrage tenu (99,6%). Les charges de la Coupe de France sont légèrement supérieures à la prévision (103%). L'épreuve reste déficitaire d'environ 78 000 €.

CHARGES DIVERSES : Réalisation à 118%. Dans ce poste, nous avons :
 ■ En charges négatives, les provisions non utilisées pour 182 K€. Somme importante due à la précipitation avec laquelle nous effectuons la clôture des comptes (3 semaines après la date de fin d'exercice).
 ■ Les charges diverses refacturées pour 145 K€. Nous avions une somme sensiblement identique en produits.
 ■ Les primes versées aux joueurs et

joueuses de l'Equipe de France pour la qualification aux Championnats d'Europe et les aides personnalisées pour un total de 397,200 K€.

■ Les charges des 6 zones métropolitaines pour 240 K€.
 ■ Les reversements des droits de télévision à Ligue nationale ainsi que les 5% de la taxe Buffet pour un montant parfaitement conforme à la prévision.
 ■ Les frais occasionnés par l'organisation du Bureau mondial à Paris et la candidature aux championnats du Monde de 2010 globalement supérieurs à la prévision.
 ■ Indemnisation du Président fédéral, conforme à la prévision (99,9%).
 ■ Enfin les charges diverses, pour 268 K€. Les échanges marchandises ou espaces représentent à eux seuls 175 K€ sur cette ligne.

PERTES SUR CRÉANCES : 22 K€.

CHARGES FINANCIÈRES : nulles.

CHARGES EXCEPTIONNELLES : pour moins de 3 K€

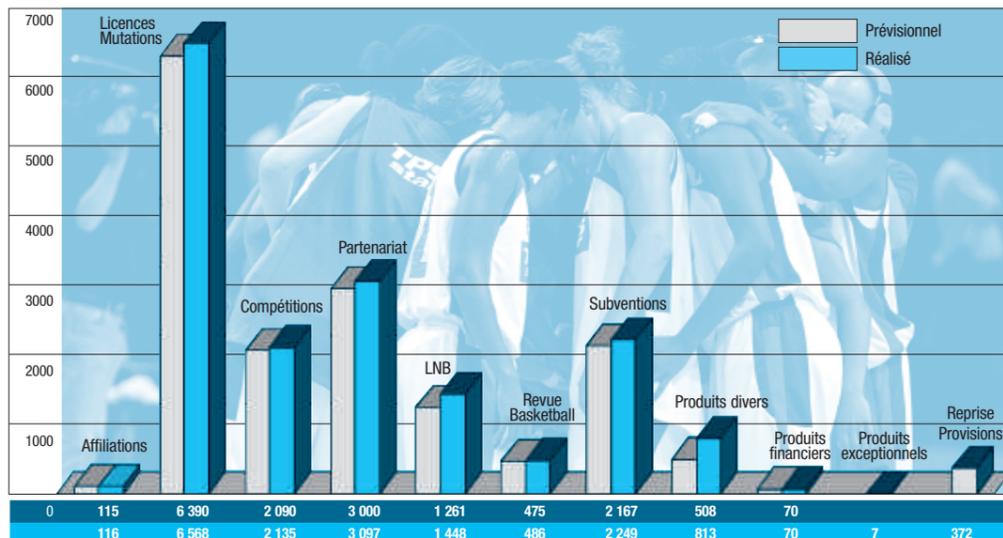
AMORTISSEMENTS : Dotation aux amortissements légèrement supé-

rieure à la prévision. En effet, en plus des investissements prévus, nous avons doté le Centre Fédéral de 3 nouveaux minibus. A ces dotations aux amortissements, s'ajoutent diverses provisions : pour dépréciation de créances, pour départ à la retraite (pour les salariés de plus de 55 ans) et provisions pour risques et charges. Nous avons fait l'objet, au cours de cet exercice, d'un contrôle fiscal portant sur les saisons 2000/01, 2001/02 et 2002/03. Le redressement, que nous avons contesté, porte sur l'IS (impôt sur les sociétés) auquel nous n'avons jamais été assujettis et sur de la TVA dans la répartition des charges entre les occupants du 117, rue du Château des rentiers. Sur ces 2 points, nous avons fait valoir nos arguments et faisons preuve d'un optimisme mesuré.

En résumé, malgré les fluctuations d'un poste à l'autre, les budgets de charges ont été tenus puisque nous en sommes à 101,6% de réalisation par rapport au BP. Les refacturations de charges et les échanges marchandises représentent, à eux seuls, 1,9% du budget !

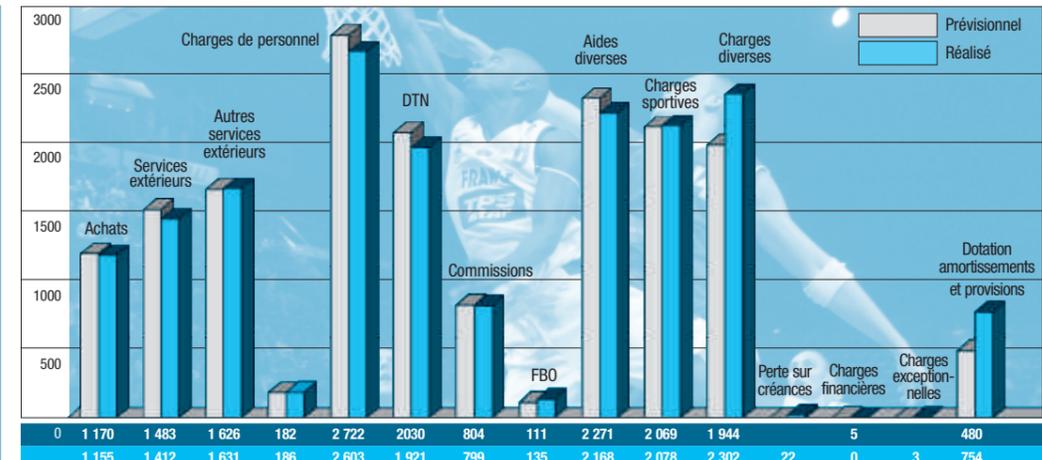
COMPTE DE RÉSULTAT 2004/2005

■ **PRODUITS : 17.362 K€ (108%)**
(PRÉVISIONNEL 16.076 K€)



CHARGES RÉALISÉES 2004/2005

■ **CHARGES : 17.168 K€ (101,6%)**
(PRÉVISIONNEL 16.897 K€)



LES CHARGES

	Prévisionnel	Réalisé
ACHATS		
■ Fournitures d'utilités	1 000 €	745 €
■ Fournitures administratives	238 500 €	255 355 €
■ Médailles et trophées	30 000 €	27 075 €
■ Equipement - Petit matériel sportif	451 000 €	429 834 €
■ Autres matières et fournitures	34 000 €	41 275 €
■ Publications - Revue Basketball	415 500 €	401 197 €
Total rubrique	1 170 000 €	1 155 481 €

SERVICES EXTÉRIEURS

■ Locations (photocopieurs, machine à affranchir)	69 600 €	80 745 €
■ Charges de copropriété	95 000 €	76 122 €
■ Entretien et réparations	50 000 €	43 786 €
■ Maintenanances	301 000 €	279 812 €
■ Assurances	963 800 €	927 551 €
■ Documentation	4 000 €	4 311 €
Total rubrique	1 483 400 €	1 412 327 €

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

■ Honoraires	647 500 €	668 303 €
■ Cadeaux - Dons - Annonces	12 000 €	31 669 €
■ Déplacements - Hébergement (BF, CD)	366 900 €	352 525 €
■ Assemblée Générale	105 000 €	105 276 €
■ Assemblée Générale Elective	68 500 €	53 034 €
■ Missions internationales	65 000 €	46 443 €
■ Réceptions	8 000 €	2 258 €
■ Frais de PTT - Expéditions	303 500 €	336 146 €
■ Cotisations - Redevances	40 500 €	29 085 €
■ Frais divers	9 000 €	6 047 €
Total rubrique	1 625 900 €	1 630 785 €

IMPÔTS ET TAXES

■ Taxes sur les salaires	120 000 €	118 682 €
■ Taxe Formation continue du personnel	26 000 €	30 477 €
■ Taxe Participation construction	8 000 €	8 132 €
■ Impôts et taxes	28 000 €	28 433 €
Total rubrique	182 000 €	185 725 €

CHARGES DE PERSONNEL

■ Charges Personnels FFBB	2 010 000 €	1 917 468 €
■ Cadres Techniques (dont Primes de résultats)	550 000 €	527 693 €
■ Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	97 000 €	90 796 €
■ Tickets restaurant	45 000 €	47 228 €
■ Indemnités de transport	16 000 €	16 097 €
■ Médecine du travail	4 000 €	3 576 €
Total rubrique	2 722 000 €	2 602 858 €

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

■ Equipes nationales	1 040 000 €	1 009 111 €
■ Formation de Cadres	60 000 €	61 767 €
■ Formation du joueur	12 000 €	1 206 €
■ Bourses	35 000 €	23 008 €
■ Stages CTR	50 000 €	15 878 €
■ Fonctionnement DTBN	136 000 €	166 407 €
■ Détection	180 500 €	188 578 €
■ Département Ressources	15 000 €	9 105 €
■ Centre fédéral (INSEP)	501 500 €	446 416 €
Total rubrique	2 030 000 €	1 921 476 €

COMMISSIONS

■ Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronométrateurs	155 000 €	140 423 €
■ Commission du Basket en Liberté	25 000 €	25 387 €
■ Chambre d'appel	20 000 €	11 141 €
■ Commission Communication	250 000 €	255 837 €
■ Conseil des Jeunes	5 000 €	5 243 €
■ Commission Corpo	5 000 €	6 764 €
■ Commission des Finances	4 500 €	2 293 €
■ Commission Formation	80 000 €	62 774 €
■ Groupes de travail	25 000 €	57 506 €
■ Commission des Jeunes	90 000 €	88 551 €

■ Commission Juridique	16 000 €	13 012 €
■ Ligue féminine	37 500 €	39 508 €
■ Commission Médicale	44 000 €	38 273 €
■ Commission Salles et Terrains	5 000 €	3 902 €
■ Commission Sportive	21 000 €	25 359 €
■ Commission Technique	21 000 €	22 681 €
Total rubrique	804 000 €	798 653 €

FRANCE BASKET ORGANISATION

■ France Basket Organisation (Fonctionnement)	6 000 €	4 655 €
■ France Basket Camps	75 000 €	97 071 €
■ Organisation d'évènements	30 000 €	32 872 €
Total rubrique	111 000 €	134 598 €

AIDES DIVERSES

■ Zones - Ligues - Comités	599 300 €	568 074 €
■ Plan Régional Personnalisé (PRP)	1 022 000 €	1 039 464 €
■ Subvention DOM - TOM	300 000 €	252 720 €
■ Aide à l'emploi (Opération Solidarité + Emploi Jeunes)	168 000 €	154 174 €
■ Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	15 000 €	12 230 €
■ Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	22 000 €	17 105 €
■ Challenge de l'Esprit Sportif	7 000 €	6 028 €
■ Musée du Basket	6 000 €	6 000 €
■ Association Sportive du Personnel FFBB	5 000 €	4 699 €
■ Association des Joueuses, UNAB, AFEB, ...	13 500 €	12 400 €
■ Kits créaclubs	15 000 €	7 159 €
■ Participation Formation Cadres sportifs Limoges + Nice + Nanterre	25 500 €	15 500 €
■ Aides au développement Licenciés & Clubs	65 000 €	65 000 €
■ Académie du basket	8 000 €	7 386 €
Total rubrique	2 271 300 €	2 167 939 €

CHARGES SPORTIVES

■ Arbitrage Championnat de France	1 650 000 €	1 643 666 €
■ Coupe de France	400 000 €	412 447 €
■ Phases finales Championnat de France	18 600 €	21 720 €
Total rubrique	2 068 600 €	2 077 834 €

CHARGES DIVERSES

■ Provisions non consommées	-182 028 €	
■ Charges diverses refacturées	145 569 €	
■ Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	379 000 €	397 200 €
■ Charges des 6 Zones	235 000 €	240 006 €
■ Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	867 100 €	867 100 €
■ Organisation du Bureau Mondial Paris Juin 2004	150 000 €	137 011 €
■ Dossier de candidature au Championnat du Monde de 2010	130 000 €	175 779 €
■ Participation au Livre Blanc du basket français	50 000 €	41 860 €
■ Matches Equipes de France Bercy		128 646 €
■ Indemnisation des dirigeants FFBB	82 000 €	81 908 €
■ Charges diverses	50 700 €	268 487 €
Total rubrique	1 943 800 €	2 301 537 €

PERTES SUR CRÉANCES

	0 €	22 191 €
--	-----	----------

CHARGES FINANCIÈRES

■ Intérêts et frais bancaires	5 000 €	0 €
Total rubrique	5 000 €	0 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES

		2 887 €
--	--	---------

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

■ Dotations aux amortissements	480 000 €	489 309 €
■ Dotation aux provisions pour dépréciation de créances		116 244 €
■ Dotation aux provisions pour départ à la retraite		8 031 €
■ Dotation aux provisions pour risques et charges		140 000 €
Total rubrique	480 000 €	753 584 €

TOTAL CHARGES

	16 897 000 €	17 167 875 €
--	--------------	--------------

Ecart Produits - Charges	-821 000 €	194 364 €
--------------------------	------------	-----------

LE BILAN

ACTIF :

■ **Immobilisations incorporelles** : 193 K€. Il s'agit des immobilisations concernant les développements informatiques, les logiciels et les licences d'exploitation.

■ **Immobilisations corporelles** : 2 411 K€. C'est la partie non encore amortie de la valeur d'achat du siège de la FFBB, Rue du Château des Rentiers. L'amortissement annuel de l'immeuble est de 73 K€. L'emprunt étant entièrement remboursé, c'est tout simplement de la reconstitution de trésorerie.

■ **Immobilisations corporelles autres** : 412 K€. Ce sont toutes les immos ordinaires (matériel informatique, mobilier, véhicules, équipements divers, etc...)

■ **Immobilisations financières** : 124 K€

■ **Acomptes et avances versés sur commandes** : 109 K€

■ **Créances** : 3 044 K€. Il s'agit de toutes les factures émises par la FFBB et non réglées à la fin de l'exercice notamment le solde des licences. Rien d'inquiétant ! Il en est de même chaque année, à cette période.

■ **Valeurs mobilières de placement** : 3 483 K€. C'est la trésorerie placée en SICAV ou à court terme (3 mois au plus).

■ **Disponibilités** : 205 K€. C'est le solde de nos comptes bancaires à la clôture de l'exercice.

■ **Charges constatées d'avance** : 29 K€. Ce sont des factures réglées avant le 31 mai pour le compte de l'exercice 2005-06.

Le tout pour un total de bilan de 10 012 958 €

PASSIF :

■ **Fonds propres** : 6 317 K€ contre 5 694 K€ l'an dernier.

■ **Résultat de l'exercice** (en attente d'affectation) : 194 K€

■ **Provisions pour risques et charges** : 344 K€ (il s'agit des provisions constituées pour différents litiges dont le litige URSSAF concernant les honoraires des médecins et kinés et le contrôle fiscal, des provisions

pour les indemnités de départ en retraite des salariés de plus de 55 ans ou dont l'ancienneté dépasse 25 années de présence).

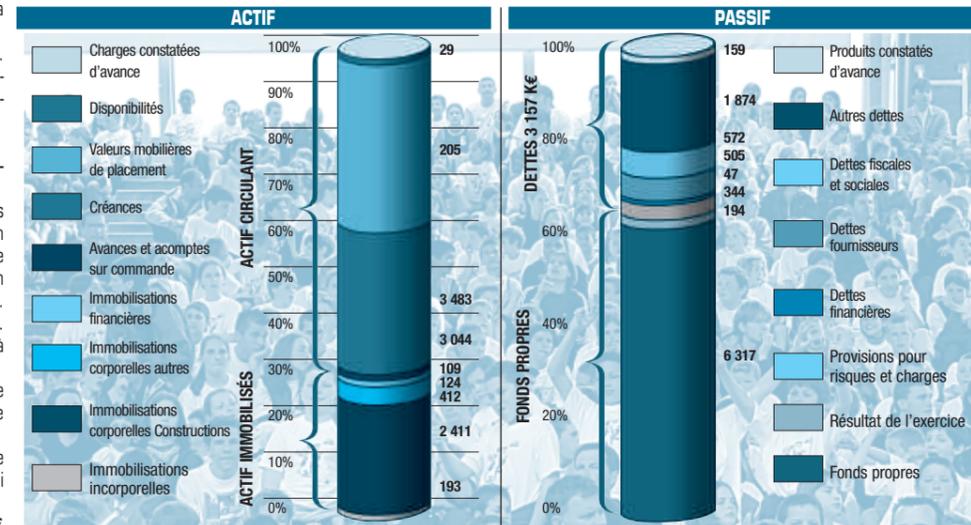
■ **Dettes financières** : 47 K€

■ **Dettes fournisseurs** : 505 K€. Ce sont les factures de l'exercice 2004-05 non payées au 31 mai.

■ **Dettes fiscales et sociales** : 572 K€. **Autres dettes** : 1 874 K€. Ce sont notamment les sommes à verser courant juillet pour le

solde du PRP, les ristournes aux Zones, les ristournes championnats de France aux comités et aux ligues, etc...)

■ **Produits constatés d'avance** : 159 K€. **Vous remarquerez que les dettes au 31 mai (3 157 K€) sont compensées par les créances (3 044 K€) à la même date. Les valeurs mobilières constituent véritablement un «disposer d'une trésorerie positive quelle que soit la période de l'année.**



BILAN 2004-2005

BILAN ACTIF	BRUT		AMORT. & PROV.		31/05/04		31/05/03	
ACTIFS IMMOBILISÉS								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
■ FRAIS D'ETABLISSEMENT								
■ FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT								
■ CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	1 065 179		872 198		192 980		342 684	
■ FONDS COMMERCIAL (1)								
■ AUTRES								
■ IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS								10 961
■ AVANCES ET ACOMPTES								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
■ TERRAINS								
■ CONSTRUCTIONS	2 932 244		520 774		2 411 470		2 484 776	
■ INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTIL. INDUST.	8 935		1 973		6 962		3 589	
■ AUTRES	1 736 296		1 331 400		404 895		420 956	
■ IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT								
■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS								
■ AVANCES ET ACOMPTES	2 938				2 938			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
■ PARTICIPATIONS	52 671		2 125		50 545		50 316	
■ CRÉANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS								
■ TITRES IMM. DE L'ACTIVITE PORTEFEUILLE								
■ AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	158				158		158	
■ PRETS	55 256				55 256		34 113	
■ AUTRES	17 770				17 770		34 614	
TOTAL I	5 871 450	2 728 473	3 142 977	3 382 170				
ACTIF CIRCULANT								
STOCKS ET EN-COURS								
■ MATIERES PREM. ET AUTRES APPROVISION.								
■ EN-COURS PROD. (BIENS ET SERVICES) (A)								
■ PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS								
■ MARCHANDISES								
■ AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	108 615		108 615		112 578			
CRÉANCES (3)								
■ USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 648 714		322 008		2 326 705		3 082 981	
■ AUTRES	717 319				717 319		182 025	
■ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 482 557				3 482 557		3 748 431	
■ INSTRUMENT DE TRÉSorerIE								
■ DISPONIBILITÉS	205 450				205 450		145 468	
■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)	29 332				29 332		68 818	
TOTAL II	7 191 989	322 008	6 869 980	7 340 304				
■ CHARGES A								



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. CHRISTIAN LOURDEAU

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du 24 juin 2005. Le total du bilan s'élève à : 10 012 958 € et le résultat de l'exercice représente un excédent de 194 364 €.

1- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis des estimations significatives retenues pour l'arrêté

des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L. 225-235, 1° du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant

notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble appellent les commentaires suivants :

- J'attire votre attention sur le fait qu'à ce jour, la convention d'objectif relative à l'année civile 2005 n'a pas encore été signée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Au 31 mai 2005, les produits à percevoir au titre de cette convention ont été enregistrés sur la base d'une projection de la subvention attribuée pour l'année 2005.
- Par ailleurs, la Fédération Française de Basketball a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui est contesté et dont les modalités de provisionnement sont décrites en page 8 de l'annexe aux comptes annuels.

3- Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Compte tenu d'une part des délais très courts existant entre la date de clôture des comptes annuels et la date de l'Assemblée Générale et d'autre part de la tenue des différents bureaux chargés d'examiner les comptes annuels, le rapport général du Commissaire aux Comptes n'a pas pu être mis à disposition 15 jours avant l'Assemblée Générale. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau Fédéral.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos au 31 mai 2005.

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'Article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions conclues au cours de l'exercice.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'Article L. 612-5 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application de l'Article 25-1 du décret du 1er mars 1985, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice. Selon les termes de la loi de finance pour 2002 (Loi n°2001-1275 du 28 décembre 2001), les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des

personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 €uros en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants. En application du Comité Directeur du 6 décembre 2002, il a été décidé de rémunérer le Président de votre association à compter du 1er janvier 2003. Au cours de l'exercice clos au 31 mai 2005, la rémunération brute de Monsieur Yvan MAININI, Président, s'est élevée à 52 528,78 €uros.

Yvan MAININI informe l'Assemblée que la Convention d'Objectif avec le Ministère des Sports a été signée depuis que Monsieur LOURDEAU a établi son rapport, et l'augmentation consentie par l'Etat, que nous remercions, est de 3,6 % par rapport à l'an passé. La Fédération a encore deux dossiers supplémentaires en cours concernant l'open de la LFB et la professionnalisation d'un certain nombre d'arbitres formateurs qui pourrait voir abonder encore cette subvention le cas échéant.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2004-2005

Le rapport financier du Trésorier Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2004-2005

Rémy GAUTRON :
Je vous demande de nous autoriser à mettre en report à nouveau et non en réserve de manière à être utilisable pour les exercices à venir l'excédent 2004/2005 d'un montant de 194 000 €uros.

Et une modification d'affectation d'une partie du résultat de l'exercice 2003/2004, l'an dernier vous aviez accepté de constituer un fond spécial pour l'organisation des Championnats du Monde de 2010 au cas où la Fédération

l'aurait organisé et je vous demanderais de mettre également cette somme de 300 €uros utilisable si nécessaire.

L'Assemblée approuve à l'unanimité ces affectations.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2004/2005

■ **REPORT À NOUVEAU** 194 364 €

MODIFICATION D'AFFECTATION D'UNE PARTIE DU RÉSULTAT 2003/2004

■ **FONDS SPÉCIAL POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE 2010** : 300 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL

Voici maintenant le comparatif entre le BP 04-05 et le BP 05-06 :

LES PRODUITS

AFFILIATIONS

Augmentation faible (tendance à la réduction du nombre de clubs).

LICENCES - MUTATIONS

Augmentation sensible (de l'ordre de 4,8%) due essentiellement à l'augmentation du coût de l'assurance (tarifs fixés pour les 4 saisons à venir), également à l'actualisation des tarifs (de l'ordre de 2%) et enfin à la légère progression de nos effectifs de cette année.

J'ai bien évidemment, respecté la réserve de prudence habituelle de 2%.

COMPÉTITIONS

Progression due à l'actualisation des tarifs d'engagement et des forfaits fédéraux, du passage de la Ligue féminine à 14 et à un relèvement des produits de la Coupe de France en adéquation avec la réalisation 2004-05.

PARTENARIAT

Augmentation globale de 16,6% due en grande partie à une renégociation plus favorable des droits TV (TPS) mais aussi à la renégociation de contrats (Nike, Molten, But) et à la conclusion de nouveaux contrats (Mie Câlme, Kellogg's).

LNB

Réactualisation de la convention suite au passage à 18 clubs de la Pro B.

REVUE

Augmentation conforme à la révision des tarifs.

SUBVENTIONS

Cette année, le montant de la convention d'objectifs est connu (2 219 565 €) soit une progression de 3,6% par rapport au prévisionnel 2004-05.

PRODUITS DIVERS

Une progression de 12,2% due

en grande partie aux produits escomptés de l'organisation de l'OPEN de la Ligue Féminine.

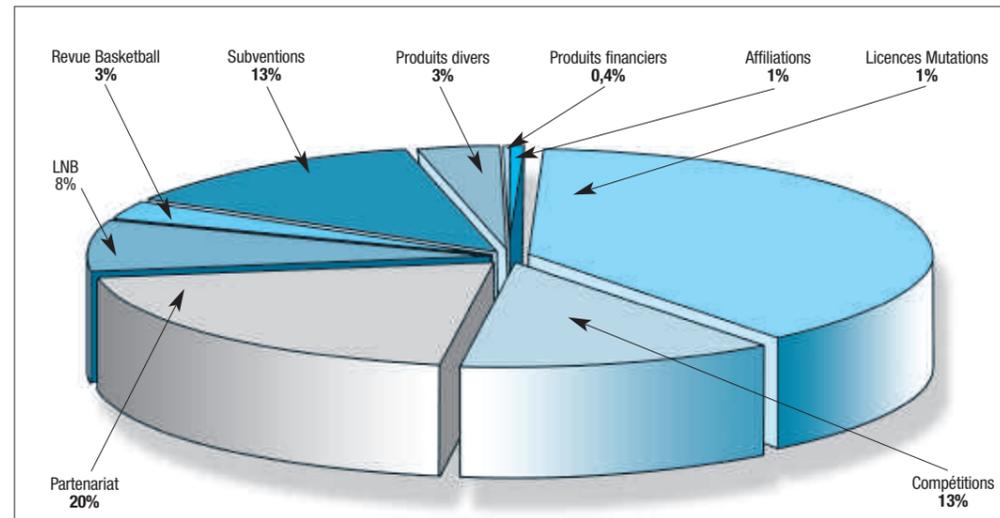
PRODUITS FINANCIERS

pour 70 K€. Inchangés.

Soit un total de produits de 17 330 000 € pour une augmentation globale de 7,8% mais au niveau de la réalisation 2004/05.

PRODUITS

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005/2006



LES CHARGES

ACHATS

Progression de 1,8% notamment sur les fournitures administratives.

SERVICES EXTERIEURS

Augmentation de 4,9% (prise en compte du coût de la location d'entrepôts, augmentation des charges d'assurance-licence, par contre réduction des coûts des maintenances informatiques).

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Réduction de 1,3% (pas d'AG électorale et ajustement des frais de missions internationales au niveau réalisés sur l'exercice précédent). Par contre, Frais d'Afranchissement, Expéditions, Téléphone revus à la hausse : + 8,2%.

IMPOTS ET TAXES

Relèvement de 7,5%.

CHARGES DE PERSONNEL

Prise en compte de 6 postes d'arbitres professionnels sur 9 mois pour un impact, sur ce chapitre, de 200 000 €. Augmentation des charges des Cadres techniques (Prévision de primes de résultat aux Championnats d'Europe).

DTN

Budget en très légère augmentation (+ 0,8%).

COMMISSIONS

Budget en légère augmentation (1,7%).

FBO

Augmentation importante due à la prise en compte du plus grand nombre de stagiaires France Basket Camps

CHARGES SPORTIVES

+ 7,3%. Actualisation du budget arbitrage (Pro B à 18 et Ligue féminine à 14).

CHARGES DIVERSES

légère progression (0,3%)

CHARGES FINANCIÈRES

Désormais inexistantes.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

En augmentation de 4,2%.

Le total de charges s'établit à 17 807 000 €, soit une progression de 5,4%.

Le différentiel entre les Produits et les Charges est de 577 000 €, soit 3,2% du budget. Les excédents des saisons passées, l'absence totale

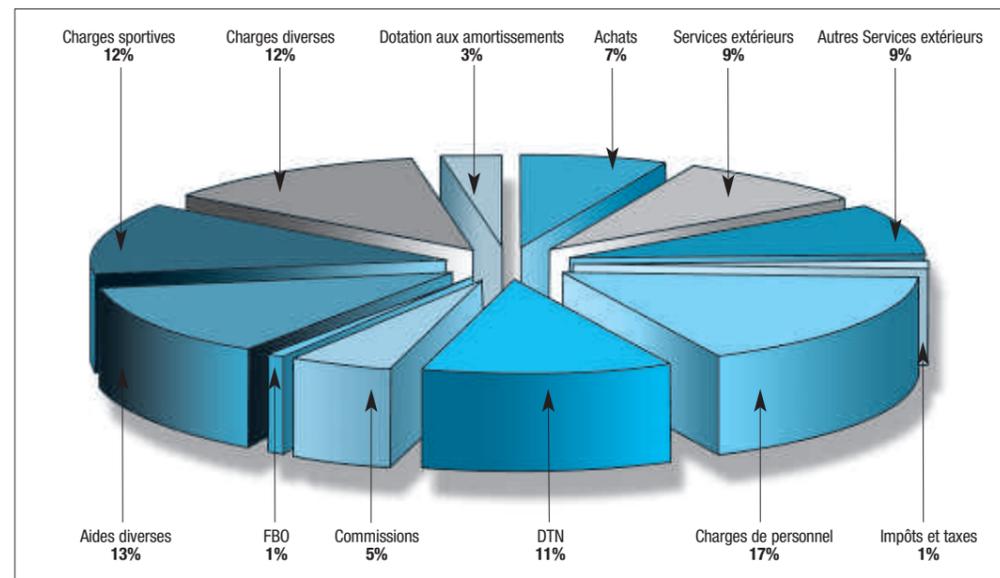
d'emprunts et la santé financière de la Fédération comme la présentation du bilan en atteste, nous autorisent à présenter un budget déséquilibré dans des proportions raisonnables.

Je tiens à remercier le service comptable de la Fédération (Claudine BARBIER, Geneviève MAGNE et Yves COLIN), le cabinet d'expertise comptable Mazars et Guerard avec ses intervenants (Atim et Géraud) et le cabinet de commissariat aux comptes Lourdeau et tout spécialement Florence BALIN qui a en charge notre dossier, pour leur efficace collaboration pendant cette très courte période de clôture d'exercice.

Merci de votre attention.

CHARGES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005/2006

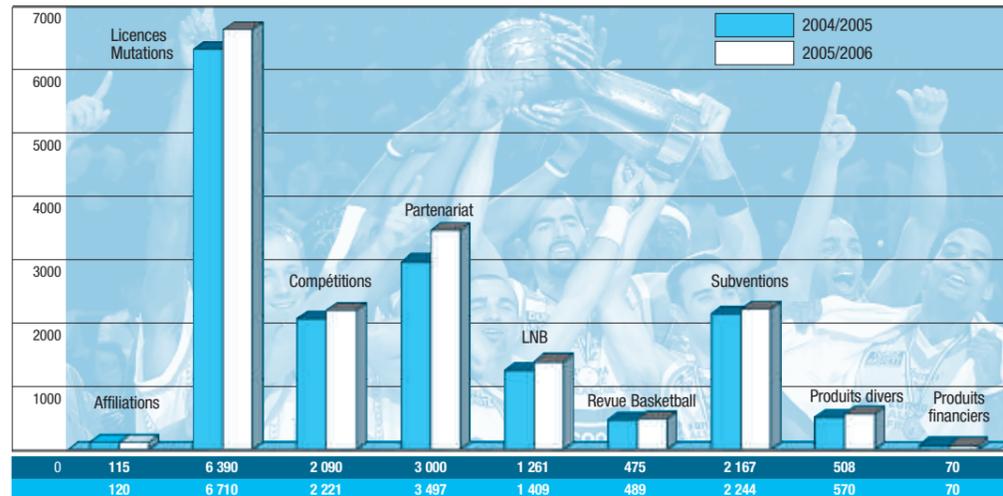


PRODUITS

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005/2006

PRODUITS : 17 330 K€

(2004-2005 : 16 076 K€)



	2004-05	2005-06
AFFILIATIONS	115 000 €	120 000 €

LICENCES-MUTATIONS

■ Licences + Assurances	5 950 000 €	6 235 000 €
■ Droits de licences étrangers	135 000 €	130 000 €
■ Mutations	265 000 €	310 000 €
■ Licences T	40 000 €	32 000 €
■ Carte basket		3 000 €
Total rubrique	6 390 000 €	6 710 000 €

COMPÉTITIONS

■ Engagements Championnats de France	227 488 €	241 008 €
■ Forfaits fédéraux	579 386 €	601 224 €
■ Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue Féminine-NF1	868 602 €	932 566 €
■ Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	18 192 €	17 580 €
■ Coupe de France Seniors	280 000 €	325 000 €
■ Engagements Coupes d'Europe	35 900 €	23 400 €
■ Amendes - Pénalités - Droits divers	80 432 €	80 422 €
Total rubrique	2 090 000 €	2 221 200 €

PARTENARIAT

Total rubrique	2 999 810 €	3 497 000 €
-----------------------	--------------------	--------------------

LIGUE NATIONALE DE BASKET

Total rubrique	1 261 190 €	1 408 800 €
-----------------------	--------------------	--------------------

PUBLICATION REVUE BASKETBALL

Total rubrique	475 000 €	489 000 €
-----------------------	------------------	------------------

	2004-05	2005-06
--	---------	---------

SUBVENTIONS

Subventions Ministère Jeunesse et Sports

■ Actions générales	1 805 000 €	1 874 500 €
■ Aides personnalisées	235 000 €	235 000 €
■ Indemnités de sujétion	102 000 €	110 065 €
■ Sous total	2 142 000 €	2 219 565 €
■ Aides à l'emploi	25 000 €	24 435 €
Total rubrique	2 167 000 €	2 244 000 €

PRODUITS DIVERS

■ Manifestations exceptionnelles	32 000 €	
■ Participation Stagiaires	75 000 €	100 000 €
■ Produits FIBA	41 000 €	
■ Produits des 6 Zones	235 000 €	240 000 €
■ Reversement Minitel - Audiotel	70 000 €	45 000 €
■ Récupération TVA	55 000 €	75 000 €
■ Opérations Ligue Féminine (Open)		110 000 €
Total rubrique	508 000 €	570 000 €

PRODUITS FINANCIERS

Total rubrique	70 000 €	70 000 €
-----------------------	-----------------	-----------------

TOTAL PRODUITS

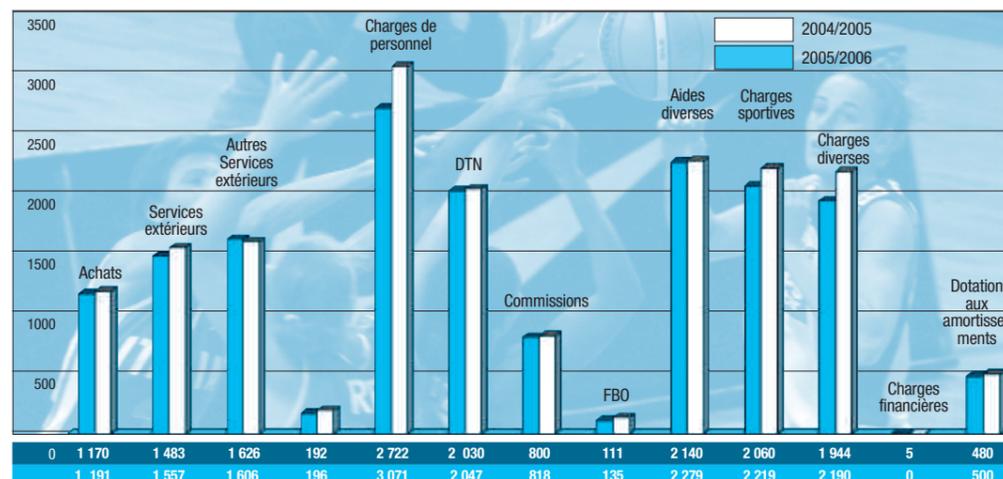
Total	16 076 000 €	17 330 000 €
--------------	---------------------	---------------------

CHARGES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005/2006

PRODUITS : 17 807 K€

(2004-2005 : 16 897 K€)



APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2005-06

Le Budget Prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

LES CHARGES

	2004-05	2005-06
--	---------	---------

ACHATS

■ Fournitures d'utilités	1 000 €	1 000 €
■ Fournitures administratives	238 500 €	268 500 €
■ Médailles et trophées	30 000 €	25 000 €
■ Equipement - Petit matériel sportif	451 000 €	453 000 €
■ Autres matières et fournitures	34 000 €	39 500 €
■ Publications - Revue Basketball	415 500 €	404 000 €
Total rubrique	1 170 000 €	1 191 000 €

SERVICES EXTERIEURS

■ Locations (photocopieurs, machine à affranchir)	69 600 €	82 500 €
■ Charges de copropriété	95 000 €	100 000 €
■ Entretien et réparations	50 000 €	50 000 €
■ Maintenances	301 000 €	282 100 €
■ Assurances	963 800 €	1 037 700 €
■ Documentation	4 000 €	4 500 €
Total rubrique	1 483 400 €	1 556 800 €

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

■ Honoraires	647 500 €	663 000 €
■ Cadeaux - Dons - Annonces	12 000 €	14 000 €
■ Déplacements - Hébergement (BF, CD)	366 900 €	385 000 €
■ Assemblée Générale	105 000 €	105 000 €
■ Assemblée Générale Elective	68 500 €	
■ Missions internationales	65 000 €	55 000 €
■ Réceptions	8 000 €	5 000 €
■ Frais de PTT - Expéditions	303 500 €	328 500 €
■ Cotisations - Redevances	40 500 €	41 000 €
■ Frais divers	9 000 €	9 000 €
Total rubrique	1 625 900 €	1 605 500 €

IMPOTS ET TAXES

■ Taxes sur les salaires	120 000 €	122 000 €
■ Taxe Formation continue du personnel	26 000 €	34 000 €
■ Taxe Participation construction	8 000 €	9 700 €
■ Impôts et taxes	28 000 €	30 000 €
Total rubrique	182 000 €	195 700 €

CHARGES DE PERSONNEL

■ Charges Personnels FFBB	2 010 000 €	2 281 000 €
■ Cadres Techniques (dont Primes de résultats)	550 000 €	618 500 €
■ Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	97 000 €	101 500 €
■ Tickets restaurant	45 000 €	49 000 €
■ Indemnités de transport	16 000 €	16 500 €
■ Médecine du travail	4 000 €	4 000 €
Total rubrique	2 722 000 €	3 070 500 €

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

■ Equipes nationales	1 040 000 €	1 070 000 €
■ Formation de Cadres	60 000 €	60 000 €
■ Formation du joueur	12 000 €	5 000 €
■ Bourses	35 000 €	25 000 €
■ Stages CTR	50 000 €	45 000 €
■ Fonctionnement DTBN	136 000 €	140 000 €
■ Détection	180 500 €	190 000 €
■ Département Ressources	15 000 €	12 000 €
■ Centre fédéral (INSEP)	501 500 €	500 000 €
Total rubrique	2 030 000 €	2 047 000 €

COMMISSIONS

■ Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronomètres	155 000 €	155 000 €
■ Commission du Basket en Liberté	25 000 €	25 000 €
■ Chambre d'appel	20 000 €	17 000 €
■ Commission Communication	250 000 €	250 000 €
■ Conseil des Jeunes	5 000 €	10 000 €
■ Commission Basket en entreprises	5 000 €	10 000 €
■ Commission des Finances	4 500 €	5 000 €

	2004-05	2005-06
--	---------	---------

■ Commission Formation	80 000 €	80 000 €
■ Groupes de travail	25 000 €	25 000 €
■ Commission des Jeunes	90 000 €	90 000 €
■ Commission Juridique	16 000 €	15 000 €
■ Ligue féminine	37 500 €	40 000 €
■ Commission Médicale	44 000 €	40 000 €
■ Commission Salles et Terrains	5 000 €	5 000 €
■ Commission Sportive	21 000 €	30 000 €
■ Commission Technique	21 000 €	21 000 €
Total rubrique	804 000 €	818 000 €

FRANCE BASKET ORGANISATION

■ France Basket Organisation (Fonctionnement)	6 000 €	5 000 €
■ France Basket Camps	75 000 €	100 000 €
■ Organisation d'événements	30 000 €	30 000 €
Total rubrique	111 000 €	135 000 €

AIDES DIVERSES

■ Zones - Ligues - Comités	599 300 €	226 600 €
■ Plan Régional Personnalisé (PRP)	1 022 000 €	906 600 €
■ Aide à l'emploi (Opération Solidarité + Emploi Jeunes)	168 000 €	640 000 €
■ Kits créaclubs	15 000 €	115 000 €
■ Aides au développement Licenciés & Clubs	65 000 €	

■ Subvention DOM - TOM	300 000 €	300 000 €
■ Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	15 000 €	15 000 €
■ Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	22 000 €	23 000 €
■ Challenge de l'Esprit Sportif	7 000 €	5 000 €
■ Musée de Basket	6 000 €	15 000 €
■ Académie du basket	8 000 €	
■ Association du Personnel FFBB	5 000 €	5 000 €
■ Associations UNAB, AFEB, Cadres Techniques	13 500 €	12 500 €
■ Participation Formation Universités Limoges, Nice, Nanterre	25 500 €	15 500 €
Total rubrique	2 271 300 €	2 278 600 €

CHARGES SPORTIVES

■ Arbitrage Championnat de France	1 650 000 €	1 790 000 €
■ Coupe de France	400 000 €	407 000 €
■ Phases finales Championnat de France	18 600 €	22 000 €
Total rubrique	2 068 600 €	2 219 000 €

CHARGES DIVERSES

■ Divers	50 700 €	7 500 €
■ Charges diverses LFB + Open		145 000 €
■ Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	379 000 €	535 000 €
■ Charges des 6 Zones	235 000 €	240 000 €
■ Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	867 100 €	1 286 400 €
■ Indemnisation des dirigeants de la Fédération	82 000 €	76 000 €
■ Organisation du Bureau Mondial Paris Juin 2004	150 000 €	
■ Dossier de candidature au Championnat du Monde de 2010	130 000 €	
■ Participation au Livre Blanc du basket français	50 000 €	
Total rubrique	1 943 800 €	2 289 900 €

CHARGES FINANCIERES

■ Intérêts et frais bancaires	5 000 €	
Total rubrique	5 000 €	0 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

■ Dotations aux amortissements	480 000 €	500 000 €
Total rubrique	480 000 €	500 000 €

TOTAL CHARGES	16 897 000 €	17 907 000 €
----------------------	---------------------	---------------------

Ecart Produits - Charges	-821 000 €	-577 000 €
---------------------------------	-------------------	-------------------



DÉBAT DE L'ASSEMBLÉE : QUELS ARBITRES POUR DEMAIN ?

PAR JACQUES DENEUX, PRÉSIDENT DE LA CFAMC

qu'un arbitre formé par un club compte pour ce club quel que soit son devenir et tant qu'il arbitre.

■ Question de Mme Françoise BARERE (CD des Landes) :

« Nous constatons très souvent que ce sont nos petits clubs qui forment les arbitres. Arrivés à un certain niveau, ceux-ci sont convoités par les clubs de haut niveau et mutent dans ces derniers, ce qui pose un problème pour les petits clubs. Comment faire pour éviter cela ? »

Réponse : un arbitre formé par un club continue d'appartenir à ce club, même s'il mute. La première problématique est de garder nos arbitres, la seconde est de ne pas décourager ceux qui forment.

■ Question de M. Philippe GASNIER (CD de Gironde) :

« Cela signifie-t-il que l'arbitre appartient au club formateur à vie ? »

Réponse : un arbitre appartient à un club dans lequel il a été formé. Il continuera à compter dans la charte de l'arbitrage du club où il a été formé jusqu'à ce qu'il puisse évoluer, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il fasse un nouvel effort de formation dans le nouveau club où il est allé.

■ Question de M. Christian MARZIN (CD des Yvelines) :

« Sur quels critères le club va-t-il être reconnu comme un club formateur ? »

Réponse : les arbitres sont figés comme appartenant au club où ils sont aujourd'hui (à partir de la saison 2005/2006).

■ Questions de M. Philippe SCHAEVERBEKE (CD Seine-et-Marne) :

« (1) La charte de l'arbitrage concernera-t-elle également les OTM ? (2) Beaucoup de jeunes arbitres sont également des joueurs : que se passera-t-il, au niveau de l'arbitrage, si un jeune mute en tant que joueur ? »

Réponses : (1) Les OTM compteront

bien évidemment dans la charte de l'arbitrage. (2) Un athlète pourra jouer dans un club où il a muté comme joueur mais il continuera à compter comme arbitre dans le club où il était.

■ Question de M. Jean-Claude RESET (CD Seine St-Denis) :

« Il serait nécessaire de savoir ce qu'est un arbitre formé, clarifier les étapes de la formation afin d'éviter qu'un jeune qui a arbitré une fois en Excellence Départementale soit considéré comme formé alors qu'il était encore en formation. »

Réponse : La difficulté aujourd'hui est de capter des gens intéressés par l'arbitrage. Il est donc nécessaire de fixer le club d'origine, la formation, c'est ensuite le travail des formateurs et du réseau de formation que nous allons employer. Par exemple, un arbitre de niveau départemental, pendant une année dans un club A, mute dans un club B à la fin de cette année là. Il ne pourra compter dans ce club B qu'à la seule condition d'avoir fait une formation de niveau régional, autrement il continuera à compter pour le club A.

■ Question de M. Thierry JOURNAUD (CD de Loire-Atlantique) :

« Le but recherché est d'avoir autant d'arbitres qu'il y a d'équipes, de façon à couvrir l'ensemble de notre championnat. Si aujourd'hui on ne remet pas en cause la charte de l'arbitrage actuelle où l'on permet qu'un club disposant de 5 équipes seniors soit couvert par 3 arbitres avec un nombre de points suffisant, nous n'arriverons pas à pallier à ce problème. Des clubs formeront mais nous aurons toujours un déséquilibre. Il est donc nécessaire de remettre en cause cette charte avec un autre postulat qui serait "1 arbitre, c'est 1 équipe". »

Réponse : la charte ne s'arrêtera bien évidemment pas au simple fait de dire que l'arbitre compte pour le club d'origine. Une étude sera faite ultérieurement afin d'arriver également à un système de couverture des équipes.

■ Question de M. Paul MERLIOT (LR du Nord/Pas-de-Calais) :

« Il serait nécessaire de prendre en considération le club où se trouvait l'arbitre au cours de la saison 2004/2005. »

Réponse : c'est ce qui sera fait.

■ Remarque de M. Michel LEHEC (CD du Doubs) :

« Le club qui a une école d'arbitrage qui fonctionne et qui sort de jeunes arbitres peut être considéré comme un véritable club formateur. »

■ Question de M. Philippe GASNIER (CD de Gironde) :

« Il semble difficile de lier les 2 postulats, d'un côté l'arbitre compte pour son club d'origine, de l'autre, 1 arbitre, 1 équipe. Le statut s'appliquera-t-il à tout le territoire, c'est-à-dire n'y aura-t-il pas d'obligations supplémentaires dans des Ligues ou Comités ? »

Réponse : il appartiendra au groupe de travail de faire des propositions par rapport à cela puis au Comité Directeur de se positionner.

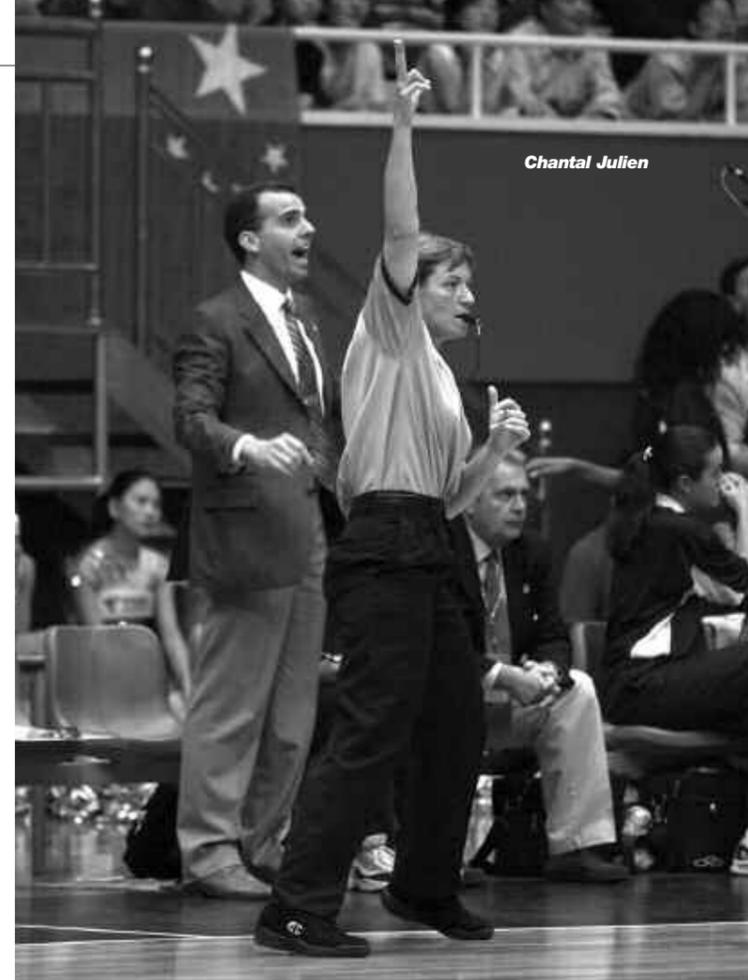
■ Question de M. Olivier RINGOT (LR de Haute-Normandie) :

« Cette année, il semblerait qu'un assistant de table de marques licencié dans un club puisse quitter ce club et prendre une licence hors association et officier, ce qui n'était plus possible il y a quelques temps. Avons-nous fait un retour en arrière ? »

Réponse : il s'agit d'un problème de nature de licence. Depuis la création de la licence D, il est possible d'officier avec ce genre de licence. Il n'est donc plus obligatoire d'appartenir à un club pour officier.

■ Question de M. Christian MARZIN (CD des Yvelines) :

« Dans le cadre de la mission de formation des 6 arbitres professionnels qui vont être engagés, les clubs pourront-ils faire appel à eux directement afin de faire de la formation au sein du club ou avoir les bases d'une formation, ou faudra-t-il



Chantal Julien

(2) Cet arbitre formé dans le club A passe l'année suivante dans un club B, il y poursuit son cursus. Ne serait-il pas envisageable que l'arbitre puisse compter pour les 2 clubs qui ont participé à sa formation ? »

Réponse : cela fera partie des réflexions que mènera le groupe de travail.

■ Question de M. Michel VASSEUR (LR d'Auvergne) :

« Dans la fidélisation des arbitres, l'accueil leur est fait sur le terrain est essentiel. La CFAMC devra se pencher sur ce problème, ainsi que sur la respectabilité de la part des entraîneurs et des dirigeants, qui sont parfois à l'origine de la perte des arbitres. »

Réponse : le groupe de travail se penchera sur ces pro-

les vacances de février et celles de Pâques. Les jeunes arbitres formés devront aller sur le terrain à partir de cette période là et les dirigeants devront assurer l'éthique de ce qui se passe sur le terrain. Le nœud clé d'une rencontre de basket est la relation de confiance qui existe entre l'entraîneur et l'arbitre.

Le Président Fédéral propose à l'Assemblée Générale que les arbitres aient pour club d'origine le club où ils sont licenciés pour la saison 2005/2006. Adoption de cette mesure à la majorité absolue (M. Paul DARDOUR, délégué de la LR des Pyrénées représentant 3.189 voix y étant opposé).

Il appartient à Jacques DENEUX de constituer un groupe de travail pour faire rapidement des propositions au Comité

passer par une entité départementale ou régionale ? »

Réponse : Ces 6 arbitres seront sous la responsabilité du Secrétaire Général de la FFBB qui gère le personnel, du Président de la CFAMC pour la définition politique du projet et du Directeur National de l'Arbitrage. Le détail de leur mise à disposition sera étudié ultérieurement mais ils ne seront que des têtes de réseaux de formation car il est évident qu'ils ne pourront pas, à eux seuls, couvrir l'ensemble du territoire.

■ Questions de M. Christian MIGOUT (CD du Var) :

(1) « Est-il possible, avec une licence D, d'être Président ou dirigeant d'un club ? »

(2) Ne serait-il pas utile de mettre une durée au comptage d'un arbitre pour un club ?

Réponses (1) : oui.

■ Question de M. Philippe GASNIER (CD de Gironde) :

« Quelle est la logique des sélections dans les championnats professionnels ? »

Réponse : le Bureau Fédéral,



Goran Radonjic

(2) Le groupe de travail devra fixer les règles.

■ Questions de M. Jean-Marie CATHERINE (CD du Calvados) :

(1) « Un arbitre formé au niveau départemental dans un club A échoue au bout de sa formation d'arbitre. Qu'advient-il par rapport à l'appartenance au club ? »

Jacques DENEUX a présenté un plan général au Comité Directeur dans lequel chacun est invité à être mobilisé de manière forte dans la période entre

Directeur des décrets d'application de ce postulat. Les personnes intéressées sont invitées à le contacter pour faire partie de ce groupe de travail.

dans sa réunion du 24/06/05, a décidé de soumettre un texte à son Comité Directeur le 26/06/05 qui concerne la participation des joueurs dans les championnats professionnels. Nous souhaitons que deux

points soient respectés :
 ■ la valorisation de la formation et de sa filière reconnue comme très bonne et cohérente par l'Etat et très largement subventionnée par les collectivités territoriales et locales

■ la nécessité absolue de disposer d'équipes nationales compétitives et permettre à un maximum de joueurs et

joueuses formés en France et sélectionnables de progresser en ayant du temps de jeu. Ceci sera soumis à la Ligue Nationale, délégataire pour l'organisation du championnat professionnel.



PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DES STATUTS DE LA LNB

PAR PHILIPPE RESTOUT, VICE-PRÉSIDENT FFBB

Ces statuts et règlement intérieur ont été adoptés à Marcoussis dimanche dernier lors du symposium et de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale. Ils ont été séparés et refaits bien qu'il y ait une identité des statuts et une identité du règlement intérieur. Dans les statuts, le nombre de personnes siégeant au Comité Directeur est passé de 15 à 17 (8

Présidents de clubs Pro A/Pro B et 9 non Présidents de clubs, dont le Président de l'UCPB). Dans le règlement intérieur, il a été défini le représentant du club et les qualités qu'il faut pour qu'il puisse voter en toute légalité. La position respective des Présidents de clubs ou des directeurs généraux ou des managers a été définie, de manière à ce qu'il n'y ait pas de confusion lors du vote.

Je souhaiterais redire que ce qui s'est passé hier (la lettre anonyme adressée au Président de la LNB) est honteux et je voudrais que nous témoignions notre soutien à René LE GOFF dans cette situation pour le moins inacceptable comme la souligné le Président MAININI. Merci. Le règlement intérieur et les statuts de la LNB sont approuvés à l'unanimité.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

PAR PIERRE COLLOMB, VICE-PRÉSIDENT FFBB



L'année dernière, à cette époque, nous avons un projet de statuts que le Ministère n'avait pas encore accepté dans toutes ses modalités. Les derniers points ont donc été apportés après l'Assemblée Générale de 2004 à Mulhouse. Le maintien de l'essentiel des textes que nous avons soumis l'année dernière a été obtenu, notamment du point de vue des statuts et du règlement intérieur où il n'y a eu que des modifications rédactionnelles.

En ce qui concerne le règlement disciplinaire, quelques modifications ont dû être apportées. Nous avons obtenu satisfaction sur la numérotation de nos textes, sur les modalités de révocation du sursis (de sorte que l'instance disciplinaire qui sanctionne la 2^e fois puisse, en raison de circonstances particulières, maintenir le sursis) alors que le Ministère souhaitait obtenir une révocation strictement automatique, sur la question du cautionnement en cas d'appel (la

partie appelante doit fournir un cautionnement pour le paiement des frais de procédure au cas où cet appel ne serait pas reçu). Les principales modifications concernent l'organe disciplinaire régional ou départemental : jusqu'à présent, l'organe disciplinaire régional ou départemental pouvait être soit le Bureau de la Ligue ou du Département, soit une commission de discipline distincte agissant par délégation du Bureau. Ce système permettait, en fonction des difficultés locales de constitution d'une commission disciplinaire autonome, de répondre aux besoins des diverses situations. Le Ministère n'a pas accepté le maintien de ce système. Il sera désormais nécessaire de constituer une commission de discipline distincte, agissant par délégation du Bureau.

Le deuxième point sur lequel il a fallu se pencher est celui du réexamen. Dans notre système antérieur, il y avait une procédure de

première instance, un appel auprès de la Chambre d'Appel. Lorsque l'une des parties n'était pas satisfaite de la décision de la Chambre d'Appel, elle pouvait, indépendamment d'un recours auprès du CNOSF notamment, demander dans un premier temps au Bureau Fédéral de solliciter un réexamen par la Chambre d'Appel. Le Ministère a considéré qu'il s'agissait là d'un 3^e degré de juridiction. Il a donc été décidé d'accepter de supprimer cette technique du réexamen qui ne figure plus dans nos règlements.

Le règlement disciplinaire présenté est adopté à l'unanimité.

Question de M. Michel ROUSSEL (LR Haute-Normandie) :

« les membres de la commission disciplinaire doivent-ils être obligatoirement licenciés ? »

La réponse est oui.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT FINANCIER

Le Ministère a souhaité que les Fédérations se dotent d'un règlement financier qui permette d'avoir une idée de la façon dont le patrimoine fédéral est géré. Un premier règlement financier avait été mis en place suite au décret de janvier 2004 en colla-

tionnant les premières dispositions de nos statuts et règlements traitant de ces questions financières. L'Assemblée Générale de 2004 avait approuvé ce premier règlement financier. Cette année, on l'enrichit un petit peu afin de montrer à tous que la

gestion du patrimoine de la Fédération et de ses comptes se fait dans la transparence la plus complète et que chacun puisse avoir connaissance des règles qui gouvernent cette gestion. Seuls les articles 5 et 6 du règlement financier ont été modifiés, ils

concernent la gestion des comptes bancaires et la comptabilité et la tenue des écritures fédérales. Il s'agit uniquement de la mise par écrit de ce qui se faisait déjà depuis quelques temps. Le règlement financier présenté est approuvé à l'unanimité.



DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES VŒUX

PAR SERGE GÉRARD

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les articles 801, 802, 803 régissent désormais les vœux et la procédure de leur étude. Les dates ont changé et c'est avant le 30 avril de chaque saison qu'un licencié, un groupement sportif, un Comité Départemental ou une Ligue Régionale peuvent envoyer leurs vœux d'intérêt général à la Fédération. Pourquoi cette date plus avancée ? Cela permet tout simplement de

donner à la Commission des vœux plus de temps pour se saisir des propositions, pour les envoyer pour étude et avis aux Commissions compétentes et enfin d'arrêter définitivement les conclusions du rapport que le Président est chargé de présenter à l'Assemblée Générale. C'est à ce titre que je vais donc vous soumettre les conclusions données aux 15 vœux déposés cette année.

Les vœux sont toujours classés en 3 catégories :

Groupe A : vœux présentant un caractère d'intérêt général et dignes d'être rapportés en AG pour décision.

Groupe B : vœux à caractère technique qui sont transmis aux Commissions Fédérales intéressées et à la DTN pour étude et propositions

Groupe C : vœux rejetés.

La Commission a classé 15 vœux :
■ Groupe A : 0
■ Groupe B : 14
■ Groupe C : 1

Comme le veut la nouvelle règle, je vais donc vous donner les décisions prises à partir des propositions faites par les Commissions.

Vœu N°1 - USM Saran (Comité de Loiret) :

S'il est vrai que la règle des «Joueurs brûlés» existe, son application reste difficile et sujette à interprétation surtout dans la reconnaissance de la «qualité» des joueurs brûlés. Actuellement, c'est la meilleure règle trouvée pour éviter les abus, à condition que les responsables d'équipes l'appliquent en respectant l'éthique contenue. Une réflexion plus longue permettra peut-être de trouver un point supplémentaire pour contrer les «tricheurs» (rares on l'espère).

Vœu N°2 - USM Olivet (Comité du Loiret) :

Décision favorable de la Commission Sportive, les matches des Championnats de France «Jeunes» seront fixés à 13h15 dès la saison prochaine 2005-2006.

Vœu N°3 - USM Olivet (Comité de Loiret) :

La décision ne peut être prise pour 2005-2006, mais reste à l'étude pour voir, avec les services FBI, une réflexion dans le sens de la proposition de l'USM Olivet.

Vœu N°1 USM SARAN

■ (Comité de Loiret)
Règlements Généraux (participations)
Proposition : s'il semble normal que des équipes «Réserves» puissent venir renforcer des équipes «Premières» (c'est leur rôle premier), l'inverse, c'est-à-dire le renfort d'une réserve par des éléments d'une équipe «Première», est en train de fausser sérieusement bon nombre de championnats.
Les deux dérives constatées sont le fait de clubs qui :

- Engagent 2 équipes avec un effectif correspondant à 1,5 équipes. En fonction des journées et des calendriers, la différence de niveau de l'équipe Réserve peut donc varier de manière très très sensible (les résultats des championnats le prouvent).
- Favorisent/défavorisent à souhait les équipes rencontrées, simplement en jouant sur les renforts issus des équipes Premières.

Vœu N°4 - ES Nogent-le-Roi (Comité d'Eure-et-Loir) :

Vœu refusé, la phase régionale évite les déplacements longs et le handicap reste sur un certain nombre de points accordés à l'équipe la plus basse, sauf s'il y a 2 catégories d'écart qui à ce moment entraîne aussi le club le plus petit à être club recevant.

Vœu N°5 - par un licencié, Monsieur Claude TEURCQ et transmis à la Ligue de Haute-Normandie :

Décision en cours par une réflexion avec FBI pour trouver un système plus performant dans les obligations de communication des résultats le plus rapidement possible.

Vœu N°6 - BC St-Martin Belle Roche (Comité de Saône-et-Loire) :

Vœu refusé, il est impossible de retarder les dates de la période de mutation car les engagements déterminent les poules et ensuite les calendriers. Des études ont déjà été faites sur cette période de mutation et malgré les raisons de demande de report

des dates, aucune autre solution que le 1^{er}/15 juin n'a été trouvée.

Vœu N°7

■ (Comité de Drôme-Ardèche) : Pour l'instant, la proposition de banalisation d'une journée («arbitrage, But») ne peut se réaliser qu'au niveau Ligue Régionale ou Comité Départemental. La réflexion au niveau fédéral se continuera pour les saisons futures en associant cette journée («arbitrage») à une autre journée, exemple «formation».

Vœu N°8 - USA Liévin (Comité Pas-de-Calais) :

Vœu refusé, cette catégorie déjà sollicitée par de nombreuses compétitions ne dispose pas suffisamment de journées libres au calendrier pour étoffer plus les poules.

Vœu N°9 - Zone Guymarqua :

Vœu accepté, le Responsable «DOM-TOM» veillera personnellement à la rédaction des remarques 1 et 2 dans les règlements Généraux. Pour l'article 3, il verra en début de saison 2005-2006 à donner le choix aux Ligues DOM-TOM.

Vœu N°10 (Comités départementaux du Var et des Alpes Maritimes et la Ligue Côte d'Azur) :

Vœu refusé, l'échéancier proposé par le Trésorier Fédéral semble possible quant à son application. Un délai de 15 jours a déjà été donné, il ne semble pas possible d'aller plus loin dans le calendrier.

Vœu N°11 (Comité de Drôme-Ardèche) :

Vœu refusé, la Commission Juridique estime qu'administrativement le club doit appartenir au Comité de son lieu d'implantation. Le nouveau système FBI permet au Comité d'accueil de gérer ces clubs «hors département».

Vœu N°12 - USA Liévin (Comité Pas-de-Calais) :

Vœu refusé, il est impossible dans l'état actuel du fonctionnement d'un match, de comptabiliser le temps de jeu (les statistiques n'existent pas à ce niveau), donc de répondre à l'obligation de la COMED de ne pas cumuler plus que la durée de jeu d'un match «minimes».

Vœu N°13 (Comité de Tarn-et-Garonne) :

La CFAMC se propose dans ses objectifs de redéfinir le statut de l'arbitrage avec une orientation déférente. Elle pourra prendre en compte la nécessité de la fidélisation des arbitres au sein de leur club.

Vœu N°14 - Cambrai Basket (Comité du Nord) :

Vœu refusé par le Bureau Fédéral qui a mis en place cette règle des moins de 21 ans dans des objectifs de formation de joueurs à poursuivre dans certains clubs et à initier dans les autres.

Vœu N°15 - BC Palinges (Comité de Saône-et-Loire) :

Vœu rejeté (classement C). Je remercie les collègues, Christian Misser et René Hocquet, pour l'aide apportée à l'étude de ces vœux ainsi qu'Ana pour la partie secrétariat.

Merci à Tous de m'avoir écouté. Bonne fin d'Assemblée Générale et Bonnes vacances.

VŒUX B

Vœu N°2 USM OLIVET

■ (Comité du Loiret)
Horaires officiels de Championnat de France.
Proposition : Les rencontres de Championnat de France jeunes fixées à 13h30 le dimanche après-midi ne pourraient elles pas être programmées officiellement à 13h15. L'expérience montre en effet que la durée de ces rencontres (même sans prolongations) ne permet pas le plus souvent aux officiels et aux joueur(se)s d'effectuer sereinement les préparatifs de la rencontre de 15h30.

Avis de la Commission des Vœux Commission Sportive

• Avis favorable pour dégager la période d'échauffement du match de 15h30.
Avis motivé de la Commission compétente
Avis favorable pour avancer l'horaire officiel à 13 h 15 afin de garantir une période minimum de 20 minutes d'échauffement (déjà prévue au règlement).

Proposition de la Commission des Vœux

Décision favorable de la Commission Sportive, les matches des Championnats de France «Jeunes» seront fixés à 13h15 dès la saison prochaine 2005-2006.

Vœu N°3 USM OLIVET

■ (Comité de Loiret)
Horaires officiels de Championnat de France.

Proposition : Quand plusieurs équipes d'un même club évoluent en Championnat de France reçoivent le même jour, elles doivent jouer à la même heure selon l'horaire officiel (dimanche 15h30 pour NF 3, cadettes, Cadets...) la Fédération devrait fixer un ordre prioritaire et des horaires complémentaires à ces rencontres pour éviter des difficultés d'organisation.



DISCOURS DU VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES FINANCES DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

PAR M. DÉBAT

Monsieur le Président de la Fédération Française de Basket, Monsieur le Secrétaire Général de la FIBA, Monsieur le Représentant de la Ligue Nationale de Basket, Monsieur le Président du Comité de l'Ain, Cher François FOURNIER, Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur le Président de la JL Bourg Basket, Michel FONTAINE, présent ici, Mesdames, Messieurs les Représentants de l'ensemble des régions de France et des comités régionaux et départementaux de basketball,

D'abord, je voudrais présenter les excuses du Président, Jean-Jack QUEYRANNE, qui m'a demandé de le représenter auprès de vous à cette occasion de l'Assemblée Générale, dans notre région, d'une des plus grandes Fédérations de sport collectif que compte notre pays et je voudrais, en son nom, vous présenter, à toutes et à tous, la bienvenue dans notre région Rhône-Alpes et, étant élu de l'Ain et de Bourg-en-Bresse, vous souhaiter à nouveau, après les instances municipales, la bienvenue dans notre ville.

Je voudrais vous dire que c'est naturellement avec un très grand plaisir que j'interviens devant vous aujourd'hui parce que voici plus de 10 ans que j'ai été piqué par le virus du Basket. Pour ne rien vous cacher, auparavant je jouais dans une salle avec un ballon un peu plus petit et des buts, cela s'appelait le Hand et j'ai trouvé la passion du Basket, et nous l'avons tous trouvée, ceux qui se sont passionnés au fur et à mesure de la montée en puissance de la JL Bourg dans notre ville.

Je voudrais simplement, en deux mots, vous dire que si la région Rhône-Alpes, sollicitée par François FOURNIER, a été très heureuse d'être partenaire de cette Assemblée Générale, c'est pour deux raisons : la première, c'est que la région Rhône-Alpes est partenaire du sport de deux manières dans sa dimension de masse, de bénévoles, d'éthi-

que, de citoyenneté. Dans les politiques que mène le Conseil Régional Rhône-Alpes, le sport, comme d'autres activités sociales, est un vecteur pour faire avancer les valeurs de citoyenneté, de respect, de solidarité, de dépassement de soi et d'épanouissement sur un terrain de sport, quel qu'en soit le niveau et quel que soit l'âge. Je crois que tous ceux qui pratiquent un sport quel qu'il soit seront d'accord avec cette analyse, il n'y a rien de plus beau que de voir des gamins sur un terrain, passionnés par ce qu'ils font, que de voir des jeunes, des adultes, voire des seniors se démener sur un terrain, s'épanouir et respecter à la fois le jeu, les règles, les arbitres mais également leurs coéquipiers et leurs adversaires. De ce point de vue là, et pour soutenir l'action des bénévoles et des clubs sans lesquels ce vaste mouvement n'existerait pas, sans lesquels les 4 ou 600.000 licenciés de la Fédération Française de Basket, les 5.000 de l'Ain, ne pourraient pas travailler, la région Rhône-Alpes s'est engagée derrière eux de 3 manières différentes :

■ d'abord en direction des jeunes, en créant à partir de cette année la carte « M'ra » qui leur permet non seulement d'accéder à un certain nombre d'activités culturelles mais également de faire prendre en charge une partie, à concurrence de 30 €, de la licence de leur club de sport, de manière à les inciter et à soutenir leurs efforts ;

■ ensuite, les emplois associatifs destinés, avec une aide de la région de 10.000 € par emploi à temps partiel ou à temps plein, à permettre de mettre le pied à l'étrier à des

jeunes mais avant tout de participer à un projet associatif, que ce projet associatif soit culturel ou sportif. Des premiers appels à projet sont en cours et c'est le 2^e vecteur de soutien au bénévolat et aux clubs dont nous avons tant besoin ;

■ le 3^e, c'est de participer, dans le cadre d'une compétence générale de l'ensemble des régions qui est la formation, à ce dont vous avez parlé à différents moments au cours de cette Assemblée Générale, à savoir le soutien à la formation des bénévoles des clubs pour la gestion de ceux-ci avec des conventions qui peuvent être passées avec les comités régionaux. Je sais bien qu'en Rhône-Alpes, nous avons une particularité qui fait que vu la taille de la région et l'histoire aussi, il y a deux comités et que pour le Conseil Régional ce n'est pas facteur de simplification parce que nous souhaitons traiter tous les sports de la même manière et s'adapter à des structures différentes, ce qui peut être parfois délicat. Cela étant, nous nous adapterons pour la mise en œuvre de ces actions.

Je terminerai sur ce premier point en soulignant que le soutien de la région dans ce domaine là doit s'étendre au salut que l'on doit faire, à travers mon propos, et à travers vous, à tous ceux qui œuvrent bénévolement, qui passent de leur temps sur les terrains, autour des terrains, dans les réunions pour organiser les compétitions et faire en sorte que l'ensemble des joueurs puissent exercer leur sport dans les meilleures conditions. Je souhaite simplement les associer et les saluer.

En second lieu, la région Rhône-Alpes, comme d'autres, souhaite participer à une autre dimension, c'est prendre en compte la place qu'a pris le sport de haut niveau et notamment le sport professionnel dans la société française. La France aime les sports collectifs, elle aime les événements de haut niveau (de la Coupe du Monde de Football, demain je l'espère aux Jeux Olympiques). C'est devenu un phénomène de société important autour duquel se structurent des activités économiques mais aussi autour duquel se structurent des territoires, peut-être grâce aux médias, grâce à la télévision mais grâce aussi à l'engagement de ceux qui ont fait que le sport français a progressé de manière spectaculaire au cours des 30 dernières années.

Le haut niveau, lorsqu'il ne perd pas le contact avec le tissu auquel il appartient et je crois pouvoir dire que c'est le cas dans notre département, est aussi une manière de tirer vers le haut le sport, une manière d'attirer des jeunes vers un sport. Le deuxième type de soutien de la région est le soutien à l'aménagement des structures sportives, que ce soit dans le passé les stades de Gerland ou de Geoffroy Richard, que ce soit aujourd'hui le stade de Gre-noble, le centre nautique de notre agglomération de Bourg-en-Bresse et la future salle de basket dont l'agglomération de cette ville a besoin pour pérenniser le sport de haut niveau dans une ville comme la nôtre, une agglomération moyenne.

Si vous me permettez en concluant de terminer mon propos sur ce point : nous

croisons très fortement en Rhône-Alpes que le sport de haut niveau ne peut pas être réservé exclusivement à de très grandes agglomérations. Si l'on prend uniquement le Basket, à l'exclusion des autres sports, il existe en Pro A et Pro B 5 équipes de Basket en région Rhône-Alpes (Asvel, Roanne et la JL Bourg en Pro A, Maurienne et St Etienne en Pro B), j'ajoute Challes-les-Eaux en 1^{ère} division féminine. Si nous devons constater qu'à l'avenir, les règles amenaient à réserver ou à concentrer exclusivement sur les très grandes agglomérations la pratique du sport professionnel de haut niveau, nous ne pourrions que le regretter parce que cela voudrait dire que 4 de ces 6 clubs n'auraient plus leur place en élite. Or, cela ne peut pas être, tout simplement parce que le rayonnement de ces clubs, c'est aussi tirer vers le haut les plus petits clubs, c'est aussi participer au développement et au projet de territoire d'une agglomération et d'une ville et je le dis clairement, la région Rhône-Alpes sera partenaire, si la ville de Bourg-en-Bresse le souhaite, d'une salle de sport, dans les 2 ou 3 ans qui viennent, permettant de structurer, de confirmer et d'ancrer le sport professionnel dans notre ville. Toute autre solution conduirait à un échec, ce qui serait non seulement une déception pour les bénévoles qui se sont engagés depuis des années dans un club en particulier, mais également une déception collective pour l'ensemble du Basket départemental. Il faut en mesurer les conséquences, nous ne le souhaitons pas. Nous sommes disponibles, même si nous ne sommes pas les porteurs de ce projet.

MÉDAILLE ROBERT BUSNEL

ANDRÉ BUFFIÈRE

■ Né le 12 novembre 1922

■ Ancien capitaine et entraîneur de l'Equipe de France, fort de 96 sélections entre 1946 et 1955 il a connu son heure de gloire en 1948 avec la médaille d'argent conquise aux Jeux Olympiques de Londres.

■ Six fois champion de France comme joueur avec trois clubs différents, vainqueur de trois coupes de France (joueur ou entraîneur), de deux coupes européennes et champion du Monde militaire.

■ Il inventera les postes de directeur sportif, de diététicien, de General Manager, de conseiller technique ou d'administrateur spécialisé

■ Il reçoit le prix Destremau du meilleur éducateur sportif en 1983, avec le grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite aussi bien que dans celui de la légion d'Honneur.

■ Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

■ En l'an 2000, l'ASVEL le sélectionne dans le cinq majeur de son premier cinquantenaire.

■ Président de l'Amicale des Anciens de l'ASVEL.



COQ D'OR

JACQUES DENEUX

■ Né le 20 juin 1942

■ Commence à jouer au basket dès le lycée, il continuera ensuite en club et s'arrête à 23 ans.

■ Il fonde un club dans le Nord Pas de Calais en 1969 à l'âge de 27 ans, reprend ainsi le jeu et devient arbitre par la suite pour les besoins du club, il s'occupe par ailleurs de la formation des joueurs.

■ En 1986, il est nommé principal du collège de Berck. Cette même année il met en place le centre de formation de Berck puis prend la présidence pendant quatre ans entre 1988 et 1992.

■ Entre 1992 et 2000, il est Président de la ligue du Nord pas de Calais. Il travaillera en même temps à la chambre d'appel, à la commission des jeunes ainsi qu'à la commission féminine.

■ En 1996, il intègre le Comité Directeur et devient président du comité des jeunes.

■ En 2000, il est nommé président de la commission de formation et sera à l'origine des formateurs fédéraux dont il se charge jusqu'en 2004.

■ En 2004, il entre à la CFAMC.



COQ D'ARGENT

■ Né le 4 octobre 1937

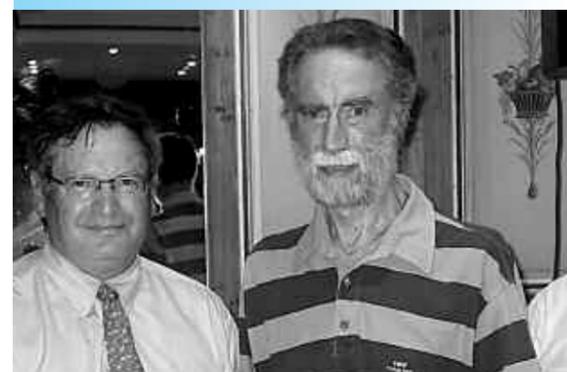
■ Président du comité du Gers

■ Commence le basket dans les années 1960 au club de Auch, puis dès la saison suivante rejoint le petit club Des Ecureuils Massoyards qui évolue en excellence région. Club qu'il n'a pas quitté depuis.

■ Peu après ses débuts dans le basket, il devient responsable de la section Mini-Basket du comité du Gers fonction allant de paire avec son métier d'instituteur. En 1973 il devient président du comité du Gers, poste qu'il occupe toujours.

■ Vers 1990, il occupe également le poste de premier vice-président de la Ligue des Pyrénées.

■ Maire de son Village et président départemental des offices du tourisme.



■ Née le 31 janvier 1933

■ Assistante administrative au secrétariat général de la FIBA auprès de M. Stankovic.

Native de Paris, elle part habiter en 1957 à Munich où elle travaille pour l'UNESCO. Elle y rencontre M. Jones (secrétaire général de la FIBA de l'époque) et M. Robert Busnel.

■ Elle rentre à la FIBA en 1983 au poste d'assistante administrative au secrétariat général. Elle est chargée de la gestion des 5 coupes européennes, des contacts avec les arbitres, de la traduction des règlements de jeux et elle entretient un contact privilégié avec le basket français par le fait qu'elle est une des rares personnes de la FIBA à parler le français.

■ Elle se dit « surprise et très touchée de recevoir le coq d'argent de la part de la Fédération Française de Basketball ».



MÉDAILLES D'OR

SAISON 2004/2005

ALPES

- BALLY-BERARD Yves - BC La Tronche Meylan
- BROS Arlette - US Crest Saillans
- CHEVALIER Roland - BC La Tronche Meylan
- PELLETIER Yvette JS - Aix-les-Bains

ALSACE

- ROECKEL Jean-Claude - BC Gries Oberhoffen
- HUEBER Bernard - ASSM Pfstatt
- BUREL André - LC Duttlenheim

AQUITAINE

- HAU André - Entente Pessac BC
- BONET Patrice - La Pennoise
- VOIEMENT Alain - BC Luy-de-Béarn
- BASTIAT Bernard - Etoile Amou

PAYS DE LOIRE

- JUILLIE Jean-Claude - JS Allonnes
- ALLEMAND Jean-Paul - Montaigu
- CHESNAIS Martine - BC Louverne
- DAVID Jérôme - Saint-Dolay
- SUPIOT Yannick - Trémentines

AUVERGNE

- MACHABERT Marie-Paule - CO Le Puy
- MARTIN Josette - ALE Montferrand
- DELIGEARD Christian - BC Lapalisse

BOURGOGNE

- CHAVANNES Gabriel - Neuvy-sur-Loire
- BENOIT Marie-Christine - ES Prissé Macon
- ROSSI Georges - JDA Dijon

BRETAGNE

- GUYOMARCH Pierre - UJAP Quimper
- RIVIERE Catherine AL St-Brieuc
- LE DANVIC Jean-Luc - UCK Nef Vannes
- GUILLARD Pierre - CD Ile-et-Vilaine
- ROLLAND Louis - ASA Lorient
- MATHIEU Bernard - ASPTT Launion

CENTRE

- BOYER Alain - Orléans Basket
- GILBERT Alain - USM Olivet
- DUVEAU Michel - PLLL Tours

CHAMPAGNE ARDENNE

- GESNOT Alain - ASPTT Charleville Mézières

COTE D'AZUR

- BODENES Annie - Grimaud
- PISSARELLO Maryse - Trinité Sport Basket
- CHABERT Albert - OL Antibes

NORD/PAS-DE-CALAIS

- MAHIEU Paul - Cappelle BC
- WINNICKI Joseph - Sinois CB
- GAZZARIN Jacques - Trithoise COB
- DESCARPENTRIE Alain - AS CUCQ

FRANCHE COMTE

- AYALA Jean-Claude - CD de Haute-Saône
- HENRY André - AS Exincourt

LANGUEDOC-ROUSSILLON

- PANO Nicole - CD Pyrénées-Orientales

LIMOUSIN

- COURTOIS Robert - FCL Feytiat
- SIMON Françoise - US Auzances

LORRAINE

- CESARONI Bernard - AS Joudreville Pierre Bouligny
- WAHRHEIT Jean-Charles - BC Hayange Marspich

LYONNAIS

- ZANOL Michel - ES Marboz Montrevel
- BELLEVILLE Gérard - BC Communay Ternay
- MARECHAL André - Eveil de Lyon
- COLAS Georges - US Vonnas

HAUTE-NORMANDIE

- ETIENNE Michèle - CA Pont Audemer
- CORNEC Jean-Louis - SPN Vernon
- DUFRENE Jean-Jacques - USL Le Trait

BASSE-NORMANDIE

- GRUAU Bernard - CAEN BC
- GERVAUX Patrick - Patronage Tourlaville Mielles
- BRIONNE Paul - Amicale Fertoise

ILE-DE-FRANCE

- GUESDON Nicole - CD 95
- COUETUHAN Gilles - EPP Gernaisienne
- FLAMAND Marie-Claude - US Palaiseau
- GROLL Nicole - CD 94
- FRESNOY Marcel - ELCV 78 Basket

PICARDIE

- VIVIEN Martine - ASG Gauchy Basket
- BOUTILLET Robert - US St-Leu d'Esserent

POITOU CHARENTES

- JUILLET Michel - Tonny Charente
- VALANTIN Gérard - CO Couronnais
- CARRASSET Albert - SA St-Maixent

PROVENCE

- CERASE Antoine - US Antraiguoise
- TRUCCHI Jean - St-Joseph Marseille
- RE Jeanine - USPEG Marseille

PYRENEES

- DARDOUR Paul - US Colomiers
- DASTE Georges - Séméac Olympique
- FREJAVILLE Bernard - CD Aveyron

MAYOTTE

- AHAMADA Mohamed - M'Tsapere

LA REUNION

- RICHARDSON Michel - St-Pierre BB

A TITRE EXCEPTIONNEL

- AMSELEM James - AS Marechat



Michel Zanol



Pierre Guyomarch



Alain Boyer



Nicole Girou



Paul Dardour

ALLOCUTION DE CLÔTURE

DU PRÉSIDENT FEDERAL,

M. YVAN MAININI



Aujourd'hui, au cours de l'Assemblée, il y a eu une décision historique qui, à mon sens, doit modifier l'attitude que nous avons envers l'arbitrage.

Derrière les décisions que nous prenons ou les actions que nous engageons, nous avons modifié un petit peu notre fonctionnement. Yolaine COSTES a une mission importante pour la Fédération, c'est-à-dire d'évaluer les actions que nous mettons en place. C'est quelque chose de nouveau qui doit permettre de redresser notre politique, le cas échéant, savoir si ce que nous avons entrepris va dans le bon sens ou non. Alors soyez vigilants car elle, elle l'est.

Je voudrais vous remercier de votre attention et de votre participation extrêmement active. C'est vraiment quelque chose d'important de pouvoir échanger, nous n'avons pas l'occasion de le faire régulièrement.

Je voudrais saluer le Président de la Jeu (JL Bourg) car c'est comme cela qu'elle s'appelle ici, club important parce qu'il a beaucoup de valeurs, au-delà du fait que c'est un

club professionnel, beaucoup de valeurs sociales qui nous font chaud au cœur. Je ne saurais que l'encourager, comme l'a fait Monsieur le Vice-Président, avec la ville, avec un projet commun, à essayer de s'installer dans des locaux plus conformes à du Basket professionnel de demain. Tous mes remerciements également à l'ensemble des collectivités et des instances qui ont aidé notre ami François FOURNIER à réaliser cette Assemblée Générale. Au-delà de la réalisation de l'Assemblée Générale, «Fanfan», car c'est comme cela que nous l'appelons depuis longtemps, avait reçu, au cours d'une Assemblée Générale il y a 3 ans, le coq d'argent de la Fédération. Il m'avait dit «pour-quoi moi ? Je ne le mérite pas...» Si tu pensais qu'à cette époque, tu ne le méritais pas, je crois qu'aujourd'hui tout le monde pense que tu le mérites vraiment.

Il a été à la fois très disponible avec toute son équipe et

a eu une idée nouvelle qu'il a voulu mettre en place, et je lui ai dit oui tout de suite car je crois que c'est une très bonne idée, il s'agit de transmettre aux organisateurs de l'Assemblée Générale de l'année prochaine un flambeau sur lequel l'organisateur pourra graver son nom et qui suivra, avec le temps, l'Assemblée Générale de la Fédération. J'espère que ce trophée pourra vivre très longtemps.

François FOURNIER, organisateur de cette Assemblée Générale 2005 à Bourg-en-Bresse, va transmettre le flambeau aux organisateurs de la Bretagne et de l'Île-et-Vilaine pour celle de 2006. Nous avons encore cette journée et, pour certains d'entre vous, la demi-journée de demain à passer ensemble.

Cela aura été un très grand plaisir de la passer avec vous une fois de plus, et j'espère que l'on se reverra le plus rapidement possible. Merci.





BOUTIQUE



JURIDIQUE



SALLES ET TERRAINS



BASKET EN LIBERTÉ

Pour la quatrième année consécutive, un forum a précédé l'AG. L'occasion pour les congressistes d'exprimer toutes les questions qu'ils se posent et d'obtenir les réponses nécessaires auprès des responsables de toutes les commissions de la FFBB.

DES ÉCHANGES



INFORMATIQUE



JEUNES



ENTREPRISE



COMMUNICATION

CONSEIL D'HONNEUR

RÉUNION STATUTAIRE ANNUELLE

Présents : MM. Maurice CHAVINIER (Président délégué), Jean COMPAGNON (Secrétaire), Elie CHAUVET et Antoine MOLINARI.

Excusés pour raison de santé : Mme GIRARDOT, MM. Raymond BAUDE, Jacques DENIS, Jacques DORGAMBIDE.

Excusés : M. Yvan MAININ (en Bureau Fédéral), M. Jacques HUGUET (en mission).

Absents excusés : MM. Albert CHAMINADE, André FOUQUET, Maurice MOUGIN.

Assiste : Mme Ana CHAILLOT.

1- Allocution du Président Délégué

Maurice CHAVINIER ouvre la séance à 16h15. Il regrette que la canicule qui sévit actuellement en France, provoque des problèmes de santé pour beaucoup de membres du Conseil et ne peut permettre une réunion statutaire réglementaire. Il propose de soumettre aux membres présents de prendre des décisions sur les dossiers diligentés par la Fédération, les autres dossiers en instance seront étudiés et traités au cours de la réunion statutaire du mois de Janvier 2006.

2- Ordre du jour de la réunion

A- Esprit Sportif

• Bilan 2004/2005 : Le concours présenté par la Fédération sous la responsabilité de Jacques DORGAMBIDE a connu cette saison une réussite exceptionnelle (4 fois plus de réponses).

Monsieur DORGAMBIDE en relation avec la Fédération nous a adressé son rapport et la liste des gagnants. Nous approuvons les résultats qui sont encourageants et le félicitons pour cette réussite.

B- Examens des candidatures pour devenir membre du Conseil.

Les candidatures de M. Jean FORNO et Paul ISTRIA, membre d'honneur de la Fédération, présentées sur des fiches de candidatures dûment remplies, seront étudiées par le Conseil d'Honneur lors de sa réunion de janvier 2006.

C- Dossier de demande d'étude d'un litige conformément à l'article 128 des règlements généraux.

Le Bureau Fédéral du 29/04/05 a décidé de saisir le Conseil d'Honneur aux fins d'étude du litige opposant M. Jean-Philippe GUILLOU, membre du Comité

Directeur de la Ligue régionale de Bretagne, au Comité départemental du Morbihan. L'avis sur ce litige nous est demandé pour le 25 juin 2005.

Le rapport donnant notre avis sur ce litige, étudié lors de la présente réunion est joint en annexe.

D- Composition du Conseil d'honneur et Jury d'honneur

La décision concernant le renouvellement pris à la réunion statutaire du 04/03/05 à Paris est approuvée.

E- Questions diverses

• Patrimoine culturel

Mme Jacqueline PALIN et M. Gérard BOSC viendront exposer quelle est la mission du Conseil d'Honneur à la réunion du mois de Janvier 2006.

• Information

Monsieur Jean COMPAGNON a été convoqué pour assister au Bureau

Fédéral du 24/06/05 à Bourgen-Bresse afin d'exposer l'avis du Conseil du 26 avril 2005 sur le litige Marc DEDIEU/Ligue Régionale des Pyrénées, Jean COMPAGNON a informé les membres du Bureau Fédéral du rôle du Conseil d'honneur sur les litiges (Article 128).

Le rôle du Jury d'honneur sur les litiges (Article 129).

Ensuite il a lu l'avis du Conseil sur le litige cité ci-dessus, sans autres commentaires. Le Président de la Fédération a demandé au Président de la Ligue Régionale des Pyrénées la suite donnée à ce dossier, M. Marc DEDIEU a demandé que ce litige cesse.

Le Président, Yvan MAININI propose de classer ce dossier, ce qui a été approuvé à l'unanimité par les membres du Bureau Fédéral.

REPRÉSENTATION DU CONSEIL D'HONNEUR AU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL SAISON 2005/2006.

30 septembre et 1^{er} octobre 2005 à Paris : Mme GIRARDOT, MM. BAUDE et DENIS.

9 et 10 décembre 2005 à Paris : MM. CHAVINIER, DORGAMBIDE et COMPAGNON.

Les prochaines représentations de Février et Mai 2006 seront désignées à la réunion du Conseil d'honneur statutaire de janvier 2006.

PIÈCE ANNEXE A LA RÉUNION DU CONSEIL D'HONNEUR À BOURG-EN-BRESSE LE 24/06/05

Objet : Demande d'étude d'un litige opposant M. Jean-Philippe GUILLOU au Comité Départemental du Morbihan, par le Bureau Fédéral du 29/04/05, dont le dossier a été transmis au Secrétaire du Conseil le 15 juin 2005.

AVIS DU CONSEIL D'HONNEUR :

Après étude des pièces de ce dossier : M. Jean-Philippe GUILLOU licencié au CEP LORIENT, membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Bretagne, répondant à une entrevue accordée au journal "LE TELEGRAMME DU

MORBIHAN" retranscrite dans un article de presse paru le 21/10/04, aurait tenu des propos diffamatoires, calomnieux, à l'égard du Comité départemental du Morbihan.

Le Comité départemental du Morbihan par ses membres, a jugé que ces propos ne respectaient pas la déontologie sportive et portent atteinte à l'autorité et au prestige de la FFBB.

Le Comité départemental 56, a demandé le 10/11/04, l'ouverture d'un Dossier disciplinaire et une sanction à l'encontre de ce licencié.

La Ligue Régionale de Bretagne, à la réunion du Bureau Directeur du 27/10/04, évoque le litige et apporte son soutien au CD 56.

M. Jean-Philippe GUILLOU expose le litige et ses observations à la Fédération Département Juridique et Sportif le 15/12/04.

La Ligue Régionale de Bretagne, dans le cadre d'un Dossier disciplinaire N°7 concernant M. Jean-Philippe GUILLOU/CD 56, affaire du 04/12/04, inflige un avertissement à M. Jean-Philippe GUILLOU, licence 375 29 227.

La Commission fédérale, Département Juridique section discipline, réunie à Paris le 6/04/05, dans ses attendus : Confirme que M. Jean-Philippe GUILLOU est disciplinairement sanctionnable au regard de l'article 609/5 des règlements généraux et par ces motifs inflige : à M. Jean-Philippe GUILLOU licence 375 29 227 : un avertissement.

Le Conseil d'honneur constate que la procédure disciplinaire a été conforme aux règlements en vigueur, et précise que la sanction disciplinaire est approuvée.

BULLETIN D'ABONNEMENT



REVUE OFFICIELLE DE LA FEDERATION

FFBB : 117, RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERIS - 75013 PARIS

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Commune.....

désire souscrire un abonnement d'un an à la Revue Basketball

Le montant de l'abonnement :

France et DOM-TOM : 60 euros

Etranger : 67,50 euros

• Viré au C.C.P. 715-20 V PARIS

(1) • Payé par chèque bancaire joint.

A..... le.....

(1) Rayer les mentions inutiles

Signature

